

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



REPUBLIC OF CAMEROUN

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
HUMAN SCIENCE

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE DES DEPLACÉS

INTERNE DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST CAMEROUN.

Cas de la jeune fille dans la ville de Yaoundé

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de
Master en Sociologie

Soutenu le 09 septembre 2022

Spécialité : Population et Développement

Par :

Miris Laiticia MVONDO

Licenciée en Sociologie

MEMBRE DU JURY

Président: Armand LEKA ESSOMBA (MC)

Examineur : Moustapha NSANGO MBOUEMBOUE (CC)

Rapporteur : Antoine SOCPA (Pr)

Sous la direction de :

Antoine SOCPA

Professeur Titulaire



Septembre 2022

A

Mes parents

M et Mme MBOM

REMERCIEMENTS

Elles sont nombreuses, les personnes, grâce auxquelles ce mémoire a vu le jour. Leurs contributions multiformes ont alimenté tout le processus de sa production. Néanmoins, nous voudrions qu'elles trouvent toutes ici, le témoignage de notre profonde reconnaissance.

Nous remercions, le Professeur Antoine SOCPA, de l'Université de Yaoundé I, notre Directeur de Recherche, à qui nous devons une gratitude singulière qui, en dépit de ses multiples occupations a accepté sans réserve de diriger ce mémoire. Il s'est grandement impliqué par ses directives, ses remarques, mais aussi par ses engagements dans les moments clés de son élaboration.

Nous remercions le Professeur Armand LEKA notre chef de département de Sociologie et tous les enseignants de Sociologie, pour nous avoir fait acquérir des savoirs et des compétences en Sociologie. Un grand merci à vous pour tout ce que vous avez fait pour nous étudiante de l'Université de Yaoundé I.

Merci au Docteur Célestin WAGOUM et Docteur Pierrier NGUEULIEU, pour l'encadrement, la disponibilité, l'écoute, les orientations, les éclaircissements dans l'élaboration de ce mémoire. Un grand merci pour toutes vos idées. La portée de ce savoir scientifique au Cameroun, en Afrique, dans le monde futur sera effective grâce à votre bonne volonté de m'avoir poussée, encouragée à produire un travail riche de données de terrain.

À tous ceux qui ont participé de près ou de loin au bon déroulement de ce travail et que nous n'avons pas pu citer instantanément.

Nous remercions nos nombreux amis, aînés académiques et camarades qui nous ont soutenues par leurs conseils, leurs prières. Faute de citer tous les noms, il nous est difficile de nous passer de ceux d'Henri Roland BALLA MBARGA ONDOA qui a été d'un très grand soutien à tous les niveaux, je ne saurais oublier Elvis ESSONO et Dorian MONKAM.

Nos remerciements vont à l'endroit des associations, autorités religieuses et des jeunes filles déplacées interne de Yaoundé, qui nous ont ouvert leurs portes et ont répondu à nos questions pour mieux nous élucider sur notre objet d'étude de terrain. Tout ce, malgré la délicatesse du sujet de recherche.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
RÉSUMÉ	iv
ABSTRAT	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
LISTE DES IMAGES	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIERE PARTIE : LA SITUATION DE VULNÉRABILITÉ DE LA JEUNE FILLE DÉPLACÉE INTERNE DES RÉGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST VIVANT À YAOUNDÉ	28
CHAPITRE I : LA CRISE DES RÉGIONS ANGLOPHONES ET LE DÉPLACEMENT DES POPULATIONS VERS L'INTÉRIEUR	31
CHAPITRE II : PRISE EN CHARGE DES DÉPLACÉES INTERNES : ACTEURS, LOGIQUES ET INTERVENTION	54
DEUXIEME PARTIE : LES DÉPLACÉES INTERNES : ENTRE VULNÉRABILITÉ, PRÉCARITÉ ET FRAGILITÉ	77
CHAPITRE III : LES REFUGIÉES DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ : DES PERSONNES FRAGILES ET VULNÉRABLES	78
CHAPITRE IV : LES DÉFIS DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES FILLES DÉPLACÉES INTERNES	98
CONCLUSION GENERALE	115
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	119
ANNEXES	123
TABLE DES MATIÈRES	130

RÉSUMÉ

Au vue de la crise qui sévit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, plusieurs personnes se sont déplacées à l'intérieur, comme à l'extérieur procurant à chacun un nouveau statut. Cependant, le cas qui nous intéresse ici, est celui de la situation de vulnérabilité de la jeune fille déplacée interne dans ces régions, vivant à Yaoundé. Le fait social étant constaté, l'objectif de cette étude, est de montrer la vulnérabilité de cette jeune fille, nous poussant à nous interroger sur ce qui peut la rendre vulnérable dans son milieu d'accueil. Afin de mieux comprendre les éléments pouvant démontrer cet état de vulnérabilité, nous avons au préalable exposé : la crise anglophone en elle-même en montrant ses origines qui passe par les causes historique et politique et les difficultés socioéconomiques, provoquant une vulnérabilité sociale, en trainant des difficultés économiques, conduisant au conflit armée au Nord-Ouest et Sud-Ouest. La militarisation de ces régions va s'opposée aux milices rebelles, occasionnant une très grande vague des personnes déplacées à l'intérieur, comme à l'extérieur du pays, suscitant une prise en charge pour ces déplacés de la part du gouvernement, des bienveillants des Églises et des organismes internationaux et nationaux. L'observation et les études sur le terrain, vont nous plonger sur une autre réalité autre que celle des informations véhiculer aux médias. Car, la jeune fille déplacée ici, présente plusieurs formes de vulnérabilité à savoir : la vulnérabilité physique et psychologique avec la traversée du NOSO pour Yaoundé, qui vont engendrer les violences basées sur le genre, violences physiques et morales, sans oubliées celles économiques et juridiques occasionnant sur le chemin, une autre forme de difficulté, à l'instar de : la lente insertion socioculturelle. Cette dernière, va emmener la jeune fille à trouver les voies et moyens pour pouvoir s'insérer et s'adapter à son nouveau milieu en mettant en œuvre des mécanismes et stratégie de résilience.

Mots clés : vulnérabilité, déplacées internes, résilience, Yaoundé.

ABSTRAT

In view of the crisis in the North-West and South-West regions, several people have moved inside and outside, giving everyone a new status. However, the case that interests us here is that of the vulnerable situation of the internally displaced girl in these regions, living in Yaoundé. The social fact being observed, the objective of this study is to show the vulnerability of this young girl, pushing us to wonder about what can make her vulnerable in her host environment. In order to better understand the elements that can demonstrate this state of vulnerability, we have previously exposed: the Anglophone crisis itself by showing its origins, which goes through historical and political causes and socio-economic difficulties, causing social vulnerability, dragging economic difficulties, leading to armed conflict in the North-West and South-West. The militarization of these regions will be opposed to the rebel militias, causing a very large wave of displaced people inside and outside the country, prompting support for these displaced people from the government, benevolent churches and international and national organizations. Observation and field studies will plunge us into another reality other than that of the information conveyed to the media. Because, the young girl displaced here, presents several forms of vulnerability namely: physical and psychological vulnerability with the crossing of the NOSO for Yaoundé, generating violence based on gender, physical and moral violence, with those economic and legal causing on the path, another form of difficulty, like: the slow socio-cultural integration. The latter will lead the young girl to find the ways and means to be able to integrate and adapt to her new environment by implementing resilience mechanisms and strategies.

Keywords: vulnerability internally displaced, Resilience, Yaounde.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

SIGLES

AAC All Anglophone Conference

CBC Cameroon Baptist Convention

CICR Comité International de la Croix Rouge

HCR Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

ICG International Crisis Group

IDMC Observation des situations de Déplacements Internes du conseil norvégien pour les Réfugiés

ISS Institute For Security Studies

NDH Nouveaux Droits de l'Homme

NRC Conseil Norvégien pour les Réfugiés

OIM Organisation internationale des Migrations

OSC Organisation de la Société Civile

PBS Personne à Besoins spécifiques

RCA République Centre Africaine

RDC République Démocratique du Congo

SCYL Southern Cameroon youth League

SDF Social Democratic Front

SEM Secrétaire d'État aux migrants

SNJP Service National de Justice et Paix

UA Union Africaine

UE Union Européenne

UNHCR Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

VBG Violence Basée sur le Genre

ACRONYMES

ADEV Association des Acteurs de Développement

BIR Bataillon d'Intervention Rapide

BONET Big Steps Outreach Network

CHOCOCAM Chocolaterie Confiserie Camerounaise

GICAM Groupement Inter patronal du Cameroun

HARO Hope and Rehabilitation Organization

MINADER Ministère de l'agriculture et du Développement Rural

MINAS Ministère des Affaires Sociales

MINAT Ministère de l'Administration Territoriale

MINCAF ministère des Domaines, Cadastre et des Affaires Foncières

MINCOM Ministère de la Communication

MINDEF Ministère de la Défense

MINDUB Ministère de l'Éducation de Base

MINEREX Ministère des Relations Extérieures

MINESUP Ministère des Enseignements Supérieurs

NOSO Nord-Ouest et Sud-Ouest

SOSUCAM Société Sucrière du Cameroun

LISTE DES IMAGES

Image 1 : Carte du Cameroun, représentant la zone anglophone :	29
Image 2 : Carte du Cameroun représentant les zones de violence et de conflit des régions anglophones :	30
Image 3 : Photo du Ministre Paul Atanga Nji remettant des dons au déplacés internes.	55
Image 4 : Photo de Séraphine en pull-over rouge avec sa sœur Clémentine en maillot blanc, dans son lieu de vente de beignets.	63
Image 5 : affiche pour la campagne de marche sportive de l'ong ADEV pour soutenir les jeunes filles déplacées interne de la crise du noso	67
Image 6 : BONET DANS LA REMISE DES ENVELOPPE ; c'est dans le cadre programme de 50/50/50	69
Image 7 : Haro en séance de formation dans le programme de prise en charge des jeunes filles déplacées internes	71
Image 8: Les déplacés recevant des dons	72
Image 9 :Photo de la jeune fille assassinée publiée par le Journal <i>La nouvelle expression</i>	75
Image 10 : Des déplacés internes entassés dans une chambre	90
Image 11 : des jeunes femmes en attente d'aide	94

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Le choix d'un sujet de recherche n'est jamais neutre. D'une façon générale, l'orientation d'une enquête provient très souvent de la proximité du chercheur avec le sujet choisit. Cette proximité peut être : une expérience personnelle vécu, un problème social que l'on veut mettre en relief pour qu'une solution soit trouvée ou encore à une cause que l'on veut défendre. C'est dans cette optique que Madeleine GRAWITZ soutient qu'il est important de « considérer comme facteur important la curiosité du chercheur, ses goûts personnels, son système de valeur, bref les éléments très subjectifs. »¹ Dans le même ordre d'idée, Serge PAUGAM dira qu'« (...). Il est presque inévitable que le sociologue soit attiré par l'étude des faits sociaux qui l'ont marqué dans son passé ou le marque encore dans son expérience quotidienne. »² L'intérêt porté sur « la situation de vulnérabilité socioéconomique des déplacés internes du Nord-Ouest et Sud-Ouest Cameroun : cas de la jeune fille dans la ville de Yaoundé », n'est pas un choix anodin, il fait l'objet de notre attention pour plus d'une raison.

Raisons personnelles

Après avoir subi une agression le 31 janvier 2020 à 19h, à Maeture biteng, sur la route de Nkoabang, par une femme ressortissante de BUEA avec la complicité d'un de ses confrère à bord d'une moto, me dérobant argent et téléphone. Dans la même nuit, à pieds pour mon domicile à Ekié, j'ai rencontré une dizaine de femmes dans les couloirs sombre du stade ABEGA au carrefour Ekounou, qui avaient de la peine à parler français, pratiquant le commerce du sexe. De ces observations, cela va aiguïser ma curiosité et m'emmener à m'interroger sur le comment et le pourquoi de ces phénomènes accentués dans la ville de Yaoundé par ces individus. À cela s'ajoute aussi l'arrivée massive des populations des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun vers d'autres régions du pays en grand nombre dont 70 500 selon l'ISS (2021)³. Cette situation a particulièrement attiré notre attention dans la mesure où, l'on remarque également l'augmentation des personnes déplacés dans le secteur d'activité informel tel que : le domaine de l'esthétique ; la mécanique automobile ; la restauration clandestine⁴ et autres. Ces déplacés ont surabondé nos rues à des heures tardives pour faire du commerce (les femmes qui vendent de la nourriture à la station EKOUNOU à partir de 19h), le commerce du sexe par les femmes déplacées de la crise anglophone, moyennant l'âge de 19 à 42 ans (Dr Fati

¹ Madeleine GRAWITZ, méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1993, 9^e édition

² Serge PAUGAM (dir), L'enquête sociologique, Paris, PUF, 2012, 2^{ème} Edition, p.14.

³ Institute for security studies

⁴ Femme vendant le met traditionnel originaire des zones anglophones

HOUSSAÏNA et al, 2021) qui ont faites de la prostitution leur principal source de revenus ; l'on a aussi les travailleurs domestiques qui sont de plus en plus nombreux dans nos quartiers les week-end, proposant des services de tâches ménagères dans nos domiciles à des prix dérisoires.

Raisons scientifiques

Comme le disait Émile DURKHEIM, « la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle n'avait pas d'utilité pratique » (Émile DURKHEIM, 1895). Autrement dit, le sociologue s'intéresse aux choses⁵ concrètes. Le sociologue a pour rôle d'établir les faits observés, les analyser, expliquer et comprendre. Ne pas seulement s'en tenir de ce qui est dit à priori, mais chercher même le sens caché de la chose. Parce que c'est ce qui est caché qui est le plus véridique comme le stipule Jean ZIEGLER (1981). Alors, ce qui nous intéresser en amont, c'est tout d'abord la discipline de la sociologie en elle-même, ensuite la sociologie de la population et du développement, qui met en rapport, l'impact que la population a sur le processus de développement et de ce que ce dernier a sur la population. Ce qui nous conduit sans équivoque à notre étude sur *les déplacés internes*. Toute la littérature autour de ces derniers, nous interpelle dans la mesure où, nous avons pu constater que le déplacé interne n'a pas de réel statut comme le réfugié sur le plan national qu'international, malgré la ratification des États africains à la convention de l'union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées (Convention de Kampala, 2009), comme cela est mentionné dans l'article 5(1) « sur les obligations des états parties relatives à la protection et à l'assistance⁶ ». Les chiffres sur les déplacés internes au Cameroun des zones anglophones en ce moment dont 711 056 (HCR, septembre 2021) déplacés internes liés au conflit de ces zones, reflète de même la situation économique que traverse la partie anglophone du pays. Car, la relation entre la population et l'économie va de pair, en ce sens où, si la population est menacée, l'économie elle aussi sera déstabilisée. Autrement dit, Plus une population est nombreuse, plus l'on a de la demande sur le marché et plus la consommation des produits est croissante. Le constat de ce qui est dit et de ce qui est fait sur le terrain, fait naître un très grand écart entre ce qui se dit sur les médias, et la réalité que traverse ses déplacés sur leurs terres d'accueils au quotidien. Le psychologue travail sur les traumatismes des PDI, l'historien lui, va remonter sur le temps en étudiant l'historicité

⁵ Tout ce qui est donné, tout ce qui s'offre ou, plutôt s'impose à l'observation

⁶1- Les États partis assument leur devoir et leur responsabilité première, d'apporter protection et assistance humanitaire aux personnes déplacées au sein de leur territoire ou de leur juridiction, sans discrimination aucune.

du déplacement des populations, et nous en tant que sociologue, l'on veut comprendre le comment et le pourquoi de ce phénomène sociale récurrent de plus en plus dans notre pays, suite aux crises sociopolitique, économique, sociale et sanitaire que traverse le Cameroun en ce moment. Suite à ce constat, à la recherche de la sécurité et de la stabilité, le déplacement interne des populations du Nord-Ouest et Sud-Ouest vers d'autre région, fait l'objet de notre curiosité, plus précisément le cas des jeunes filles qui ont émis domicile dans la capitale économique. C'est de là que survient notre attention de travailler sur : la situation de vulnérabilité socioéconomique des déplacées internes des régions du nord-ouest et du sud-ouest Cameroun : cas de la jeune fille dans la ville de Yaoundé.

II- CONTEXTE

Le 20 juin marque la journée mondiale du réfugié, une journée qui vise à honorer les millions de réfugiés, déplacés internes et apatrides autour du monde. C'est ainsi qu'autour de cette date, chaque année le HCR l'agence des nations Unies pour les réfugiés, a publié un rapport sur les tendances annuelle mondiales sur les déplacés : 82,4 millions de personnes déplacés de force en 2020, 1million d'enfants nés réfugiés en 2020 et 30,7 millions de nouveaux déplacés internes en 2020⁷. L'on constate que, malgré la crise sanitaire mondiale du covid19, il y'a une hausse de 2millions par rapport à l'année 2019 qui présentait 79,5 millions de déplacés. Or, 2020 fut une année de confinement et malgré cela, on observe une hausse de personnes déplacées. En effet, 73% des réfugiés vivent aujourd'hui dans les pays avoisinants les zones où l'on récence le plus les déplacés comme : la République Démocratique du Congo ; la région du sahel en Afrique ; le Yémen et la Syrie. Il reflète également l'inclusion pour la première fois de 3,6 millions de vénézuéliens qui ont été déracinés à l'extérieur de leurs pays, mais qui n'ont pas demandé l'asile⁸. En fin 2019, 4,5 millions de personnes au total avaient fui le Venezuela, c'est le plus grand exode de l'histoire récente de la religion et l'une des crises des déplacements les plus importantes au monde (HCR, 2021).

Suite aux conflits et à la gouvernance répressive, 4millions d'africains supplémentaires, ont été forcés de quitter au cours de l'année passée, continuant une tendance à la hausse depuis 2011. En Afrique, 29 millions de personnes ont été déplacées de force (déplacés internes, réfugiés, demandeurs d'asile). L'augmentation de ce chiffre de déplacés est dû à la reprise des

⁷ Agence des Nations Unies pour les réfugiés, « Rapport statistique du HCR : Tendances mondiales 2019 », 18 juin 2020

⁸ Agence des Nation Unies pour les réfugiés, Op.cit.

hostilités à l'augmentation de la violence en République Démocratique du Congo (RDC), en République Centrafricaine (RCA), en Éthiopie et au Sahel. Sur ces 29 millions, 72% sont déplacés internes, montrant que la plupart des africains déplacés de force cherchent tout d'abord non pas à traverser les frontières, mais à se mettre hors de danger. Les pays africains avec la plus grande proportion de déplacés de force, par rapport à leur population totale, sont : le Soudan du Sud avec une population 11 194 000 et 3 926 522 personnes déplacées de force dont 35% de population déplacée. La RCA 4 830 000 de population et 1 330 317 de personnes déplacées de force dont 28%. La Somalie avec 15 893 000 de population et 3 471 523 de personnes déplacées de force, dont 22%. L'Érythrée 3 546 000 de population et de 576 217 de personnes déplacées de force dont 16% ; la RDC 7% avec une population de 86 561 000 et 6 560 016 de personnes déplacées de force⁹. Le Soudan, l'Érythrée et la RCA sont parmi les pays au monde dont le pourcentage de la population qui est réfugiés est le plus élevée. Les conflits qui perdurent empêchent en effet les réfugiés de rentrer chez eux ou de s'installer ailleurs. Certains pays africains catégorisés comme étant les « moins développés ». L'Ouganda ; le Soudan ; l'Éthiopie ; la RCA, le Tchad et le Soudan du Sud, accueillent la grande majorité des réfugiés en Afrique. Les contraintes que leur sont imposées, soulignent davantage le coût élevé des conflits en Afrique.

Cependant, le Cameroun ne reste pas épargné de ce phénomène de déplacement qui sévit dans tout le pays à cause de divers troubles que traverse notre pays dans les régions de l'Est ; à l'Extrême-Nord ; et au Nord-Ouest et Sud-Ouest Cameroun qui nécessitent le déplacement interne des populations de ces régions du pays. Les régions qui occasionnent plus de déplacement ces cinq dernières années, sont les régions anglophones. Elles sont confrontées à une crise sociopolitique qui a commencé en 2016, par des revendications pacifiques qui ont tourné au conflit. Un conflit qui couvait depuis des décennies, les anglophones du Cameroun se plaignant d'être marginalisés et éloignés des sphères de décisions par l'administration majoritairement francophone¹⁰. De la république fédérale (1^{er} octobre 1961), à la république unie du Cameroun en 1972, où les anglophones ont perdu leur autonomie, leur spécificité administrative, judiciaire et culturelle, à cause de l'installation d'un système centralisé qui a permis au pouvoir de reposer fermement sur la capitale, Yaoundé. En passant par la conférence de Foumban (du 17 au 21 juillet 1961), où les habitants des régions anglophones, vont commencer à se déplacer dans les régions du pays qui pour eux détiennent l'argent du pays,

⁹ Ibid.

¹⁰ www-bbc-com.cdn.ampproject.org.

pour des meilleures conditions de vie. En 2016, les frustrations se multiplient. Les avocats et enseignants anglophones se sont mis en grève à Bamenda et Buea, les capitales des régions du Nord-ouest et Sud-ouest. Ils estiment que le gouvernement majoritairement francophone tente de détruire le système de common law et l'enseignement en anglais pratiqué dans ces régions du pays. Derrière ces revendications, quelques groupes corporatistes vont profiter pour semer le désordre dans ces zones, exigent le retour au fédéralisme de 61. Un mouvement séparatiste émerge, exigeant la sécession pure et simple et la création d'un nouvel État qu'ils appellent « Ambazonia ». Il s'en est suivi une succession de violence terroriste : les attaques armées contre les civils et l'armée ; les écoles incendiées ; les viols filmés et publiés dans les réseaux sociaux ; les corps décapités publiquement et autres. Toutes ces violences, vont pousser les populations à se déplacer massivement dans les régions environnantes, mettant en danger, les plus fragiles (les femmes, les handicapés, personnes âgées et enfants). Le pays recense, 1 032 942¹¹ de personnes déplacées internes. Parmi eux, l'on a plus particulièrement la situation de vulnérabilité que traverse la jeune fille. Celle-ci fait face à de difficultés diverses telles que : le problème de logement ; terres ; nutrition et autres, dans son nouveau milieu d'accueil, et elle se livre à des vices et services divers pour pouvoir survivre. C'est cette difficulté d'adaptation qui la rend vulnérable.

III- PROBLEME

La crise sociopolitique qui sévit dans la partie anglophone du Cameroun depuis 2016, suite à la grève des avocats qui exigeaient la traduction en anglais des textes juridiques, les revendications des enseignants et étudiants. En 2018, la grève va passer à un conflit armé avec des journées « villes mortes » instaurées par les « groupuscules sécessionnistes », qui profitent de la situation pour radicaliser la population avec l'appui de la diaspora anglophone (ICG, 2017). Cette instabilité de la partie anglophone a poussé les habitants de cette zone à se déplacer vers d'autres régions à la recherche de la sécurité et de la stabilité.

La recrudescence des hostilités a accentué la vulnérabilité préexistante des femmes, des filles et des enfants des régions anglophones du Cameroun. La plupart des personnes déplacées à l'intérieur du pays ont quitté leur maison pour se réfugier dans la brousse avoisinante ou dans d'autres zones plus sûres du pays. Dans certains cas, les femmes sont abandonnées par leurs maris partis rejoindre les sécessionnistes. Et l'on a pu constater que la plupart des personnes déplacées

¹¹ UNHCR, mai 2021.

sont généralement originaires des zones rurales et vivent de l'agriculture pour assurer leur subsistance et leurs champs sans risque, a une incidence désastreuse sur les populations locales.

Les filles qui ne peuvent pas aller à l'école sont particulièrement en danger, car elles sont plus exposées aux grossesses précoces, aux accouchements difficiles dus à leur jeune âge et au risque fistules obstétricales. Dans ces régions, les filles allaitantes n'ont pas facilement accès aux soins de santé élémentaires et peuvent contracter des maladies hydrique parce qu'elles n'ont pas d'autre choix que de boire de l'eau des sources contaminées. Il a été signalé par ailleurs que certain groupe séparatistes armés forçaient les jeunes filles à quitter leur famille pour rejoindre leur rang, afin de faire les repas et effectuer d'autres tâches ménagères.

Les femmes qui réussissent à vivre en sécurité dans les grandes villes du Cameroun comme Douala ou Yaoundé, se heurtent souvent à des difficultés lorsqu'elles recherchent du travail et un logement. Ce qui explique comment certaines jeunes filles se retrouvent dans l'industrie du sexe pour survivre.

Face à tous ces problèmes, le gouvernement a mis sur pieds « un plan d'urgence humanitaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest 2018-2019 » estimé à 12,7 milliard de franc destinés aux victimes de la crise dite « anglophone » dans ces régions. Ce plan d'urgence identifie sept domaines prioritaires nécessitant une intervention:

- La protection des couches vulnérable : des campagnes de sensibilisation envisagée contre les violences basées sur le genre (VBG), les mariages et grossesses précoces, le travail des enfants, la consommation de drogue, l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés ;
- les denrées alimentaires et produits de premières nécessités ;
- les soins de santé : l'action du gouvernement consistera à réhabiliter les centres de santé détruits, abandonnés ou fermer. Des campagnes de sensibilisation sur les mesures d'hygiène et de salubrité seront également menées pour réduire le risque des maladies hydriques et les épidémies ;
- l'éducation : il s'agira de réhabiliter les écoles et prendre les mesures de protections des enseignants et des élèves en vue d'une reprise des cours ;

- la reprise des activités économiques et agricoles : le plan prévoit un appui en intrants agricoles et en cheptel pour relancer les activités des populations rurales sinistrées ;
- les logements : ici il s'agit d'une double action de fournitures d'abris en urgence aux PDI et de reconstructions des logements détruits ;
- l'élaboration des documents administratifs individuels. C'est-à-dire, reconstituer des documents d'état civil et des titres identitaires perdus ou détruits.¹²

Ainsi, malgré les actions sociales et humanitaires en faveur des déplacés internes issus de la crise anglophone, l'État du Cameroun et ses différents démembrements, c'est-à-dire, le ministère de l'administration territoriale ; le ministère des relations extérieures ; le ministère de l'agriculture et du développement rural et les autres ministères font face à des réalités multiples : dynamique du nombre de déplacés ; insécurité socioéconomique dans les lieux d'accueils et l'inaccessibilité des acteurs étatiques à certains déplacés, suites aux caractères informels des déplacements, la peur pour sa sécurité et le chromatisme vis-à-vis des expériences vécues sur le terrain. À côté de ceux-ci s'ajoutent les organismes non gouvernementaux (ONG), la société civile et les âmes de bonne foi généralement originaire des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui accompagnent à leur niveau les déplacés internes recensés. Au vue du caractère non suivi des déplacés internes, il se pose un problème majeur : celui de la vulnérabilité de la jeune fille déplacée interne. C'est pourquoi, l'on a essayé de faire le contour de quelques auteurs qui avaient déjà eu à aborder le sujet, en apportant quelques insuffisances à ces derniers.

IV- REVUE DE LITTÉRATURE

Les connaissances produites dans le domaine de la recherche scientifique se positionnent généralement par rapport aux rapports déjà constitués. C'est pourquoi Norbert Elias le souligne en disant, « l'homme n'est jamais un commencement, tout homme est un héritier. »¹³. Ainsi, toutes connaissances antérieures dont hérite le chercheur lui permettent de dresser une sorte d'état de la question sur les réflexions déjà initiés sur la situation de vulnérabilité des déplacés internes, comme le recommande QUIVY et CAMPENHOUDT à savoir :

¹²Plan d'assistance humanitaire d'urgence dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, 2018-2019.

¹³ Norbert Elias, 1991.

Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou directement (...) tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent et l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée¹⁴.

Le manuel de formation sur la convention de Kampala et sa loi à l'usage des organisations (OSC) de la Société Civile (2017), fournit aux OSC africains une connaissance et une compréhension de la convention de Kampala ainsi que des compétences pratiques qui leur permettront d'utiliser cet instrument de manière efficace, dans le cadre de leur plaidoyer et leurs activités de surveillance. Il définit les termes clés et met en évidence les mécanismes que les OSC peuvent utiliser pour faire progresser des droits de PDI au niveau national et régional. La convention de Kampala, est le premier traité juridique contraignant au monde obligeant les États partis à s'attaquer aux causes du déplacement internes, à protéger les droits et le bien être de ceux qui sont forcés de fuir du fait des conflits de la violence, des catastrophes et des violences des droits de l'homme et à prendre des mesures en faveur des solutions durables. Ce manuel, indique que, les conflits qui prennent souvent des dimensions régionales et la violence croissante à l'encontre des populations civiles sont les premières causes de déplacement en Afrique. Du fait du nombre limité de retours et du peu de solution durables disponibles. Le déplacement interne tend à se prolonger et le nombre de personnes déplacées internes (PDI) en Afrique continue d'augmenter. La convention de Kampala saisit bien l'aspect développement du déplacement interne et le besoin d'agir sur ses causes profondes. Elle appelle dans son préambule à l'adoption de

Mesure destinée à prévenir et à mettre fin au phénomène de déplacement interne, par l'éradication de ses causes première, particulièrement les conflits persistants et récurrents, ainsi que le déplacement causé par les catastrophes naturelles qui ont un impact dévastateur sur la vie humaine, la paix, la stabilité, sécurité et le développement.

Le rapport de l'observation des situations de déplacement interne¹⁵ du conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), montre que les causes du déplacement des populations, est de 45,7 millions de personnes vivant en situation de déplacement interne à la suite de conflit et de violence dans 61 pays, la majorité se trouvant en Syrie, Colombie, en République démocratique

¹⁴ Campenhoudt, 1995.

¹⁵ IDCM, 2020.

du Congo (RDC), au Yémen et en Afghanistan. Dans ce rapport, Alexandre BILAK, la directrice de l'IDMC déclare que :

Les personnes déplacés sont souvent très vulnérable vivent dans des camps surpeuplés, des abris d'urgence et des quartiers informels avec peu ou pas d'accès aux soins de santé. La pandémie de coronavirus va les rendre encore plus vulnérables. Elle va compromettre leurs conditions de vie déjà précaire, en limitant d'autant plus l'accès aux services essentiels et à l'aide humanitaire.

Contribuant à ce chiffre record, 33,4 millions de nouveaux déplacements ont été enregistrés en 2019, le chiffre annuel le plus élevé depuis 2012. 8,5 millions de ces déplacés sont liés aux conflits et à la violence dans des pays comme la Syrie, la République démocratique du Congo (RDC), l'Éthiopie, le Soudan du Sud et le Burkina Faso. Environ 24,9 million de nouveaux déplacement ont été provoqué par des catastrophes, dont 4,5 million par les cyclones Fani en Inde et au Bangladesh, les cyclones Idai et Kenneth de Mozambique et l'ouragan Dorian aux Bahamas. Des pluies abondantes prolongées ont aussi provoqué de vastes inondations en Afrique, en entraînant deux millions de nouveaux déplacements. Suite à ces chiffres, le déplacement en lui-même rend déjà ces personnes vulnérables à cause de leur condition de vie dans des « camps surpeuplés » et « quartiers informels », avec peu ou pas d'accès aux soins de santé. La directrice de l'IDMC va déclarer : « la pandémie du nouveau coronavirus va les rendre encore plus vulnérable ». Pour résoudre cette situation de déplacement interne, « les politiciens, les généraux et les diplomates doivent sortir de l'impasse et chercher à obtenir des cessez-le-feu et des pourparlers de paix et non les fusils et des grenades. En cet ère du coronavirus, la violence politique est insensé », a déclaré le secrétaire du conseil norvégien pour les réfugiés.

Le secrétaire d'État aux migrants (SEM 2018), section analyse, note Cameroun, dans son rapport, énonce du comment et du contexte d'évolution de la crise anglophone entre 2016 et 2018 ; des acteurs du conflit en 2018 et leur objectifs ; de la situation des personnes déplacés et réfugiés ; la situation sécuritaire et comment se présente la vie en zone anglophone. Dans ce rapport, nous avons une confrontation de chiffre entre les Nations Unies qui parle de 160 000 et le gouvernement camerounais qui parle 74 994 de déplacés internes en 2018. Dans ce rapport, est énuméré les principaux besoins à savoir :

- Des abris et articles non-alimentaire, car, beaucoup de civils ont fui sans bagage pour une destination inconnue ;
- une sécurité alimentaire, car le risque d'attaques entrave l'accès aux terres et le commerce ;
- santé, car la population déplacée manque d'accès aux soins médicaux de bases ;

- eau et toilette ;
- et l'éducation, car près de 42 500 enfants en âge scolaire n'ont pas pu aller régulièrement à l'école.

Les réfugiés eux loges chez l'habitant, l'école et bâtiments administratif désaffectés ou dans « des tentes temporaires établies à la hâte à proximité des habitants de la communauté locale ». Dans ce rapport, le responsable du service de gestion des urgences (SEMA) de l'État de Cross River au Nigeria, John Inaku explique qu'il est difficile d'enregistrer tous les réfugiés camerounais et leur venir en aide car, ces déplacés traversent les forêts, les fleuves et vivent dans des villages très éloignés où les routes sont impraticables.

Dans le rapport, alternative humanitaire Cameroun : les zones d'accueil des déplacés, entre recomposition sociodémographique et gestion des personnes à besoin spécifiques, Joséphine et al (2019) montre les résultats de deux études menés au Cameroun, dans les régions de l'Extrême-Nord sur les dynamiques des déplacés de la crise de Boko Haram et dans la région de l'Est sur la prise en charge des personnes à besoin spécifiques (PBS) parmi les déplacés de la crise centrafricaine. Ils expliquent en quoi la maîtrise des données démographique peut contribuer à mieux appréhender les enjeux humanitaires et orienter la prise de décision. Cet article analyse la vulnérabilité, comme : « un ensemble d'individus dont la capacité d'être et d'agir est effectuée à court, moyen ou long terme, par la manifestation d'un phénomène ou d'un processus d'ordre environnemental, politique, économique, social ou sanitaire ». Dans cet article, les statistiques des réfugiés et des déplacés internes dans l'Extrême-Nord publiés par le haut-commissariat des réfugiés (HCR) en septembre 2019 révèlent que la région accueille 29 829 ménages réfugiés vivant dans et hors camps et 42 755 ménages déplacés internes hors camp en cohabitation avec les populations locales. Ces statistiques révèlent que les femmes (53,36%) des réfugiés et des mineurs (60,63%) sont vulnérables.

De nombreuses personnes confrontées au problème de déplacement sont vulnérables du fait des catastrophes naturelles ; des conflits armés et des projets de construction de développement les contraignant à quitter leur terre, leur famille et leurs biens. La prise en charge de cette question par les institutions tant au niveau international que national, doit s'accompagner d'un soutien concret et marqué par l'action locale. Selon le rapport mondial sur le déplacement interne 2019, les conflits et violences ont causés 10,8 millions de nouveaux déplacements à travers le monde, dont plus de la moitié en Éthiopie ; en RDC et en Syrie. Plus de la moitié des nouveaux déplacements liés aux conflits ont eu lieu en Afrique subsaharienne

touchée en cours d'année par la sécheresse, les inondations et une intensification de la violence. Le risque de déplacement s'accroît à mesure que, ses causes et ses effets convergent vers : l'instabilité politique, la pauvreté endémique, les inégalités et le changement environnemental et climatique, générant des déplacements prolongés internes et récurrents. De nombreuses personnes tentent de retourner dans des régions instables offrant des perspectives socio-économiques limitées. Loin d'être favorable à la mise en œuvre de solutions durables. Nous voyons que, la vulnérabilité des déplacés internes comme externes est causée par plusieurs facteurs. Selon l'observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) du conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), l'on a 50,8 millions en 2020, dont 45,7 millions de personnes vivent en situation de déplacement internes à la suite de conflits et de violences dans 61 pays, la majorité se trouvent en Syrie, en Colombie, en République démocratique du Congo (RDC), au Yémen et en Afghanistan et 5,1 millions de personnes dans 95 pays sont en situation de déplacement. Quelques chercheurs ont eu à expliquer la vulnérabilité due au phénomène de déplacement des populations.

Jean Etienne BIDOUE et Isabelle DROY, dans un colloque à Paris, ont analysé les travaux de J. ALWANG et al. (2001)¹⁶, qui ont comparé les approches de la vulnérabilité en sciences humaines et sociales (géographie, économie, anthropologie etc.), en sciences de la vie (écologie, nutrition) ou en matière de gestion des risques. En analysant la démarche de toutes ces disciplines et en la synthétisant, ils décomposent la vulnérabilité en une chaîne liée plus ou moins solidement à un aléa. Cette chaîne comprend :

- ❖ l'aléa : une sécheresse, un cyclone, une crise économique, un conflit armé etc.
- ❖ les réponses *ex-post* ou les stratégies *ex-ante* des populations pour faire face au risque engendré par l'aléa,
- ❖ les conséquences sur les populations (*outcomes*) : ce sont les pertes humaines et/ou les pertes économiques affectant le bien-être des populations ; ces conséquences sont provoquées par la combinaison d'un aléa/risque avec les propriétés du système humain qui se trouve exposé à cet aléa ou risque. L'étude d'Alwang et al. (2001) montre que la chaîne du risque « aléa-réponse-conséquences » est renseignée avec plus ou moins

¹⁶ Peut-on mesurer la vulnérabilité sociale et économique des ménages et des individus ? », Communication au colloque organisé par la GEMDEV sous le thème de « La mesure du développement » à Paris du 1- 3 février 2012.

d'approfondissement, en raison des méthodes spécifiques à chaque discipline et de la façon dont sont appréhendés les risques.

L'économie conceptualise généralement la vulnérabilité des populations comme le résultat d'une réponse insuffisante à un risque, qui, ici, est celui de devenir pauvre. Les travaux sont concentrés sur la mesure de la pauvreté, et la construction d'indicateurs pour l'appréhender le plus finement possible. Cependant, ni la nature des risques, ni même celle des réponses n'ont suscité de grands développements, sauf pour une catégorie d'analyse, fondée sur les actifs (*assets*). Dans cette approche, la pauvreté y est décrite comme un accès inadéquat à des actifs tangibles ou intangibles, ce qui fait que cette approche n'est pas spécifique de l'économie, mais qu'elle est partagée avec la sociologie ou l'anthropologie. L'intérêt de l'approche par les actifs est qu'elle prend mieux en compte les risques et les réponses des individus et des ménages qui peuvent constituer un portefeuille d'actifs par précaution, ou adopter des mesures préventives.

Pour NGALLA Manuelle¹⁷ par exemple s'intéresse à la crise Boko Haram. Menant une étude stratégique des résiliences et d'insertion socio-économique des femmes déplacés victimes de la crise insurrectionnelle Boko Haram dans la commune de Mora. Dans cette étude, il en ressort que ces femmes sont confrontées à des multiples problèmes d'ordre économique, social et environnemental qui ne leur facilitent pas une meilleur insertion socio-économique. Néanmoins, elles ont mis sur pieds des stratégies endogènes leur permettant de faire face à ces difficultés. Les résultats de cette étude montrent que les petits métiers que mènent ces femmes, favorisent leur insertion socio-économique.

Nicolas GAUVIN¹⁸, dans son étude, a révélé la façon descriptive, l'évolution de la vulnérabilité des ménages qui vivent sur le site de Corail. Il s'intéresse au cas spécifique de relocalisation dans un site organisé de Corail-Cesselesse, créé quelques mois après le tremblement de terre dévastateur de janvier 2010, en Haïte. Pour lui, la vulnérabilité des déplacés est issue suite à un aléa majeur des gens qui se retrouvent sans endroit où loger avec leur bien et actifs potentiellement détruits. Il va faire une distinction entre vulnérabilité individuelle et celle à plus grande échelle sociale.

¹⁷ NGALLA Manuelle, 2019.

¹⁸ Nicolas GAUVIN, 2015 « l'analyse de la vulnérabilité d'une population suite à un désastre naturel : le cas du site planifié Corail à Port- au-prince. », Mémoire présenté à la faculté de l'aménagement en vue de l'obtention du grade de maîtrise en science en aménagement, option Aménagement.

Mélanie GLODKIEWICZ¹⁹, a étudié les risques de variation de la vulnérabilité liée au genre des femmes migrantes selon les politiques migratoires de l'union européenne et stipule que : il n'est pas suffisant de prôner l'égalité hommes-femmes afin de diminuer les risques de violence faites à l'encontre des femmes migrantes. Dans ses travaux, elle analyse le phénomène de la migration féminine qu'elle soit volontaire, forcée, économique ou politique que, les femmes en question soient victimes de trafic ou réfugiée selon la convention de Genève ou pas.

Dans un article collectif rédigé par Joséphine LEMOUGUE, Eric Joel FOFIRI Nzossie et Jasmine Laurelle KAHOU NZOUYEM²⁰, du centre de recherche en Droit de l'homme, environnement et sécurité humaine intitulé la protection des réfugiés et des personnes déplacées internes au Cameroun stipule que, la gestion des espaces d'accueil des réfugiés et des déplacés internes, que la satisfaction de leur attente de plus en plus difficile, exacerbent la crise humanitaire actuelle. Car, la vulnérabilité des réfugiés et des déplacés internes exige d'énormes ressources financières. Cependant, l'arrivée massive de ces personnes ne permet ni au haut-commissariat des réfugiés (HCR), ni au gouvernement d'offrir un niveau de vie suffisant permanent à celles-ci. De manière générale, l'afflux des réfugiés et des personnes déplacés internes pose la problématique des atteintes à leur droits fondamentaux (atteintes aux droits à un logement et moral ; à la sécurité et autres).

CHAMBERS²¹, dans *vulnerability, coping and policy* indique que, la vulnérabilité a des aspects internes et externes : les individus peuvent être exposés à un risque naturel ou social spécifique et possèdent chacun des capacités différentes pour faire face à leurs expositions au moyen de diverses stratégies d'action. Cette distinction interne/externe renvoie directement à une seconde notion que l'on retrouve dans les études sur la vulnérabilité, celle de « capacité d'adaptation ».

WARNER²², dans son étude, souligne que, la vulnérabilité sociale n'est finalement qu'un des aspects de la vulnérabilité qu'une société peut avoir face à des stress ou chocs parmi

¹⁹ Mélanie GLODKIEWICZ, 2017, « Protection des femmes migrantes dans le régime d'asile de l'Union européenne et vulnérabilité liée au genre : pistes de réflexion autour des politiques de renforcement des frontières et de sécurité de l'Union européenne durant la crise humanitaire de la migration de 2014 à 2017 », Master en science politique, option Relation internationale, Université de Louvain.

²⁰ Joséphine LEMOUGUE, Eric Joël FOFIRI NZOSSIE, Jasmine Laurelle KAHOU NGOUYEM, « le Cameroun : les zones d'accueil des personnes déplacées, entre recomposition sociodémographique et gestion des personnes à besoin spécifiques », *alternative humanitaire*, n° 12, novembre 2019, P59-75.

²¹ Robert CHAMBERS, 1989, « vulnerability, coping and policy », *IDS bulletin*, 20 (2).

²² WISNER, 2007, *perspectives on social vulnerability*, 6/2007, 136 p. (en ligne).

lesquels on trouve les aléas environnementaux. Le terme désigne ainsi les impacts subis du fait de l'incapacité d'une société à les réduire en raison des caractéristiques inhérentes aux interactions sociales (rapports de pouvoir, institutions et valeurs culturelles) de cette même société.

Le Cameroun est confronté depuis plusieurs années à la crise humanitaire complexe dans ses régions de l'Est, l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-nord. Les mouvements se sont accrus avec l'instabilité politique des pays voisins, qui a conduit des centaines de milliers de personnes à se réfugier dans notre pays. Ce dernier, est un milieu d'accueil des étrangers venus de tout horizon. De cette culture hospitalière qu'à notre pays, l'Etat camerounais a institutionnalisé cela en ratifiant des conventions internationales relatives aux réfugiés. La loi du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun légalise cette tradition au plan national et justifie la présence au Cameroun de plusieurs centaines de milliers de personnes fuyant les exactions et les violences dans leurs pays. C'est ainsi que, le Cameroun lui-même fait face à un problème de déplacement interne, suite à la crise humanitaire qui se vit dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. C'est pourquoi, Patrick Youssef, Directeur régional pour l'Afrique au comité international de la Croix-Rouge

Cherche en ce moment à ouvrir des espaces humanitaires dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest du Cameroun, afin de venir en aide à des milliers de personnes déplacées internes jusqu'ici inaccessibles. Certains vivent en forêt, dans des zones impraticables, pour les agents humanitaires, soit en raison de l'état des routes, soit contrôlés par des groupes rebelles. Pendant ce temps, des déplacés de plus en plus nombreux dans la ville francophone, font toujours face à des problèmes de survie : problème de nutrition ; de scolarité et d'emploi. Beaucoup de femmes déplacées internes recourent aussi à la prostitution pour survivre.

V- PROBLÉMATIQUE

La connaissance sur le phénomène des déplacés internes en Afrique a beaucoup progressé aujourd'hui au concours des disciplines de sciences sociales et humaine. Cependant, les situations produites par les personnes déplacées internes, continuent à susciter des interrogations. Tel est par exemple, le cas spécifique des déplacés internes des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest Cameroun : cas de la jeune fille dans la ville de Yaoundé, sujet qui intéresse notre étude. La réflexion qu'on engage a déjà retenu l'attention d'un grand nombre de chercheurs qui ont consacré plusieurs écrits à ce sujet. Mais, ces écrits n'épuisent pas tous les contours de la question. Cela reste encore une étude à déployer car, ces travaux se sont beaucoup plus attelés sur la gestion de la crise ; la situation de déplacés dans leur nouveau milieu d'accueil, les lois conventions y afférents, nous poussant à constater l'écart entre ce qui

est dit dans ces conventions et la réalité sur le terrain, exposant les déplacés internes plus précisément la gente féminine à une vulnérabilité.

Au-delà de ce qui a été fait sur cette thématique, il est question pour nous de comprendre et d'analyser la situation de vulnérabilité de la jeune fille déplacée interne du nord-ouest et du sud-ouest Cameroun résidente à Yaoundé. Notre travail va constituer non seulement à présenter les causes pouvant expliquer la situation de vulnérabilité de la jeune fille déplacée ; savoir quels sont les mécanismes de résiliences de cette dernière pour faire face à sa vulnérabilité au quotidien et aussi de savoir, les méthodes de prise en charge mises sur pieds par l'État du Cameroun et ses partenaires.

VI- QUESTIONS DE RECHERCHE

Cette recherche s'articule autour d'une question centrale, suivie de trois questions secondaires ou spécifiques.

VI-1 QUESTION CENTRALE

Quelle est la situation de vulnérabilité des jeunes filles déplacées internes issue de la crise « anglophone » à Yaoundé ?

VI-2 QUESTIONS SECONDAIRES

- 1- Quelles sont les causes pouvant expliquer la situation de vulnérabilité de la jeune fille déplacée de la crise « anglophone » dans la ville de Yaoundé ?
- 2- Quelles sont les mécanismes de résiliences de celle-ci au quotidien pour faire face à sa vulnérabilité ?
- 3- Quels sont les méthodes de prises en charge mises sur pieds par l'État du Cameroun et ses partenaires, en vue de faciliter l'intégration de la jeune fille déplacée interne de la crise « anglophone » vivant à Yaoundé ?

VII- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Ce sont des réponses provisoires apportées aux questions de recherche.

VII- 1 Hypothèse centrale

La situation de vulnérabilité de la jeune fille déplacée des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est due au fait, qu'il y'a un réel problème de prise en charge au niveau national et internationale par les autorités compétentes et ces dernières se sentent livrer à elles-mêmes.

VII-2 Hypothèses secondaires

- 1- La situation de vulnérabilité de la jeune fille peut être causée par la difficulté à s'intégrer dans son nouveau milieu d'accueil sur divers plans à savoir : économique, socioculturel et géographique.
- 2- Pour faire face à leur vulnérabilité au quotidien, l'on observe dans la ville de Yaoundé une série d'activités économiques de résilience, à travers la multiplication des apprentis dans les secteurs d'activités informels.
- 3- Les conventions ont été signées ; les centres d'accueils pour déplacés internes ont été ouverts pour un suivi de ceux-ci, le gouvernement et ses partenaires ont mis des stratégies en place pour une meilleure insertion sociale de ces déplacés dans leur nouveaux milieux.

VIII- OBJECTIFS DE RECHERCHE

VIII-1- Objectif globale

Contribuer à améliorer les conditions de vie des déplacés internes à l'intérieur de leur propre pays.

VIII-2- Objectifs spécifiques

- 1- Caractériser la situation de vulnérabilité de la jeune fille.
- 2- Analyser le rôle des acteurs impliqués dans l'insertion sociale des déplacés de crise.
- 3- Étudier les stratégies de résilience de la jeune fille face à sa situation de vulnérabilité.

IX- INTÉRÊTS DE LA RECHERCHE

Ce travail porte sur plusieurs intérêts à savoir :

L'intérêt scientifique : cette étude à caractère scientifique contient des connaissances et sujets d'actualité dynamiques pouvant se perpétuer dans le temps dans l'optique d'apporter un ajout à chaque étude faite à ce sujet au fil du temps. À travers notre recherche, l'on propose une étude sociologique qui fournira des informations supplémentaire à la recherche scientifique ;

L'intérêt socioculturel : dans l'optique de promouvoir le vivre ensemble, cette étude permet de renforcer les liens sociaux entre les déplacés et la population hôte. Afin de pratiquer la tolérance, l'accueil et la solidarité entre citoyens ;

L'intérêt personnel : cette étude nous permettra tout d'abord à l'obtention du diplôme de Master en sociologie et à mieux appréhender la situation de vulnérabilité que traverse la jeune fille déplacée du nord-ouest et du sud-ouest Cameroun dans la ville de Yaoundé. Ce malgré tous les efforts mis sur pieds pour faciliter leur intégration.

X- Définition des concepts

Avant tout travail scientifique, il est impératif de faire une clarification conceptuelle pour expliquer et spécifier le sens des concepts que le chercheur a choisi, afin d'éviter toute confusion. Pour encore montrer son importance, Durkheim, affirme que : « La première démarche du sociologue doit être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification ». ²³Dans le *suicide*, il fait comprendre que les mots de la langue usuelle et les concepts qu'il exprime sont ambigus. Et que le savant qui les emploierait sans leur faire subir d'autres élaborations, s'exposera aux plus graves confusions.

Conflit

Le terme de conflit, évoque : le combat ; la lutte (un conflit armé) ; il suggère la rencontre d'éléments qui s'opposent (conflit entre la raison et la passion) ; de positions antagonistes (l'arbitrage d'un conflit) ; il renvoie souvent à une relation de tension et d'opposition entre personnes (les conflits familiaux). La qualité des acteurs qui s'affrontent permet de déterminer trois niveaux de conflit : « international », quand ce sont des puissances étrangères (comme dans la guerre) ; « social » quand il s'agit de groupes sociaux (comme lors d'une grève) et « relationnel » lorsqu'il implique des personnes ; « conflit interne » lorsqu'un individu est pris entre les valeurs, pulsions ou des désirs contradictoires et se trouve confronté à sa propre ambivalence. ²⁴

²³Émile DURKHEIM, 1895, les règles de la méthode sociologique, PARIS, PUF

²⁴ Dominique PICARD et Edmond Marc, 2015, la notion de conflit dans les conflits relationnels, p 7-17

Déplacés internes

Les Nations Unies, adoptés en 1998, définit les personnes déplacés comme :

des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situation de violence généralisée, de situation de violation de droits humain ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État .

Les réfugiés

La notion de *réfugié* n'a commencé à prendre un sens précis et à se construire comme catégorie juridique qu'à partir du moment où la question des réfugiés est apparus comme un « problème » auquel la communauté internationale contrainte de rechercher des solutions. Le mot *réfugié* dans la terminologie anglaise, désigne essentiellement les protestants chassés du Royaume de France à la fin du XVIIe siècle. Les réfugiés font l'objet d'une définition et d'une protection spécifiques en vertu du droit international. Selon l'HCR, Les réfugiés sont « des personnes qui se trouvent hors de leurs pays d'origine en raison d'une crainte de persécution, de conflit, de violence ou d'autres circonstances qui ont gravement bouleversé l'ordre public et qui, de ce fait, ont besoin d'une protection internationale »²⁵.

Migrant

Il n'existe pas de définition juridiquement reconnue du terme « migrant ». Toutefois, selon les Nations Unies, ce terme désigne « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelle que soit les cause, volontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ». Cependant, il est courant d'y inclure certaines catégories de migrants de courte durée, tels que les travailleurs agricoles saisonniers qui se déplacent à l'époque des semis ou des récoltes.

Vulnérabilité :

Le terme « vulnérabilité », est d'origine latine, nom commun vulnu la « blessure » verbe vulnerare « blesser », et encore vulnerabilis qui signifie « qui peut être blessé » et « qui blesse », notons l'extension de ces mêmes racines versvulnerarius dans le mot « vulnérable », peu

²⁵ Agence des Nations Unies pour les réfugiés, « réfugiés » et « migrants » : questions fréquentes, mars 2016

utilisé dans le langage commun, qui signifie ce qui est propre à la guérison des plaies et des blessures. L'exemple traditionnellement utilisé dans le dictionnaire est « l'arnica est vulnérable ».

Ce concept encore instable évolue depuis le XX^{ème} siècle. Vers les années 1970, le terme est usité par des catastrophes naturelles. Il s'étend dans la littérature médicale, essentiellement pédiatrique, psychiatrique et gériatrique, avec l'objectif d'identifier le paradigme commun aux sciences de la vie et de l'homme et ainsi de le distinguer des pathologies, pour se développer dans les années 1990 avec son utilisation actuelle, à savoir, une sensibilité qui expose à quelque chose ou à un évènement. Pareillement, les sciences sociales l'ont peu à peu investi en l'articulant au concept de résistance.

Communément, la vulnérabilité traduit une situation de faiblesse à partir de laquelle l'intégrité d'un être est ou risque d'être affectée, diminuée, informatique, zoologique, comptabilité.

Le terme toutefois, depuis quelques années à être travaillé par les sociologues pour forger une catégorie analytique à part entière. Deux types d'acception émergent en particulier. L'une est macrosociologique : nous serions entrés depuis quelques décennies dans une « anthropologie de vulnérabilité » qui confère toute sa force analytique à la notion et interdirait inversement de l'utiliser historiquement ²⁶ (MARTUCCELLI, 2014 ; Genard, 2014)²⁷. L'autre est microsociologique : la vulnérabilité, cette « potentialité à être blessé », doit être entendue comme une notion *universelle* (chacun est potentiellement exposé), *relationnelle et contextuelle* (nous sommes inégalement exposé à la vulnérabilité en raison de notre position dans l'espace social), *individuelle* (face à une même exposition, certains seront plus touchés que d'autres), *potentielle* (la vulnérabilité est une blessure qui peut advenir) et enfin *réversible* (sur laquelle on peut donc agir)²⁸ (Soulet, 2014). Cet ensemble de caractéristiques macro et microsociologique, fait du concept de vulnérabilité, une catégorie particulièrement pertinente

²⁶ MARTUCCELLI Danilo, 2014, « La vulnérabilité, un nouveau paradigme ? », in BRODIEZ-DONILO Axel et al, *vulnérabilité sanitaire et sociale. De l'histoire à la sociologie*, Rennes, PUR, février 2016.

²⁷ GENARD Jean-Louis, « La question de la responsabilité sous l'horizon du référentiel humanitaire », in BRODIEZ-DONILO et al, *Vulnérabilité...*, op. Cit.

²⁸ Soulet Marc-Henry, « Vulnérabilité et enfance en danger. Quel rapport ? Quel apport ? » In LARDEUX L, (éd), *Vulnérabilité, identification des risques et protection de l'enfance, nouveau éclairage croisé*, Paris, La documentation française, 2014.

pour et appropriable par l'action sanitaire et sociale. Pour autant, l'on a vu, elle n'est pas encore juridiquement qu'une notion émergente.

Résilience

Au sens premier, la résilience est un terme de physique des métaux qui exprime l'élasticité des matériaux: elle mesure la capacité d'un matériau à trouver son aspect initial après avoir absorbé un effort plus ou moins important. Dans l'analyse dynamique des conditions de vie, la résilience est l'opposé de la vulnérabilité, puisqu'elle réduit la probabilité de voir sa situation se dégrader à la suite d'un choc. Plus un individu est résilient, plus sa capacité de résistance à la suite d'un choc exogène est grande et moins il est vulnérable. Outre le fait de résister face à un choc, la résilience socioéconomique se traduit par une amélioration durable de sa situation, par exemple une sortie durable de la pauvreté.

Pour Georges COURADE et Charles-Édouard de SUREMAIN (2001, 124)²⁹, « la résilience est la capacité d'une personne à anticiper et réagir de façon à se dégager d'une menace potentielle mais prévisible ». Cette définition souligne l'idée selon laquelle l'individu est en prise sur son environnement, cherchant à le comprendre et à agir sur lui. L'individu résilient est un individu conscient des risques qu'il encourt et de ses possibilités d'agir sur ses potentiels dans le cadre de stratégies préventives et offensives.

Sophie ROUSSEAU (2007)³⁰, étudie l'approche des capacités de SEN, qui semble être un cadre d'analyse adapté pour l'étude de la vulnérabilité et des risques. En effet, la structure des capacités représente à un moment donné une configuration d'adaptation des personnes ou des communautés aux contraintes auxquelles elles doivent faire face. Suite à son analyse, Sophie identifie des variables favorisant la résilience, telle que l'éducation ; la diversification des activités complémentaires et des variables associées à la vulnérabilité, comme la présence de transferts, un faible niveau d'éducation et un accès réduit à la terre. Pour elle, il n'y a pas de symétrie parfaite entre résilience (définie comme la mise en œuvre d'une stratégie consciente de sortie de la pauvreté) et la vulnérabilité. Pour elle, au Sénégal, la *vulnérabilité* : est « la probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader quel que soit son niveau de

²⁹ G COURADE et Charles-Édouard de SUREMAIN, 2001, « Inégalité, vulnérabilité et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne, in Winter G. (coord), inégalité et politique publique en Afrique : pluralité des normes et jeu d'acteur », Paris, Karthala, p 124.

³⁰ Sophie Rousseau, 2007 « Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas de Manjakandriana à Madagascar », Monde en développement 2007/4 (n° 140), p

richesse, face aux fluctuations de la vie ». Le risque étant omniprésent dans la vie de tous les jours, tout individu en tout lieu et en tout temps est plus ou moins vulnérable.

CADRE THÉORIQUE

Il est utile de préciser dans le cas de cette étude le cadre théorique dans lequel la question qui prévaut est abordée :

En science sociale et particulièrement en sociologie, l'on utilise de manière générale les modèles théoriques pour étudier les phénomènes sociaux. Selon Jean-Louis Del BAYLE (1986 : 207), « un modèle théorique constitue une image schématique de la réalité destinée à en faciliter la compréhension et l'explication³¹ ». Dans cette étude, nous avons choisi respectivement : le constructivisme social ; l'interactionnisme symbolique.

Le constructivisme social

En sociologie, le constructivisme social est au croisement de différents courants de pensées présenté par Peter L. BERGER et Thomas LUCKMANN dans leur livre *the Social Construction of reality* (1966)³² à la suite des travaux d'Alfred SCHÜTZ. Ce dernier cherche à découvrir la manière dont la réalité sociale et les phénomènes sociaux sont « construits » en traditions. Dans son œuvre *Chose dite*, le sociologue Pierre Bourdieu propose de donner à sa théorie sociologique le nom de « structuralisme constructiviste » ou de « constructivisme structuraliste », affichant par là sa volonté de passer l'opposition fréquente en sociologie entre le constructivisme (qui fait du monde social le produit de l'action libre des acteurs).

Dans le cadre de cette étude, le constructivisme social permettra d'orienter l'attention vers le quotidien des jeunes filles déplacées et la façon dont elles s'organisent au quotidien, pour mieux comprendre leur situation de vulnérabilité.

L'interactionnisme symbolique

L'interactionnisme symbolique, est le courant de pensée de la sociologie qui analyse la société comme un résultat de l'interaction entre les individus qui la composent. Ces sens sont transformés lors du processus d'interprétation utilisé par l'individu pour interagir avec les choses. L'expression «interactionnisme symbolique» désigne globalement un courant

³¹ Jean-Louis Del BAYLE, 2000, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris-Montréal : L'Harmattan.

³²

sociologique d'origine américaine, fondé sur l'idée que, la société est le produit des interactions entre les individus. L'épicentre historique de ce courant est le département de sociologie de l'université de Chicago au milieu du 20e siècle. L'interactionnisme symbolique postule que l'être humain est un organisme qui possède un soi (le self), c'est-à-dire, qu'il peut se voir, s'adresser à lui-même de la même façon qu'il peut le faire envers autrui et ceci grâce à la « prise de rôle ».

Dans le cadre de ce travail, nous allons utiliser cette théorie du 20e siècle, qui a pour initiateur Georges Herbert M et son disciple Herbert BLUMER (...). Cette théorie nous a permis de comprendre et de montrer que les individus (déplacés internes) sont les producteurs de leur propre actions et signification. Elle permet également de valoriser les ressources de sens, dont ils disposent. Leur capacité d'interprétation qui leur permet de tirer l'épingle du jeu face aux normes et règles de leur milieu d'accueil. L'utilisation de cette théorie consiste à montrer que la signification des situations dans lesquelles ils sont immergés influence leurs actions sociales. Elle nous aidera aussi à comprendre que l'être humain est un organisme qui possède un soi (self) c'est-à-dire, peut s'adresser à lui-même et agir envers lui-même de la même façon qu'il peut le faire envers autrui et ceci grâce à la « prise de parole ». Vivant dans le même cadre social, chaque acteur social donne un sens individualisé à l'action selon les circonstances aux objets et aux situations qui caractérisent le cadre social ou environnement matériel.

B- Collecte et traitement des données

Dans cette étude de recherche, la méthode qualitative est utilisée, pour pouvoir explorer les attitudes, opinions et sentiments de la population de Yaoundé, face à la présence des déplacés internes, venant de la crise anglophone qui arrivent sur leur territoire chaque jour. Cette méthode, permet de mieux comprendre la situation de vulnérabilité que traverse la jeune fille déplacée interne dans la ville de Yaoundé. On peut aussi analyser tout ce qui s'y développe autour de ce sujet : l'aide, la gestion des déplacés, les mécanismes de résiliences de la jeune fille déplacée et autre.

B.1. Géographie de l'étude

Pour la réalisation de ce travail, on a ciblé les quartiers de Yaoundé, qui ont une forte représentation des populations ressortissant du Nord-ouest et du Sud-ouest Cameroun. À l'instar de Melen, Obili, Ngoa-ékelé, Biyem-assi, Etoug-Ebé et quelques autres quartiers à titre exceptionnel où l'on a eu des cas particulier durant la recherche, comme le quartier Ekié.

La collecte des données s'est fait, auprès des jeunes filles déplacées internes de la zone anglophone du Cameroun, vers la zone francophone (Yaoundé). Nous avons échangé en profondeur avec elles, pour mieux comprendre situation de vulnérabilité dans laquelle, elles se trouvent. Pour mener à bien cette étude, nous avons utilisé des techniques de collectes qualitatives adéquates pour ce fait.

Il est à noter que, nous avons rencontré d'énorme difficulté sur le terrain avec la collecte de données. Des autorités administratives jusqu'à la jeune fille déplacée, rien n'a été facile. C'est-à-dire que, tous les ministères étant chargés de la question des déplacées de crise du NOSO, nous ont tous dirigé vers le MINAT et lui à son tour, nous a dirigé vers la direction de la protection des personnes civiles qui à son tour nous programmait sans honorer aucun rendez-vous. Les chefs de quartier eux n'avaient pas d'informations claires sur les déplacés, parce que ces derniers se fondent dans la population hôte sans ce signaler. Tout comme certaines autorités religieuses qui sont sous le secret de la confession et ne voulaient pas exposer ces déplacés qui viennent se confier à eux. Officiellement, personne ne veut se prononcer sur le sujet, de peur des représailles, disent-ils. Alors, pour pouvoir atteindre l'information, nous avons usé de différents types de techniques de collecte de données.

B-2. Méthode ou technique de collecte de donnée

Dans le cadre de ce travail, les techniques de collectes des données ont porté sur les techniques qualitatives. Nous avons choisi des techniques qui nous ont permis de nous rapprocher de notre population d'étude afin de pouvoir entrer en profondeur dans la réalité sociale et pouvoir débusquer sa « face cachée »³³. Ainsi comme techniques, nous avons mobilisé un ensemble de procédés qualitatifs qui nous ont permis de recueillir les informations relatives à notre thème à savoir : l'observation directe, les entretiens et l'analyse documentaire.

B-2.1. Les Entretiens

Selon J-P DAUMAS, la décision de faire usage de l'entretien relève primordialement du choix d'entrer en contact direct avec les enquêtés pour obtenir des données de recherche³⁴. C'est un procédé qui doit circonscrire l'enquêté dans son contexte social et qui est en conformité avec la problématique et les hypothèses. C'est aussi une technique de collecte de données. C'est

³³ A. Touraine, *Le retour de l'acteur*, Paris Fayard, 1984, p.69

³⁴ J-P, DAUMAS, 1992, « L'entretien non directif », in Benoit Gauthier (dir), *Recherche sociale, De la problématique à la collecte des données*, Montréal, presses universitaires du Québec, 2^{éd}, pp 273-293.

d'ailleurs dans ce sens que M. GRAWITZ, définit l'entretien comme un : « procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé ³⁵ ». Il existe plusieurs types d'entretiens individuels à savoir : l'entretien libre ou non directif, l'entretien directif et l'entretien semi-directif. De ces différents types d'entretien, nous avons opté pour l'entretien semi directif ou semi-dirigé. L'entretien semi-directif, est un entretien ou « grille de thèmes³⁶ », qui « n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions³⁷ ». Il porte sur un certain nombre de thèmes qui sont identifiés dans une grille d'entretien préparé par l'enquêteur qui lui sert de guide.

Cette technique nous a permis d'une part d'obtenir des informations socio-démographiques sur la jeune fille déplacée interne et sur ses mécanismes d'insertions, elles nous ont livré les informations sur les types d'activités menées comme : coiffeuse, vendeuses, prostitution, serveuse et ménagère, babysitting, bien d'autres activités. Nous avons pu déceler comment elles reçoivent leur financement pour débiter une activité et comment font-elles pour économiser. D'autre part, elle nous a permis de comprendre comment la jeune fille procède pour pouvoir s'adapter dans son nouveau milieu d'accueil, à travers les regroupements des associations de ressortissants de leurs régions d'origine. À travers ces associations, elles disent se sentir en famille.

Nous avons aussi eu des échanges avec les chefs de quartiers et les autorités religieuses dans le cadre de nos méthodes de collectes de données en ce qui concerne l'accueil des déplacés dans leur zones et églises. Les chefs de quartiers, pour la plus part, nous ont dit que beaucoup de déplacés se fondent dans la population. Il n'y a pas une méthode mise en place pour les identifier. Ils sont confondus à la population hôte. Parfois, nous sommes informer seulement lorsqu'il y' a un délit commis par ces dernière au sein de la communauté.

La méthode de technique utilisé ici avec les organismes nationaux, nous a permis de savoir qu'ils reçoivent les déplacées dans le programme de prise en charge. Nous avons effectué une série d'entretien avec ces organismes, des personnes de bonne volonté et dues club qui y sont affilié tel que le ROTARY CLUB à l'association BONET qui y travaille tous ensemble pour venir en aide aux personnes déplacées. Pour Haro center, elle a aussi des programmes de

³⁵ M, GRAVIWITZ, 1990, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, p644.

³⁶ M, Ghiglione et al, 1978, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Armand colin, p.75

³⁷ R, QUIVY V CAMPENHOUDT, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, p.174

formations pour les jeunes filles déplacées internes ressortissant du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, pour ne citer que ceux-là. Cependant, les difficultés que rencontrent ces associations, sont d'ordre matériel, financier et psychologique. Ces ONG se sont rendu compte que, même s'il faille prendre en charge les jeunes filles déplacées financièrement et matériellement, celles-ci ont besoin d'une assistance psychologique avant tout. Parce que, beaucoup sont psychologiquement blessées par des traumatismes, à cause de ce qu'elles ont vécu en zones de crise. En occurrence, l'assassinat des êtres proche (amis, familles, voisins et autres).

B.2.2 les techniques documentaires

L'observation documentaire porte sur l'analyse des documents ou l'étude des traces. Il s'agit d'une observation médiatisée par les documents. Nous considérons comme document dans ce travail, tout élément matériel ou immatériel, qui a un rapport avec la vulnérabilité socio-économique, les déplacés internes dans leur propre pays, la migration, la vulnérabilité de la jeune fille et autres. Et qui de ce fait constitue indirectement une source d'informations sur les phénomènes sociaux. En réalité, dans le cadre de notre recherche, nous avons eu recours à la documentation historique. Nous avons consulté les ouvrages, les articles scientifiques, les rapports, les travaux de recherche académiques, les photographies et bien d'autres documents consacrés à des questions liées à la situation de vulnérabilité de la jeune fille déplacée interne de la crise anglophone, vivant à Yaoundé. Elle est regroupée dans la rubrique « Bibliographie » de notre mémoire. Elle contient des sources qui proviennent de différents types de documents.

B.2.3 Le récit de vie

C'est une méthode de recherche qualitative. Le développement scientifique des récits de vie s'est fait en sociologie à travers les travaux de l'école de Chicago dans les années 1920-1930. Le début était de comprendre les processus de l'œuvre dans les phénomènes d'immigration, de la délinquance juvénile et de la déviance. Le récit de vie ou autobiographie peut se définir comme étant : « la narration par la personne elle-même de son existence »³⁸. C'est la restitution dans le temps et dans l'espace par l'individu lui-même, des séquences d'évènements de sa propre vie. Cette méthode rétrospective accordant la place au sujet, permet de reconnaître au savoir individuel, une valeur sociologique. Les narrations des jeunes filles déplacées internes vivant à Yaoundé, nous permettrons de restituer les séquences d'évènements

³⁸ André AKOUN et Pierre ANSART (dir), op. Cit : pp 43-44

de leur déplacement jusqu'à Yaoundé et aussi d'appréhender leur manière d'agir dans leur milieu d'accueil.

Technique d'échantillonnage

Les méthodes qualitatives, laissent la possibilité aux chercheurs ou aux sociologues, de recourir à un ensemble de techniques qui vise à accéder à l'intelligence des phénomènes sociaux par interprétation à partir du point de vue des informateurs ou à partir du sens qu'ils donnent à leurs comportements et pratiques, ainsi qu'aux motivations qui leur sous-tendent. Dans ses grandes dimensions, les méthodes qualitatives, visent non pas une représentativité statistique, mais davantage une compréhension contextualisée des phénomènes. Globalement, il faut dire que, dans les recherches qualitative, le chercheur veut comprendre le pourquoi et le comment des phénomènes.

La recherche qualitative se caractérise généralement par un recours à des échantillons relativement restreint et choisis à dessein. Un échantillon pour M. GRAWITZ³⁹ est un sous ensemble représentatif d'une population de recherche. L'échantillonnage n'est pas déterminer par le besoin de généraliser ou de prédire, mais par celui de créer et de tester de nouvelles interprétations et acquérir une meilleure compréhension d'interprétation d'un phénomène.

Dans notre étude, nous avons procédé par l'échantillonnage non probabiliste : l'échantillon « boule de neige ». Dans ce type d'échantillon, appeler aussi échantillon de réseau, les individus sont sélectionnés en fonction de leur lien avec « un noyau » d'individus. L'on a procédé par boule de neige, pour pouvoir récolter nos informations. C'est ainsi que, les individus nous conduisaient chez d'autres. Vue la délicatesse de notre sujet, ça n'a pas été facile d'avoir des jeunes filles déplacés se livrer totalement à nous. Beaucoup ont peur de l'inconnu et surtout, s'il s'agit de leur évoquer le sujet qui fâche et rappelle de mauvais souvenir.

³⁹ M. Grawitz,op.cit.

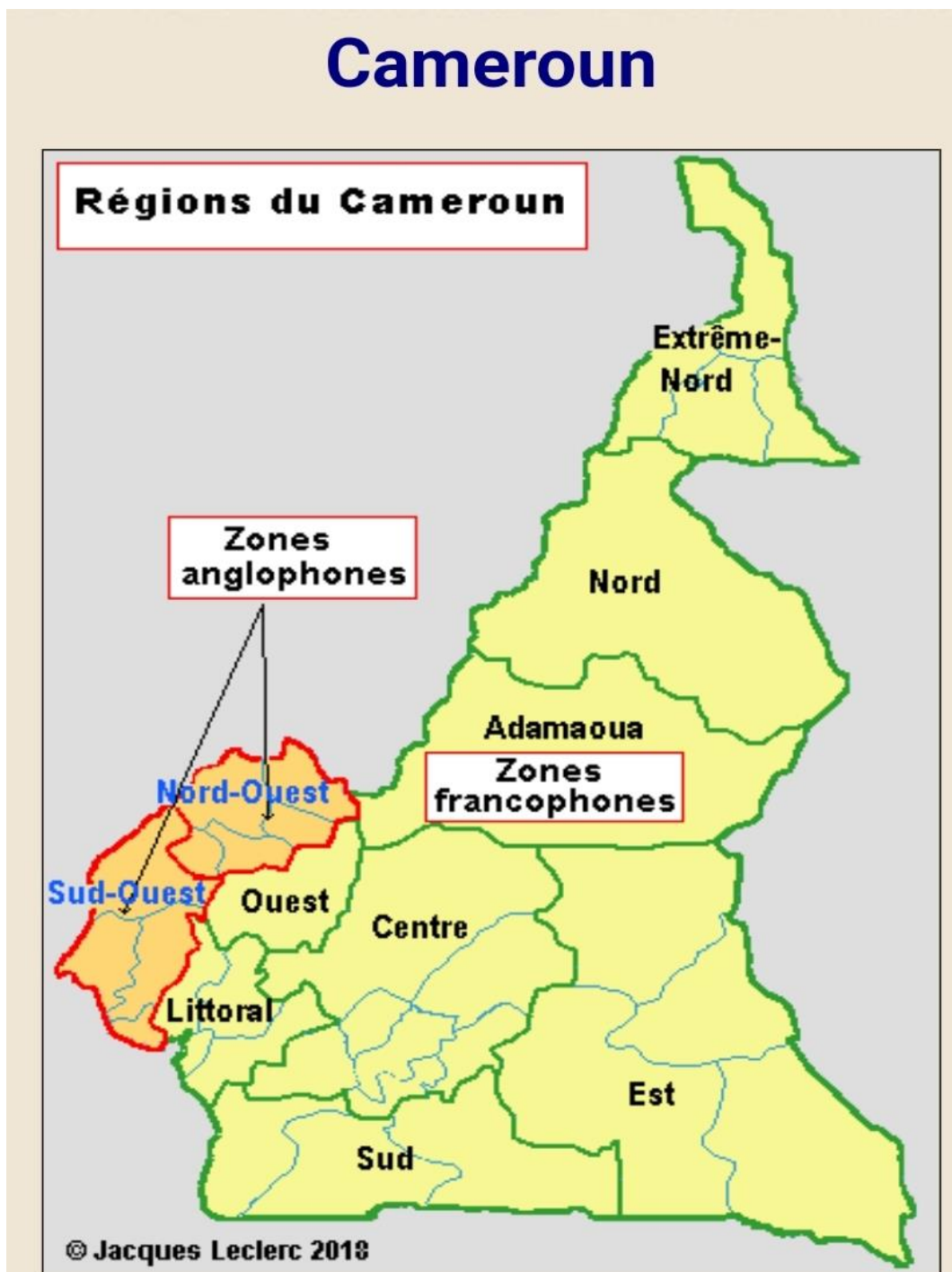
PREMIERE PARTIE : LA SITUATION DE VULNÉRABILITÉ DE LA JEUNE FILLE DÉPLACÉE INTERNE DES RÉGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST VIVANT À YAOUNDÉ

La première partie de notre travail, repose sur deux points :

Le premier chapitre, qui consiste à déceler les causes du déplacement et les facteurs expliquant la vulnérabilité des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun vivant à Yaoundé. Cette partie nous permettra de comprendre le comment et le pourquoi de leur vulnérabilité. Elle permettra également au lecteur d'être guidé à propos de notre sujet d'étude portant sur la vulnérabilité de la jeune fille déplacée interne des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun dans la ville de Yaoundé.

Le second chapitre, lui examinera les mécanismes qui ont été mis en œuvre en vue de venir en aide à ces déplacés, que ce soit sur le plan national qu'international et relever les manquements des actions menées par les acteurs de la société civile, le gouvernement et les organismes non gouvernementaux, sur la gestion des déplacés. Il sera aussi question d'évaluer, les difficultés rencontrées par les acteurs impliqués dans cette assistance, dans l'accomplissement de leur mission.

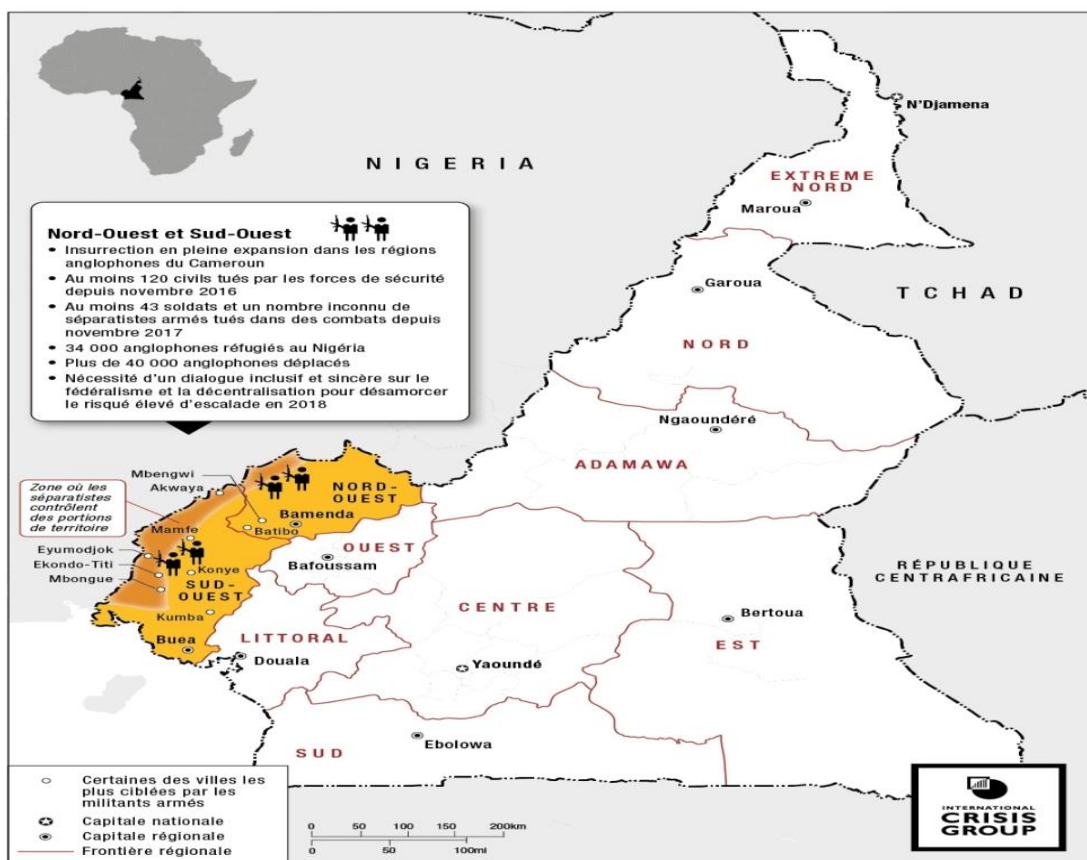
Image 1 : Carte du Cameroun, représentant la zone anglophone :



Source : Google , carte Cameroun plan

Sur cette image, nous pouvons voir les deux régions représentant la zone anglophone du Cameroun. Ces deux régions sont le nord-ouest et le sud-ouest Cameroun.

Image 2 : Carte du Cameroun représentant les zones de violence et de conflit des régions anglophones :



Carte de la crise anglophone au Cameroun

Source : international Crisis Group :

Ici, nous pouvons percevoir les zones où le conflit est plus accentué et certaines villes les plus ciblées par les militants armés. Au nord-ouest, on peut citer : Batibo et Mbengwi. Au sud-ouest, on a : Akwaya, Manfé, Konye, Eyumodjok, Ekondo-Titi, Mbongue et Kumba.

CHAPITRE I : LA CRISE DES RÉGIONS ANGLOPHONES ET LE DÉPLACEMENT DES POPULATIONS VERS L'INTÉRIEUR

Dans ce chapitre, nous allons examiner la situation de vulnérabilité des femmes déplacées à Yaoundé. Pour cela, on mettra un accent sur les causes de leur migration, comprendre la vulnérabilité et. Puis le lien qui existe entre migration forcée et vulnérabilité.

Les déplacements ou les migrations des populations sont toujours motivés. Les causes des migrations peuvent être les catastrophes naturelles (tremblement de terre, éruption volcanique, séisme inondations, etc.), climatiques avec la montée de la sécheresse, l'avancée du désert ou des conflits avec leurs nombreuses conséquences. C'est de ce dernier qu'il s'agit dans le cadre des facteurs ayant provoqué le déplacement des populations des régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun vers l'intérieur du pays.

Ainsi, pour mieux comprendre et expliquer la situation de vulnérabilité des jeunes filles déplacées internes au Cameroun, il est important de situer les différentes causes de ce phénomène dans leur contexte social et historique.

I. LES CAUSES HISTORIQUES ET POLITIQUES DE LA CRISE DU NOSO

La crise qui affecte les régions anglophones plonge ses racines dans l'histoire du Cameroun depuis les indépendances aux politiques de cohabitation ou de coexistence entre les francophones et les anglophones, entre les peuples originaires du Nord-Ouest et du Sud-Ouest partout ailleurs.

A- LES CAUSES HISTORIQUES

Un point d'histoire est essentiel, afin de comprendre la genèse et les dynamiques de la crise actuelle dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. En effet, après la défaite allemande pendant la Première Guerre mondiale, ses colonies dont le Kamerun sont placés sous-mandat de la Société des Nations dont l'administration est confiée à la France et à la Grande-Bretagne. Les Français héritent du 4/5ème du territoire appelé Cameroun oriental où ils appliquent le système d'administration directe tandis que les Anglais se contentent de la partie dite Cameroun occidentale. Celle-ci jouxte leur colonie du Nigéria où ils mettent en place un système d'administration qui s'appuie sur les chefs locaux : c'est l'Indirecte rule. En effet, après la défaite allemande pendant la Première Guerre mondiale, ses colonies dont le Kamerun sont

placés sous-mandat de la Société des Nations dont l'administration est confiée à la France et à la Grande-Bretagne. Les Français héritent du 4/5ème du territoire appelé Cameroun oriental où ils appliquent le système d'administration directe tandis que les Anglais se contentent de la partie dite Cameroun occidentale. Celle-ci jouxte leur colonie du Nigéria où ils mettent en place un système d'administration qui s'appuie sur les chefs locaux : c'est l'Indirecte rule. En plus, c'est sur son régime que les revendications vont se développer dans l'espace public. En effet, la multiplication des acteurs et des revendications plus extrêmes (jusqu'à la déclaration d'Indépendance, plus symbolique que réelle, de l'Ambazonia Republic sur radio Buea en 1999 par le SCNC (Southern Cameroons National Council) s'est traduite par un émiettement des forces, et finalement par l'affaiblissement progressif du SDF tout au long des années 1990-2000, tandis que le projet centralisateur marginalisant toujours un peu plus des régions anglophones a poursuivi sa route pluri-décennale. Le gouvernement camerounais lui continue de régner avec les mêmes stratégies, disant ne rien changer sur la forme de l'État camerounais.

C'est dans cette lancée que les chercheurs camerounais vont se pencher sur cette question depuis des années. La politologue Nadine MACHIKOU dit à cet effet que : « reconstituer les chemins de la question anglophone au Cameroun requerrait de retracer l'histoire de la décolonisation des deux territoires anciennement sous tutelles française et britannique, puis celle de la recentralisation de l'État camerounais ⁴⁰».

Les déplacés internes sont aussi cause du problème de la gestion « du problème anglophone ». En effet, la gestion de la mémoire et l'histoire du pays est souvent source de cafouillage. On observe beaucoup de non-dits sur la place de certaines réalités politiques. Nul ne peut occulter le fait que la crise est la conséquence de la manière dont le politique camerounais a posé le problème et les réponses qu'il a tenté d'apporter.

La gouvernance politique, la gestion des ressources sont souvent pointées du doigt dans cette crise. La mal gouvernance a fait ressortir en surface la problématique liée à la « marginalisation » des populations anglophones que ce soit sur l'accès aux services, que ce soit l'accès aux biens de diverses natures. Il s'agit d'une histoire faite de controverses, de crise et de beaucoup de mobilisation. La mobilisation du passé colonial, des accords qui ont donné naissance à la réunification⁴¹. C'est aussi l'histoire qui remet au goût du jour la gestion des

⁴⁰ Nadine MACHIKOU, « Utopie et dystopie ambazoniennes... », 2018, Pp 119.

⁴¹ Victor Julius NGOH, *Cameroun 1884-1985: Cent ans d'histoire*, CEPER, 1990.

minorités linguistiques et culturelles. Il s'agit donc d'une accumulation des revendications ou mécontentements de cette catégorie de Camerounais⁴².

B- LES CAUSES POLITIQUES

La crise anglophone est la conséquence aussi de la post-colonie ou de ses tares dans la mesure où nul ne saurait nier la place que l'identité occupe dans l'évolution de cette crise. L'identité léguée par le colon britannique et français à savoir les langues, la culture, les systèmes éducatifs, les manières de penser, d'agir et de voir le monde qui surgissent dans la scène politique en 2016⁴³.

Il est clair que sur le plan politique la crise anglophone est aujourd'hui perceptible et visible. Cela est mieux reporté par Mireille RAZAFINDRAKOTO et François ROUBOUD (2018 : 20) :

Le mécontentement réel partagé par la grande majorité des habitants de la zone anglophone ne saurait être ignoré. Il doit impérativement être pris en compte, pour quiconque souhaiterait sincèrement résoudre durablement le problème. Plutôt qu'une fin de non-recevoir, voire le confinement dans une stratégie purement répressive, l'ouverture d'un dialogue avec l'ensemble des acteurs pouvant représenter la population des deux régions – des interlocuteurs qui ne se limitent à ceux qui sont actifs dans la rébellion et qui s'expriment par la violence – est un préalable susceptible d'éviter que la situation ne s'aggrave, sinon aujourd'hui, dans un avenir plus ou moins lointain. Dans tous les cas, la situation actuelle montre que si les origines de la crise remontent loin dans le passé (colonial), et qui persiste depuis l'indépendance, la stratégie adoptée jusqu'à ce jour, notamment l'ostracisation de la question dans l'espoir que les ressentiments disparaissent, et été inopérante et n'a pas permis de la résorber, au contraire. Reconnaître les racines historiques du conflit et le sentiment diffus qu'expriment aujourd'hui de façon de plus en plus explicite les Anglophones de ne pas pouvoir faire entendre leurs voix, avec des manifestations chaque jour plus violentes, tel est le défi auquel les autorités sont confrontées. Ce n'est rien moins que l'avenir de la Nation camerounaise qui est en jeu.

II. LES DIFFICULTÉS SOCIOÉCONOMIQUES

Il est indéniable que la pauvreté, la manière et le manque d'infrastructures ont contribué en grande partie au déclenchement de la crise du NOSO. Nous le voyons sur le plan social et économique des déplacements internes au Cameroun plus précisément du Nord-ouest et du Sud-ouest.

⁴² Piet KONINGS and Francis NYAMNJOH, « The anglophone Problem in Cameroon », in the journal of Modern African Studies, vol.35, n°2, 1997.

⁴³ Marie-Emmanuelle POMEROLLE, Hans De Marie HEUNGROUPE, 'The "Anglophone crisis": A tale of the Cameroonian postcolony', *African Affairs* 116, 464 (2017), pp. 526–538

A- LES DIFFICULTÉS SOCIALES

La partie anglophone actuelle est constituée de deux des dix régions du Cameroun, à savoir : le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Ces régions rassemblent environ 5 millions d'habitants, dont 1 968 578 habitants au Nord-Ouest et 1 553 320 habitants au Sud-Ouest sur une population camerounaise de presque 25 millions.

En 1961, les représentants du Southern Cameroon et le président de la République du Cameroun, Amadou Ahidjo, se retrouvent à Foumban (Cameroun) pour négocier les modalités de la réunification. Mais certains anglophones considèrent toujours à l'heure actuelle que, les causes stipulant une fédération égalitaire de l'accord conclu à cette occasion n'ont pas été respectées par Yaoundé. Après la réunification, Ahidjo impose en effet une constitution qui accorde de larges compétences à l'exécutif de l'État fédéral au détriment des deux États fédérés (le Cameroun occidental et le Cameroun oriental). Il s'applique également à contrôler en usant de la répression et en exploitant les divisions entre anglophones.

Ahidjo accentue progressivement la centralisation, allant jusqu'à supprimer le fédéralisme en 1972, lorsqu'à la suite d'un referendum, le Cameroun devient la République uni du Cameroun.⁴⁴

La légalité de cette abrogation, demeure contestée par les anglophones car la constitution de 1961 ne prévoit pas de changement de la forme de l'État et n'envisage la révision de la constitution que par voie parlementaire. Des militants anglophones estiment aussi que, le referendum n'aurait pas dû être organisé au niveau national, mais seulement au Cameroun occidental qui avait le plus à perdre.»

Lorsque Paul BIYA succède à Ahidjo à la présidence de la République du Cameroun en 1982, il renforce encore la tendance du centralisme. En 1983, il divise la région anglophone en deux : le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. L'année suivante, il modifie l'appellation du pays officielle du pays, qui devient la République du Cameroun, reprenant ainsi, le nom de l'ancienne partie francophone et il supprime la deuxième étoile sur le drapeau, qui représentait la partie anglophone.

Face à la volonté d'assimilation de Yaoundé, la colère des anglophone se cristallise autour des questions telles que : l'économie et l'éducation. Selon un rapport d'ICG, 2010, les plaintes de la minorité anglophone sont justifiées à de nombreux égards. En ce qui concerne l'éducation par exemple, « *le gouvernement ne s'est pas montré attentif aux traditions anglophones, alors que, (...) les anglophones sont constamment désavantagés car, contraints*

⁴⁴ Selon le rapport de l'ICG sur la crise anglophone datant de 2017.

de rejoindre le système francophone, à mesure qu'il se rapproche du niveau universitaire ». Cependant, d'après le même rapport, la supposée marginalisation sociale n'est pas si évidente, car, « beaucoup parmi l'élite anglophone occupent de haut postes dans la fonction publique de Yaoundé. Le Cameroun anglophone, n'est pas plus socialement défavorisé que d'autres régions du pays, en particulier le Nord et l'Est ».

Lorsque que le multipartisme est restauré dans les années 1990, l'espoir est anglophones de voir leurs préoccupations prise en compte est renouvelé. Le 26 mai 1990, le social democratic front (SDF), un parti d'opposition à vocation nationale mais avec une forte composante anglophone, est créé à Bamenda puis élargie son influence dans la zone anglophone d'abord et dans les provinces francophones ensuite. Ce parti prône le fédéralisme et il est tout près de la victoire lors de l'élection présidentielle de 1992.

Dans la perspective de la révision de la constitution pour l'adapter au multipartisme, les anglophones crée la *all aglophone conference* (AAC) en 1993 et réclame le retour au fédéralisme. Cette orientation est rejetée au profil de la décentralisation. La position du SDF à cette occasion, qui propose face à l'opposition des francophones au fédéralisme à deux États, un fédéralisme à quatre États n'est pas accepté par certains militants anglophones. Ceux-ci se regroupent dès 1995, dans des mouvements appelant à la sécession. Le plus connu est le Southern Cameroon national council (SCNC), dont la franche jeune, le Southern Cameroon Youth ligue (SCYL), a recours à l'action violente à petite échelle.

Après l'âge d'or des années 1990, la contestation anglophone s'effrite. L'élan sur le terrain est perdu, et seule la diaspora anglophone reste active, avec des plaidoyers auprès de la communauté internationale en faveur de la sécession. Les militants des SCNC continuent toutefois à organiser des protestations dans les régions anglophones chaque 1^{er} octobre et sont à l'origine de quelques actions spectaculaires mais symboliques, comme la proclamation en 1999 et en 2009 de l'indépendance de l'Ambazone Republic désignation par les sécessionnistes de leur État autoproclamer.

B- LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Le fonctionnement de l'administration camerounais porte en elle-même elle causes économiques de la crise anglophone. Car, les deux plus grandes capitales du Cameroun à savoir : la capitale économique (Douala) et la capitale politique (Yaoundé), qui mènent le déroulement et le fonctionnement de la vie du Cameroun. Elles sont situées dans la zone

francophone du pays. Dans ces 2 villes, on retrouve tous les ministères (MINADER ; MINAT ; MINCOMMERCE ; MINAC ; MINICOM ; MINAS ; MINDEF ; MINDCAF ; MINDUP ; MINSUP ; MINREX ; MINJEC...) à Yaoundé et les plus grandes usines comme : CHOCOCAM ; SOSUCAM ; CAMLAIT ; SOCAPALM et bien d'autre. C'est cette centralisation du pouvoir économique dans les zones anglophones qui a suscité des revendications aboutissant à la crise. Beaucoup d'anglophone se considère marginalisés, voir victimes de discriminations et dénoncent un partage inéquitable de la richesse.

Les tensions actuelles, ont émergées en novembre 2016, avec la revendication d'enseignants déplorant la nomination de francophone dans les régions anglophones, de juristes rejetant la suprématie du droit romain au détriment de la « Common Law » anglo-saxonne. Depuis le début de cette crise, les populations connaissent une forte dévaluation de leurs conditions de vie liée notamment à l'impossibilité pour les enfants de fréquenter l'école ; aux difficultés d'accès à la nourriture ; à l'eau, à la santé et à d'autres besoins et services de base, ainsi qu'aux cas de violences basées sur le genre dont sont victimes les femmes déplacées et d'autres abus et violations des droit humains. L'ICG (2018) relève que, selon le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM), la crise anglophone a déjà perdue causée une perte directe ou un manque à gagner de 29 milliards de franc CFA ; plus de 6 000 emplois ont été détruits sur les implantations agro-industrielles où la production est stoppée et environ 8 000 emplois sont menacés.

- **LA PRÉCARITÉ SOCIALE**

Les risques humanitaires et sécuritaires rencontrés par les personnes déplacées dans d'autres parties du Cameroun sont d'actualité depuis le début de la crise. Le conseil Norvégien pour les Réfugiés dit à cet effet que : « Les personnes qui fuient la violence se retrouvent souvent confrontés, une fois arrivés sur leur lieu de refuge, aux mêmes conditions qui les ont forcées à quitter leur foyer.»⁴⁵ Près de la moitié des personnes déplacées du NOSO ont été victimes directes des violences, que ce soit la discrimination pour leurs origines (anglophones)⁴⁶ ou pour d'autres stéréotypes. D'autres ont déclaré avoir été violées ou violentées physiquement.

Les lieux de déplacement sont souvent peu sûrs. Dans la région de l'Ouest, on craint que certains villages de déplacés n'aient perdu leur caractère civil et humanitaire, exposant leurs

⁴⁵ NRC, Déplacement interne en Afrique, 2017.

⁴⁶ Au Cameroun actuellement, dire qu'on vient du NOSO est stigmatisant. On pense tout de suite que vous êtes soit un Amba boys ou soit un sympathisant de leur cause

occupants à de graves risques sécuritaires. Notamment les attaques de l'armée camerounaise qui les accusent souvent d'être en complicité avec les *ambaboy*s. À Yaoundé et à Douala, l'explosion des bombes artisanales et certains discours exposent les populations déplacées internes à garder leurs distances. C'est ce qui justifie par exemple la fouille et couvre-feux dans des quartiers fortement peuplés par les ressortissants de ces régions. À la suite de tels épisodes de violence, les familles sont souvent séparées et perdent la sécurité et le soutien qu'offre la vie en communauté, quand celle-ci ne migre pas dans d'autres villes ou villages.

Les violences basées sur le genre qui affectent les jeunes filles réfugiées sont très fréquentes. Les femmes et les jeunes filles sont tout particulièrement exposées à l'exploitation et aux sévices sexuels. Il s'agit des pratiques qui prennent des proportions inquiétantes du point de vue de leur matérialité : viol, mariage précoce, mariage forcé, exploitation en tant que main-d'œuvre dans les ménages ou dans les milieux de la débauche et de la luxure, etc.

Le déplacement a des effets dévastateurs sur les enfants et assombrit leurs perspectives d'avenir⁴⁷. Selon l'UNICEF, plus de la moitié des petits Sud-Soudanais ont été déscolarisés, ce qui représente la proportion la plus élevée au monde, et 16 000 ont été enrôlés dans des groupes armés. Ce triste constat de l'UNICEF au Soudan peut être transposé au Cameroun dans les régions anglophones. (Voir le cas de la crise anglophone).

D'après NRC :

On estime qu'une guerre civile qui fait 2500 morts en cinq ans réduit l'espérance de vie d'environ un an et accroît la proportion de personnes sous-alimentées de plus de 3 %, la mortalité infantile d'environ 10 % et le nombre de personnes privées d'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées de près de 2 %²⁵. Toujours selon les estimations, une seule année de guerre civile ampute la croissance économique d'un pays d'environ 2 %, alors qu'en multipliant par deux le revenu par habitant dans les pays à faible revenu (...)»⁴⁸.

Dans le rapport de l'État, les violences faites aux populations sont aussi la cause des déplacements internes. En effet, que ce soit les populations rurales ou les populations urbaines sont victimes de l'enlèvement de cette crise, on note de manière générale que :

Les populations civiles, notamment dans les zones rurales, ont payé le plus lourd tribut à la guerre haineuse imposée par les terroristes au peuple camerounais. Victimes de multiples exactions (assassinats, vols, viols, rapt, racket, etc.) et de la psychose créée par les menaces, intimidations, «fake news», etc., plusieurs d'entre elles se sont réfugiées à l'étranger ou dans les autres régions du Cameroun⁴⁹.

⁴⁷ Voir le rapport du NRC, 2017, de l'UNICEF...

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Voir Plan d'assistance humanitaire d'urgence dans les régions du NOSO (2018-2019), PP 4

Les événements ci-dessous attestent cette triste réalité :

- 05 février 2017, incendie du Lycée Technique de Kang-Barombi dans la Meme ;
- 17 mai 2017, incendie du Lycée bilingue de Kumbo dans le Bui ;
- Nuit du 8 au 09 mars 2017, incendie du Collège d'Enseignement Secondaire (CES) de Kang-Barombi;
- 28 juillet 2017, incendie du bloc administratif du Lycée Bilingue de Kembong ;
- 31 juillet 2017, incendie du bloc administratif du Lycée d' Afap ;
- 19 janvier 2018, incendie du bloc administratif du Lycée de Balikumbat (Ngoketunjia);
- 23 janvier 2018, incendie du dortoir des filles du Collège Sainte-Rita de Nkambe. Les élèves n'ont eu la vie sauve que parce qu'elles avaient quitté le dortoir avant ce forfait pour le réfectoire ;
- 24 janvier 2018, incendie de l'École Publique d'Etam, Tombel (KupeMuanenguba) ;
- 1er février 2017, les terroristes ont attaqué à la machette les Enseignants du Collège d'Enseignement Secondaire de Mbeta, Arrondissement de Nguti, en blessant plusieurs.
- 20 septembre 2017, une bombe artisanale a explosé dans une salle de classe de l'Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG) du quartier Bonadikombo, Arrondissement de Limbe I.
- 29 janvier 2018, environ 50 terroristes armés de gourdins et de machettes se sont rendus au Lycée Bilingue de Bangem (Kupe Muanenguba), où ils ont chassé les élèves des salles de classes. Suite à la psychose ainsi créée, les autres élèves de cette localité ont déserté leurs établissements scolaires.
- 1er février 2018, des terroristes armés et encagoulés ont fait irruption au Collège «*Seat of Wisdom*» de Menji (Lebialem). Ils ont tenu en respect les élèves internés et pris en otage trois religieuses qui y enseignent : les Sœurs Anne Marie, Martine et NOVA, respectivement de nationalités philippine, française et italienne ;
- 21 février 2018, vers 13 heures, des terroristes ont enlevé et assassiné le Directeur de l'Ecole Publique d'Etam, EJOLE Patrick, alors qu'il se rendait à Tombel. Ils l'accusaient de collaborer avec les Pouvoirs Publics.
- Le 10 avril 2018, des terroristes lourdement armés ont pris d'assaut des établissements scolaires dans les localités de Ngussi et Nyassossodans le Koupe-Manengouba.

- Le 25 avril 2018, M. ASHU Thomas NKONGHO, Surveillant Général du Lycée Bilingue de Kossala, dans la Meme, a été assassiné au sein de son établissement scolaire par les terroristes ;
- Le 25 mai 2018, Madame ENANGA Georgiona, Proviseur du Lycée Bilingue de Buea, a été enlevée par les terroristes, etc.

B- LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

De nombreux PDI⁵⁰ perdent leurs sources de revenu ainsi que leurs biens et vivent désormais dans un état de pauvreté chronique. Par exemple, au Nord-Est du Nigéria, les personnes ayant trouvé refuge dans des campements informels voient leurs libertés de mouvement limitées, une situation qui les empêche d'accéder à leurs moyens de subsistance. Dans la ville de Yaoundé, les personnes déplacées internes rencontrées disent ne pas avoir assez à manger, un logement, décent, des matelas, etc. Beaucoup d'entre eux font recours à des mécanismes de survie pas dignes comme : la mendicité, l'endettement et la prostitution pour obtenir de la nourriture, de l'argent, des vêtements ou un logement. Ces stratégies aggravent leur vulnérabilité, les plongeant souvent dans l'engrenage de la misère et de la dépendance vis-à-vis de l'aide, avec tout ce que cela comporte pour les déplacés et les communautés dans leur ensemble.

Les violences limitent l'accès des personnes déplacées dans la zone de conflits. Cela réduit leurs moyens de survie. À Yaoundé, ce qui limite leur accès aux soins, est le fait qu'elles soient confondues à la population hôte. Par ailleurs, les personnes déplacées n'ont souvent qu'un accès limité aux services de base comme l'assistance et les soins de santé faute de moyens. Il faut aussi ajouter le fait que certaines ne disposent plus de pièces d'identité pour leur identifier au moment de comptabiliser les victimes de la crise. Cette situation complique aussi leur accès à un poste de travail.

Sur le plan économique, pauvreté, risques et vulnérabilité sont des phénomènes souvent associés ou parfois confondus dans les analyses économiques. S'il est incontestable que la pauvreté crée des risques directs, et indirectement amplifie les désastres, les multiples définitions de la pauvreté ou de la vulnérabilité entretiennent et encouragent un amalgame d'où n'émergent le plus souvent que des politiques floues

⁵⁰ PDI : personnes déplacés interne

Néanmoins, le déplacement est susceptible de se prolonger, non seulement pour les personnes dont les biens ont été gravement endommagés ou détruits, mais aussi pour celles qui doivent faire face aux conséquences des facteurs interdépendants comme l'insécurité, la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Autant de facteurs qui rendent leur existence précaire et leurs moyens de subsistance non viables dans leur localité d'origine. Au Cameroun, depuis 2017, on estime que 8.500 familles chassées par la guerre et sont toujours déplacées jusqu'aujourd'hui. Cette situation montre la nécessité de mieux comprendre les enjeux que soulèvent les migrations des populations chassées de leurs terres par la guerre.

Pour ce qui est spécialement de la zone anglophone, les appréciations sur les conditions économiques des populations qui se sont déplacées ou qui y sont restées sont critiques. Mireille RAZAFINDRAKOTO et François ROUBAUD (2018) précisent que l'instabilité dans la zone anglophone est en train d'affecter durement l'économie dans ces régions. Mais on peut s'interroger sur la situation avant l'éclatement des troubles. Une des raisons mises souvent en avant dans les médias pour expliquer la crise est la marginalisation politique et économique des personnes dites « Anglophones ». Le profil de pauvreté monétaire et les indicateurs fournis par la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4), montrent une situation très contrastée entre les deux régions.

L'incidence de la pauvreté en 2014 est faible dans le Sud-Ouest (18% contre 38% au niveau national), alors qu'elle est très forte et s'est accru dans le Nord-Ouest (passant de 51% à 55% de 2007 à 2014). Si on se réfère à cet indicateur, les Anglophones appartiennent à deux régions économiques que tout oppose : le Sud-Ouest est l'une des plus riches (après les deux grandes villes de Douala et Yaoundé), tandis que le Nord-Ouest fait partie des plus pauvres (après l'Extrême-Nord et le Nord qui comptent respectivement 74% et 68% de pauvres) (2018 : 10).

III- LE CONFLIT ARMÉ DU NOSO ET SES CONSÉQUENCES

Le conflit armé prend naissance dans les régions du NOSO en 2017, c'est-à-dire juste un an après le déclenchement de la « *crise anglophone* ». Il part de plusieurs éléments indissociables : la crise, le problème et le conflit la militarisation des régions et la dynamique de formation des milices rebelles. Comme le soulignent Mireille RAZAFINDRAKOTO et François ROUBAUD (2018 : 4) :

Ce qu'il est convenu d'appeler la « question anglophone », qui a resurgi dans le débat camerounais au tournant de l'année 2016, est aussi ancienne que le Cameroun lui-même. Son acuité fluctue au fil du temps, au gré des événements avec ses poussées de fièvre récurrentes, mais elle se maintient en toile de fond, inscrite dans le temps long de l'histoire même du pays. Nous traçons ici les linéaments, dont le rapport récent de l'International Crisis Group consacré à ce sujet constitue une excellente synthèse.

A- La militarisation des deux régions

L'une des causes du déplacement interne dans la zone francophone des populations est liée au processus de militarisation des deux régions depuis 2017. Il s'agit de la multiplication des attaques que ce soit des rebelles (sécessionnistes) ou que ce soit la réponse des militaires du Bataillon d'Intervention Rapide (le BIR). L'organisation Mondiale de l'Immigration situe le pourcentage des déplacés internes pour des raisons de conflits armés au Cameroun issues du NOSO à 93%⁵¹.

Ce chiffre peut être revu à la hausse ou à la baisse en fonction des organismes qui interviennent dans la zone. Cependant, ce que nous reconnaissons au-delà de ces statistiques est l'évolution des migrations causée par les combats entre militaires et sécessionnistes dans les deux parties du pays.

C'est dans ce contexte de conflictualité couplée aux opérations dites des « *villes mortes* » sporadiques et de revendications ponctuelles portées par les personnes résidentes dans la diaspora que la crise a éclaté en octobre 2016. Les nouvelles contestations politiques et administratives se combinent avec des revendications historiques, mettant en exergue plusieurs dimensions de la crise. Elle a débuté par une grève des avocats anglophones, « contestant la francisation » et la francophonisation du droit et de la justice (Mireille RAZAFINDRAKOTO et François ROUBAUD : 2018).

Cependant, la répression d'une manifestation pacifique organisée à Bamenda met le feu aux poudres le 8 novembre 2016. Les enseignants se mettent à leur tour en grève pour des raisons similaires, entraînant dans leur sillage les étudiants dans un nouveau style de violences et d'émeutes avec à la clé de blessés et de morts. Du Nord-Ouest où elle était initialement enracinée, la contestation s'étend au Sud-Ouest et prend ouvertement l'allure d'une contestation politique et anti-gouvernementale. Les mots d'ordre sécessionnistes se diffusent tandis que des incidents violents de part et d'autre se multiplient mettant, à mal les tentatives de négociations.

Début 2017, le gouvernement coupe internet qui ne sera inaccessible que trois mois plus tard. Cette situation complique les transferts d'argent sont bloqués, tandis que les arrestations d'opposants et les exactions des forces de sécurité se généralisent. La radicalisation du

⁵¹ Voir le site, www.iom.int/Fr/news sur les causes des déplacements internes issue du Nord-Ouest et Sud-Ouest, du 05 janvier 2016.

mouvement (incendies de bâtiments administratifs, opérations villes mortes et opération punitives pour ceux qui ne suivent pas les consignes) amène les autorités à prendre des mesures de conciliation pour apaiser les tensions. Les méthodes vont de la création d'une Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, d'une section de Common Law à la Cours suprême et à l'ENAM, du recrutement d'enseignants et de magistrats anglophones, rétablissement d'internet... dans un contexte de méfiance réciproque, l'organisation du Grand Dialogue , etc.

B- La formation des milices rebelles

Lorsque le conflit éclate dans les deux régions, il ne s'agit au départ que des revendications corporatistes des enseignants et avocats issus du sous-système anglophone. La mauvaise gestion de ces mouvements d'humeur a conduit à la dégradation du tissu de paix. On est parti de ces revendications à la demande de la séparation du reste du Cameroun portée par la diaspora anglophone basée à Londres, aux États Unis et au Nigéria.

Ce qui fait que deux ans après l'armée clandestine est formée. Elle porte un nom, les Ambra boys de la République « *autoproclamée* » de l'Ambazonie avec des leaders à la tête de cette branche militaire. C'est cette milice qui va aggraver les tensions dans les régions. Elle attaque les écoles, brûle les hôpitaux, kidnappe et assassine le personnel administratif quel que soit son origine géographique ou ethnique.

Les mêmes groupes arrivent à attaquer les forces de maintien de l'ordre présente dans les régions que ce soit la police, la gendarmerie que ce soit les militaires. Ils attaquent avec les armes artisanales : bombe, fusil, machette, couteau, etc.

Depuis le début de la crise, les populations des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont victimes de violences et d'atrocités de tous genres de la part des terroristes et des militaires qui traquent les forces séparatistes. Sous l'instigation de commanditaires implantés pour la plupart à l'étranger (Afrique du Sud, États-Unis d'Amérique, France, Grande Bretagne, etc.), des dizaines de jeunes armés et sous l'emprise de drogues envahissent les villages et les zones rurales où ils tuent, violent, pillent et rackettent les populations. Le rapport du Plan d'assistance humanitaire mentionne que (2018 :9) :

Rien que pour le premier semestre 2018, plus d'une centaine de propriétés ont été détruites ou incendiées par les terroristes. De nombreuses femmes et jeunes filles ont été victimes d'abus sexuels (viols, mariages forcés, grossesses involontaires, etc.). C'est le cas de trois fillettes qui ont été violées le 23 mai 2018, dans la localité de

Matazem, dans le Département de la Mezam, par des terroristes. Plusieurs assassinats de personnes soupçonnées de collaborer avec les autorités ont été dénombrés. Ces exactions contre les populations civiles ont été confirmées par l'ONG Amnesty International dans son dernier rapport de juin 2018.

Les deux Régions ont enregistré au cours des douze derniers mois, plus d'une centaine de civils tués par ces bandes armées terroristes d'une part, les enlèvements et raquettes sont aussi comptés parmi les pratiques les plus en vue par ces milices.

IV-ITINÉRAIRE MIGRATOIRE ET LES DÉPLACÉES INTERNES DU NOSO

La migration peut être définie comme des mouvements de populations d'un territoire vers un autre ou d'une région à une autre, pour des raisons économiques, politiques, culturelle, etc. La migration peut être définitive ou temporaire, volontaire ou forcée, légale ou clandestine. Dans le cadre de notre travail, c'est une migration interne sous la contrainte du conflit armé qui sévit dans les régions anglophones du Cameroun. Dans cette partie, il est question de présenter le phénomène de la migration de ces déplacés du NOSO ; de montrer comment le changement s'effectue durant le déplacement.

A- Sur la route de l'exil

On entend par exil la situation d'une personne qui est obligée de vivre hors de sa patrie ou lieu où cette personne réside à l'étranger. Selon les Nation Unies, ce terme désigne « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelle que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ». Ce qui poussent les personnes bien souvent sur la route de l'exil, c'est la pauvreté, les conflits armés, les difficultés sociales et politiques, des problèmes environnementaux et bien d'autres. Le Cameroun expérimente de nouveaux enjeux humanitaires polarisés par les crises sécuritaires qui se sont ajoutées aux crises naturelles (sécheresse, inondations, etc.) », (Joséphine LEMOUE et al, 2019). Les déplacements saisonniers peu massifs se sont substitués aux mobiles transfrontaliers et internes. Ces derniers qui sont au centre de nos préoccupations sont devenus de plus en plus fréquents depuis 2016. Suites aux revendications corporatistes d'avocats et d'enseignants en fin d'année 2016 autour des enjeux suivants : un système juridique de *Common Law*⁵² et un système éducatif anglo-saxon, progressivement abandonné dans les régions anglophones du pays, qui ont vu

⁵² Encore appelé « loi commune » c'est un système juridique issu du droit anglais.

l'affectation de magistrats et d'enseignants francophones. Ce qui sera à l'origine des grèves des enseignants, des avocats et étudiants (MACHIKOU, 2018). Et c'est cette crise qui a poussé les habitants du NOSO sur la route de l'exil. Ces derniers migrent vers les régions francophones à la recherche d'un cadre paisible de vie, des meilleures perspectives socio-économiques ou de travail à l'étranger. À l'étranger, certains travaillent légalement tandis que d'autres n'ont pas de permis de travail et sont actifs dans l'économie informel. Les migrants ; ne partent pas seulement pour eux-mêmes mais aussi pour :

- Leurs familles ou leurs communautés : ils envoient de l'argent à leurs familles, permettant ainsi une amélioration des conditions de vie de leurs communautés.
- Les circonstances politiques : ils fuient les guerres, les conflits inter-ethniques, religieux, les violences des droits de l'homme et d'autres difficultés.

Certains ne migrent pas de gaité de cœur : il s'agit des personnes qui partent dans l'espoir d'une vie meilleure, pour échapper à un conflit, à une catastrophe naturelle ou à des persécutions. Pour ces personnes, la migration est douloureuse car, elle représente un arrachement à leurs régions de résidence, à leur langue, à leurs proches. Durant le déplacement des jeunes filles, elles subissent des changements encore appelés *dynamisme* en sociologie.

La dynamique peut être perçue comme une mutation, un changement. Les sociétés de nos jours sont dynamiques dans la mesure où elles changent en permanence. Aucune n'est statique. Elles sont influencées par des facteurs externes comme internes. L'anthropologue Georges BALANDIER (1986) nomme cela, les dynamiques du *dedans* et du *dehors*, c'est-à-dire tout ce qui influence la société de l'intérieur comme de l'extérieur. Dans cette étude, il est question du déplacement interne des populations de la partie anglophone du Cameroun, plus précisément de la jeune fille. Il est questions de comprendre les multiples changements qu'ont subis ces déplacées en raison de cette crise sociopolitique. Le changement s'est effectué sur divers plans à savoir :

-Sur le plan **socioculturel**, la jeune fille déplacée interne a perdu ses repères. Elle se retrouve dans un nouveau milieu social où les réalités (manière de penser, d'agir et de sentir) sont différentes de sa société de provenance. Une fois à Yaoundé, elle doit se conformer aux modes de vie urbains ou de la culture francophone. Tout commence au niveau de la communication. On a du mal à communiquer lorsqu'on veut un service auprès d'un riverain,

parce qu'il ne comprend ni anglais ni pidgin⁵³. Face à cette difficulté, elle est obligée de s'adapter et de se réappropriier les valeurs de son milieu d'accueil.

-Sur le plan **économique**, les déplacées ont usé de plusieurs stratégies visant non à pouvoir s'intégrer, mais aussi, varient d'un individu à l'autre en fonction du degré de vulnérabilité. . C'est ainsi que, lors de nos entretiens avec quelques-unes, l'on a pu comprendre que parmi elles, certains ont réussi à se déplacer avec quelques économies afin de pouvoir se relancer ou créer quelques activités économiques. Ainsi, on a vu des agricultrices et anciennes cheffes d'entreprises, se reconverter en vendeuses de nourriture, notamment le « ERU »⁵⁴. Un plat très prisé et de plus en plus consommé dans la capitale politique du Cameroun. Certaines s'arrangent à le commercialiser dans le domicile d'accueil, parce qu'elles ne connaissent pas le milieu. Patron d'un salon de coiffure et d'un snack bar, BLESSING a vu tout son business incendié lors d'une attaque par les Ambazoniens. Et aujourd'hui à Yaoundé, elle s'est reconvertie en serveuse de nuit dans un snack bar à Biyem-assi⁵⁵.

Les difficultés économique est en grande partie la source de vulnérabilité des jeunes filles déplacées. En effet, la violence généralisée à laquelle les femmes déplacées sont confrontées, à la fois personnelle et systématique, a contribué à leur paupérisation, à l'insécurité des moyens de subsistance et à l'exclusion sociale. La population de manière générale et l'apport de la gente féminine en particulier, ont une place importante dans le processus de développement au sein d'une société. À partir du moment où la stabilité de cette population subit un coup, celle-ci est exposée à une fragilité économique, comme c'est le cas de la jeune fille du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui réside à Yaoundé. Le manque de ressources financière expose la jeune fille à divers dangers : les viols, la mendicité, les agressions, etc. Sans argent, elle ne peut même pas se permettre de se payer de quoi manger. Comme le témoigne la jeune ALINE : « Je ne pouvais imaginer un jour vendre mon corps pour pouvoir me nourrir. Mais je vous assure que je le fais dorénavant pour des sommes dérisoires. Je n'arrive même pas à épargner car, je vis au jour le jour ».⁵⁶ Les déplacements internes forçés impactent les moyens de subsistance, l'éducation, la santé, la sécurité, la vie sociale, l'environnement et l'accès au logement ou aux infrastructures des personnes déplacées, de leurs hôtes et de leurs

⁵³ ROSI Gift, 39 ans, déplacée vivant à Shell OBILI, entretien du 14 décembre 2021.

⁵⁴ Mets traditionnels originaires des zones anglophones du Cameroun.

⁵⁵ BLESSING, 28 ans, déplacée interne de Bamenda vivant à Biyem -Assi, entretien du 20 novembre 2021.

⁵⁶ ALINE 22ans, entretien du 21 novembre 2022 à Shel-Obili.

communautés d'origine. Tout ceci contribue à la fragilisation de l'existence de la jeune fille déplacée dans son milieu d'accueil.

Dans la construction de la mobilité et la vulnérabilité, la raison pour laquelle il est difficile de définir avec exactitude le nombre de personnes allant d'une région à une autre, d'un département à un autre, ou même d'un arrondissement à un autre, est que, le Cameroun n'a pas un service spécial qui s'occupe des mouvements internes de la population. Il a du mal à mettre en place une politique solide de gestion des déplacés, inspirée des principes directeurs proposés par le Secrétaire Général des Nations Unies, inscrit dans le cadre de la mise en application de la convention de l'Union africaine, dite Convention de Kampala, du 22 octobre 2009 sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique. Ainsi, la convention Internationale sur la région des Grands Lacs relative à la protection et l'assistance a apporté une protection et une assistance aux PDI (Article 2 de la convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Kampala : 2009). La vulnérabilité de ces déplacés est matérialisée par la perte de leurs maisons, membres de leurs familles, de leurs emplois, les moyens de subsistances et autres.

Si ailleurs, des camps sont construits ou aménagés pour ce qui est des réfugiés vivant hors des frontières nationales, il n'en est pas de même pour les déplacés internes. La protection et l'assistance à ces personnes déplacées ont du mal à être appliquées à cause du non contrôle des flux des mouvements intra régionaux internes au Cameroun. L'identité des déplacés est en grande partie méconnue des pouvoirs publics. On assiste alors à un désordre urbain, étant donné que des milliers parmi eux n'ont nulle part où loger (Dr HOUSSAINA Fati, 2020). Ceux ayant des liens ont pu, à travers des réseaux familiaux ou amicaux, se trouver des familles d'accueil dans des quartiers comme Etoug-Ebe, Melen, Nsimeyong, Biyem-assi ou Obili où ils sont massivement représentés. Ceci nous permet d'évoquer la théorie de la migration avec l'approche des réseaux de Massey.

La notion de réseau constitue un élément de la structure sociale à partir duquel Massey établit un lien entre réseau et l'effet de rétroaction sur la migration. En faisant référence à la notion de minimisation des risques à travers les stratégies familiales, il justifie l'approche de causalité cumulative en affirmant que : « Chaque nouveau migrant élargit le réseau et réduit les risques liés à la migration pour toutes les personnes auxquelles il est lié ; il n'est alors presque plus risqué et coûteux de diversifier la répartition de la main-d'œuvre du ménage » (Massey, 1998). Allant dans le même sens De Jong (2000), note que l'individu confronté à la décision de

migrer est désormais considéré comme relié à la structure sociale. Cette dernière est constituée de la famille proche et élargie, des personnes originaires de la même région ou du même groupe culturel, des amis et connaissance. Ces réseaux sont également source d'installation dans la ville de destination. On peut donc considérer que la migration implique l'existence des réseaux (De Jong, 2000). C'est de cette manière que de nombreux ressortissants en générale, et les femmes en particulier des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui avaient un lien dans la ville de Yaoundé ont pu s'installer.

C'est le cas avec ELECTA, une jeune déplacée de 25ans, qui a quitté Bamenda pour venir se retrouver à Yaoundé par le biais d'un ami d'enfance qui est à Yaoundé depuis plus de 15ans. Ils sont cinq dans un appartement de deux chambres, cuisine salon et douche. Elle dit : « Pour moi, le plus important, c'est d'avoir un toit où dormir. Parce que beaucoup de mes frères et sœurs déplacés n'ont pas de domicile ici à Yaoundé et vivent dans la rue »⁵⁷.

NINA une jeune fille de 30 ans, assise sous le parasol d'une de ses connaissances, entrain de lui faire des tresses au carrefour Shell Obili, raconte comment elle a fait pour se retrouver à Yaoundé. Elle dit avoir perdu la « *joie de vivre* » depuis qu'elle a quitté comme une voleuse OKU, son village vers Bamenda où son domicile a été incendié. Elle a vu ses cousins se faire fusiller pendant qu'ils étaient en train de fuir les coups de feu qui venaient de part et d'autre. « Des innocents qui rentraient des champs et qui ont été surpris par des affrontements. Des femmes aussi sont touchées(...) Ce jour, nous avons pris la fuite au lever du jour, pour ne pas courir le risque de se faire tous tuer ». Elle et ses voisins ont décidé de se séparer en deux groupes, parmi lesquels deux garçons dans chaque groupe de cinq. NINA et son groupe font de l'auto stop et arrivent à Malende (dans le Sud-Ouest). Lorsque les violences s'intensifient de ce côté, la brousse devient le seul refuge. Ils sont plusieurs centaines dans ce qu'ils appellent « le camp ». Ils dorment à même le sol sur des feuilles. « Je n'ai jamais vu une telle souffrance de toute ma vie », s'indigne NINA. Après son premier arrêt à Douala, elle se réfugie finalement à Yaoundé. Les dernières nouvelles de son mari et de son fils remontent à un an. « Je ne sais pas s'ils sont encore en vie », relate-t-elle⁵⁸.

Tout à côté, on a ceux-là qui ont élu domicile à la belle étoile, en faisant de la rue leurs dortoirs. C'est alors à ceux ou celles que les institutions religieuses apportent un soutien. Les églises ont un rôle capital dans l'accueil en ce sens que de nombreux déplacés se dirigent vers

⁵⁷ ELECTA, 25ans, déplacée interne de Bamenda vivant à Yaoundé (Obili), entretien du 21 novembre 2021.

⁵⁸ NINA, 30 ans, déplacée interne de Bamenda vivant à (Obili), entretien du 3 décembre 2021.

ces lieux sans même requérir l’avis des responsables⁵⁹. Les lieux de cultes sont alors considérés comme des lieux de refuges pour ces déplacés. En 2019, l’Église Baptiste d’Etoug-Ebe a accueilli plus de 300 déplacés parmi lesquels les fonctionnaires, les travailleurs du secteur formel et informel, les femmes et les enfants (Dr Fati HOUSSAÏNA, 2021).

B- Profil des PDI et les statistiques des populations touchées ; caractéristiques de vulnérabilité des jeunes filles du NOSO vivant à Yaoundé

1- Profils des déplacés internes et statistiques des populations touchées

Une question peut se poser sur le profil des déplacés internes au Cameroun. Il s’agit des personnes de toutes catégories sociales, tout sexe, et toutes les tranches d’âge. Les déplacés internes ont donc dans cette mesure des profils divers et variés, selon....

Tableau statistique de la distribution des déplacés internes venus du NOSO Selon l’UNHCR:

Années	Chiffres des déplacés internes du NOSO
2017	221 697
2018	437 000
2019	58 200
2020	679 393
2021	950 263
2022	579 136
TOTAL	2 347 130

Les filles et les garçons viennent davantage dans les villes pour des besoins de scolarisation dans des établissements scolaires et universitaires d’une part, d’autre part pour un travail ou un abri plus sécurisé.

Les points d’accès sont entre autres la région de l’Ouest sur la partie Nord, le Littoral et le Centre. Cependant les autres régions accueillent également les victimes de la crise

⁵⁹ SONA Ruth, vice-présidente du comité de bénévolat à l’Église Baptiste d’Etoug-Ebe, entretien du 24 juin 2021.

anglophone. Parmi ces déplacées internes, nous avons les élèves, les étudiantes, les employeurs et employés de diverses entreprises, les conducteurs de véhicules, les acteurs du secteur informel, les agriculteurs, éleveurs, commerçants, etc.

Les travailleurs venus avec leurs expertises dans les garages automobiles, l'enseignement, et commerce continuent de poursuivre leurs activités à une faible proportion.

Ceux et celles qui n'ont pas de qualification se lancent dans les activités informelles telles que le travail de femme de ménage, gardiennage, baby sister, la vente à la sauvette, les motos taxi, la prostitution (Adinga Bernadette : 2021, Njoya Azziz : 2020).

C- Indicateurs de la vulnérabilité des jeunes filles déplacées du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun à Yaoundé

Les travaux des sociologues sur la question de la vulnérabilité sont assez nombreux. On peut néanmoins retenir que la vulnérabilité relève de l'insécurité du bien-être des individus, des ménages et à la vulnérabilité économique appréhendée par les revenus ou la consommation. L'analyse de la vulnérabilité par les moyens d'existence (*livelihoods*) est le reflet d'un rapprochement entre l'économie et la sociologie (Chambers et Conway 1992, Ellis et Freeman 2005). Cette approche, après avoir été adoptée par des organismes de développement, comme le département de la coopération du Royaume-Uni (DFID), suscite un nouvel intérêt pour la recherche sur les sociétés rurales. La vulnérabilité est conçue comme un état changeant, multidimensionnel, d'où la difficulté à la décrire par des indicateurs.

Du latin, *vulnus*, *vulneris* (la blessure) et *vulnerare* (blesser), le vulnérable est selon le dictionnaire Larousse, celui « qui peut être, frappé », « qui peut être facilement atteint, qui se défend mal ». Nous rencontrons différents types de vulnérabilités. La vulnérabilité socioéconomique est encore très largement envisagée sous l'angle de l'individu et de sa place dans le groupe. Si ce sont les individus qui traversent bien les épreuves de la vulnérabilité, c'est au niveau des structures sociales que se manifestent les conditions qui rendent ces épreuves plus ou moins supportables. Dans cette partie, il est questions de montrer les différents facteurs susceptibles de rendre la jeune fille ou déplacée vivant à Yaoundé vulnérable.

- **Sur le plan social**

Pour Cutter et al. (2003), cette vulnérabilité sociale est mal connue à cause des difficultés à quantifier ses facteurs. Elle est créée à travers l'interaction des forces sociales et des multiples chocs et stress et résolues par des moyens collectifs (et non individuels). Certes,

des individus peuvent échapper par eux-mêmes au cercle vicieux, mais la vulnérabilité sociale persiste car elle est structurelle, c'est-à-dire politique et économique. Elle est, au moins en partie, le produit des inégalités sociales qui façonnent l'exposition des différents groupes et conditionnent leur capacité à faire face aux aléas. Les facteurs qui influencent la vulnérabilité sociale sont les mêmes que ceux de la pauvreté multidimensionnelle décrite par l'approche des capacités ou celle des *sustainable livelihoods* : manque d'accès aux ressources, accès limité au pouvoir politique, faible capital social, mobilité limitée.

Le déplacé nouveau dans un milieu social autre que sa zone de confort fait face à divers problèmes : logement, accès aux terres et soins de santé, nutrition, la langue et tout ceci l'empêche de s'intégrer dans son nouveau milieu de vie.

- **Le logement** est un facteur de vulnérabilité dans la mesure où les habitants de Yaoundé font face à une crise de logement depuis des années. Qu'en sera-t-il pour les déplacées aux moyens économiques déjà très limités ? La grande majorité des ménages camerounais ne disposent pas d'un logement décent (Alain Martin O. MBIDA, 2010). Le droit au logement, à la terre et aux biens englobe le droit d'avoir un logement, sans craindre l'expulsion forcée, un endroit qui offre un abri, la sécurité et la possibilité d'assurer sa subsistance (NRC, 2015). Les déplacés sont confrontés face au problème de logement au quotidien. « Le logement dans la ville de Yaoundé est cher et nous ne parvenons pas à avoir une intimité dans une chambre de 7 personnes. Je suis avec mes deux cousins, mon mari et nos trois enfants⁶⁰ », comme le souligne GIFT, une déplacée interne.

- Pour ce qui est des **soins de santé**, cela est compliqué et expose la jeune fille dans la mesure où, de par son corps, qui est constitué différemment de celui d'un jeune homme, celle-ci chaque mois a un cycle menstruel qui diffère selon chaque jeune fille. Certain traverse cette période, comme un moment de maladie, parce qu'elles ont des douleurs abdominales durant ce cycle. Et parfois dû, au manque de visites médicale routinière des femmes chaque 3 mois. Parce que n'ayant pas le strict minimum pour aller au centre de santé le plus proche, pour se procurer quelques comprimés pour atténuer la douleur. Cette dernière est souvent exposée à des maladies infectieuses parce que n'ayant pas d'argent pour se procurer des serviettes hygiéniques durant cette période de menstruation. NANCY, une jeune réfugiée de 19ans, dit souvent être obligée de ne pas sortir durant sa période de menstruation parce

⁶⁰ GIFT, 29ans, entretien du 30 novembre 2021 à la Brigade Mvog-beti.

qu'elle a un flux abondant. Ces risques et expositions divers à l'endroit de la jeune fille la rendent vulnérable et fragile dans son nouveau milieu de vie.

- **La langue** qui est un facteur majeur d'intégration sociale dans nos sociétés est également une barrière et un élément de vulnérabilité de la jeune fille déplacée à Yaoundé. Le Cameroun est un pays bilingue parce qu'ayant deux langues officielles : le français et l'anglais. Cependant, nous observons que, la partie francophone regroupant huit régions (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Centre, Est, Ouest, Littoral, Sud) sur dix sont francophones. De même pour les régions anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest) qui parlent plus l'anglais ou le pidgin-english⁶¹ par rapport au français. La langue devient un facteur de vulnérabilité chez la jeune déplacée, à partir du moment où l'interaction⁶² dans son milieu avec l'autre devient un problème et surtout lorsque ce dernier se moque de sa manière de parler. Elle se renferme sur elle-même et commence à avoir peur de se confier ou de demander de l'aide en cas de problème (logement, santé, nutrition et autres) de toute sorte. Elle se laisse entraîner par les fléaux qui minent la société comme : la prostitution, le viol, les agressions, les meurtres, les maladies, les violences, Au regard de ce qui précède, on peut dire que le genre en lui-même est un facteur de vulnérabilité.

Par ailleurs, est-il possible de demander si les populations du NOSO souffrent-elles de discriminations ? La littérature existante et le terrain nous montrent que les populations de ces deux régions de par leur langue, us et coutumes, manières de penser et d'agir sont victimes de temps en temps des discriminations. Le fait observable dans la zone francophone camerounaise est cette stigmatisation des anglophones qui sont généralement désignés par le vocable réducteur « Bamenda ». Dans la conscience collective, cette appellation renvoie à plusieurs contenus péjoratifs : « employé docile », « le sauvage », le « travailleur domestique » ou le « subalterne », bref un sujet dans le monde du travail. À ce qui vient d'être dit s'ajoute la discrimination liée « aux caractéristiques personnelles ou individuelles des acteurs sociaux discriminés. Cependant en lisant, les travaux de Robert King Merton⁶³, nous pouvons aussi établir une distinction nette entre une conception de « la frustration absolue » qui ressort de

⁶¹ Une déformation de l'anglais

⁶² Selon le dictionnaire sociologique de Gilles FERREOL et al, c'est le terme qui désigne l'action réciproque des individus. On parlera d'interaction sociale, lorsqu'il s'y attache des significations subjectives interprétables par les différents acteurs, qui leur permettent de tenir compte du comportement des autres et éventuellement de modifier le leur.

⁶³ Robert King MERTON, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997.

façon claire les lignes de construction de la fracture sociale et culturelle et « la fracture relative » (évoluant en fonction des personnes, des situations sociales, économiques, et éducatives, etc.).

Le genre : pour les presque six millions de femmes et filles déplacées en Afrique, les violences sont particulièrement graves. En raison de leur genre, elles sont souvent confrontées à la violence, l'expulsion forcée et la discrimination, entre autres violations et leur accès à la justice est limité (NRC, 2014). L'approche genre permet de s'interroger sur les mécanismes de prise en charge des femmes et filles en situation de déplacement interne lorsqu'on sait que cette catégorie sociale est fragile et vulnérable.

V- LES FORMES D'ORGANISATION SOCIALE

Tous les peuples, nous disent les anthropologues, ont des formes d'organisation propres à leurs systèmes de normes, de valeurs, et des visions culturelles⁶⁴. Qu'ils s'agissent des déplacés forcés ou volontaires qui se produisent au cours de leur existence. Les PDI construisent, produisent ou mettent en évidence les schèmes culturels qu'ils ont acquis, appris ou intériorisé tout au long de leur processus de socialisation afin de se faire accepter ou survivre dans les lieux d'accueil. C'est dans cette logique que nous pouvons distinguer :

- L'organisation des communautés, elle repose sur la parenté, élément fondé sur les liens de sang, de filiation ou d'adoption. Il peut s'agir d'un lien d'alliance par mariage et par lien ethnique. C'est ainsi que par appartenance aux communautés ethniques ou claniques, certains déplacés se trouvent obligés par solidarité d'entretenir un réseau social qui travaille à soutenir les personnes en détresse. Fort est de constater que certaines informatrices ayant des connaissances dans la famille à leur arrivée à Yaoundé ont eu des facilités à s'installer. Aïcha, jeune élève au collège Pharaon (au quartier Belibi) reconnaît s'être installée à Yaoundé parce que son oncle maternel par ailleurs chauffeur de taxi y est domicilié contrairement à certaines de ces amies qui sont allées à Douala, à Bafoussam et dans d'autres villes du pays⁶⁵.
- L'organisation de type moderne : le « confiage », elle passe par un système de relations indirectes entre les individus qui ont une personne en commun tels que les amis, les collègues, les connaissances, etc, qui décident de prendre en charge, une fille résidente au

⁶⁴ MBONJI EDJENGULE et Pierre François EDONGO, *Propédeutique à l'anthropologie sociale et culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2017.

⁶⁵ Entretien avec Aïcha, à Emombo, le 04 février 2022.

village ou en ville au Nord-Ouest ou au Sud-Ouest pour Yaoundé. C'est le cas de Glory, une jeune fille âgée de 16 ans a été confiée à une connaissance, c'est-à-dire une collègue de service affectée de Bamenda pour Yaoundé. Elle avoue ne pas connaître cette nouvelle tante avant d'arriver dans la ville⁶⁶. Cette forme d'organisation du déplacement n'est pas sans risque dans la mesure où les filles sont davantage des victimes possibles d'abus. Le confiage serait une vieille tradition ou pratique que les populations des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont entretenu.

- Les réseaux de placement des travailleurs domestiques et une main-d'œuvre infantile : ici les jeunes filles sont prises dans les lieux de conflits pour servir à effectuer certaines activités : servir de cuisinière, « Nounou », c'est-à-dire celles qui s'occupent des enfants dans un foyer, de dame de maison, etc.⁶⁷Ce réseau de placement des enfants est entretenu par des acteurs sociaux qui ont la possibilité et la capacité à avoir des contacts dans ces régions, qui aussi par le profil de la situation de crise utilisent la situation à des fins économiques, car à en croire les informatrices, elles sont moins coûteuses du point de vue de la main-d'œuvre et la sécurité du travail à domicile.

Partant des causes historique, en passant par la réunification du Cameroun, la crise des avocats et des enseignants, conduisant à la crise anglophone qui a poussé des centaines de milliers de personnes du NOSO à se déplacer vers les régions francophones du pays. De ce problème, nous sommes entrés dans l'histoire politique de ces deux régions anglophones, pour mieux cerner notre objet d'étude. D'où, on a pu comprendre que les revendications avaient des causes lointaines depuis les indépendances jusqu'à ce jour. Et c'est à ce moment qu'on a identifié ce qui rend la jeune fille déplacée vulnérable dans son milieu d'accueil qui est Yaoundé. Cette identification aux différents problèmes que rencontrent ces déplacées a parmi par la suite, de présenter tous les mécanismes mis sur pieds par les pouvoirs locaux, nationaux, internationaux, ainsi que les ONG, pour aider ces déplacées.

⁶⁶ Entretien avec Glory, au quartier Etoug Ebe, 02 mars 2022.

⁶⁷ Voir à cet effet le travail d'ADINGA... ; de Njoya Azziz.....et autres.

CHAPITRE II : PRISE EN CHARGE DES DÉPLACÉES INTERNES : ACTEURS, LOGIQUES ET INTERVENTION

Dans ce chapitre, il est question de présenter les différents acteurs (locaux, nationaux et internationaux) dans gestion des déplacées interne au Cameroun et d'évaluer les méthodes et stratégies utilisés par ces derniers.

I- L'ACTION DU GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS

La rapidité avec laquelle la convention a été ratifiée cette dernière année témoigne de l'engagement de nombreux États africains en faveur de la protection des droits, des réfugiés internes à l'intérieur de leur propre pays. La convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (convention de Kampala), est un texte qui offre un cadre juridique sans précédent pour traiter des facteurs structurels à l'origine du déplacement interne en Afrique, et responsabiliser les acteurs politiques dans la protection et l'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI).

A- Les ministères

Comme dans toutes les autres villes et campagnes du Cameroun francophone, on retrouve les déplacés internes ayant fui la crise au Nord-Ouest et au Sud-Ouest-Cameroun pour venir trouver refuge dans ces zones. Divers acteurs locaux se sont impliqués pour pouvoir gérer l'afflux de ces déplacés dans nos localités. Ici à Yaoundé, nous avons des organisations de la société civile, les chefs de quartiers et les associations des ressortissants des communautés de ces déplacés.

Déjà avant la crise du NOSO, la gestion de la guerre contre Boko Haram avait montré « la formidable solidarité dont les populations camerounaises savent faire montre en faveur de leurs compatriotes en détresse »⁶⁸. Cela s'est également effectué dans la crise des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Dans le cadre de la solidarité nationale, c'est-à-dire d'un soutien dans la prise en charge prônée par le Gouvernement, de nombreuses populations déplacées ont été accueillies par les membres de leurs familles installées dans les grandes métropoles, par exemple : Bamenda, Buea, Limbe, Yaoundé, Douala, Bafoussam, etc. D'autres ont également bénéficié de

⁶⁸ Voir le Plan d'assistance humanitaire d'urgence dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest, op.cit. 2019-2020, p. 13.

l'assistance et des mesures de prise en charge au niveau local par les autorités administratives. En termes de mesures, nous avons :

- L'accueil et le recasement des personnes déplacées.
- La distribution des effets de couchage, matériel de toilette et denrées alimentaires et de première nécessité. Tel est le cas des populations déplacées des villages Ediki et Bombe Bakundu dans le Département de la Memé qui ont été accueillies dans la ville de Mbanga dans le Département du Moungo, sous l'encadrement des autorités administratives locales (Préfet, Sous- préfet, et les forces de maintien de l'ordre, etc.).

Image 3 : Photo du Ministre Paul Atanga Nji remettant des dons au déplacés internes.



Source : magazine actu camer

Cette image, remonte à 2ans en décembre 2020 où le Président de la République, son Excellence Paul BIYA, avait fait un don de 600millions de FCFA aux déplacés interne du Mfoundi. C'est Paul ATANGA NJI, le ministre camerounais de l'Administration territoriale qui avait procédé à ce don, en décembre 2020. D'après celui-ci, ce don constituait : du matériel de couchage et des denrées alimentaires destinées à 3000 déplacées internes du département du Mfouni. On peut citer entre autres : 500 matelas, 1100 couvertures, 1100 sacs de riz, 184 cartons d'huile, 110 cartons de poissons Maquereaux, 69 cartons de savons, 100 sceaux et 7000 masques.

De même, des populations parties du Département du Lebialem dans la Région du Sud-Ouest ont été recasées dans l'Arrondissement de Fongo-Tongo, Département de la Menoua, dans les mêmes conditions. Des mesures d'intégration des élèves issus des zones en crise se sont poursuivies dans les écoles des Régions du Littoral, de l'Ouest et du Centre durant l'année scolaire 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021, 2021/2022.

Des actions civilo-militaires ont été menées par les forces de défense au profit des populations affectées par le conflit dans l'Arrondissement d'Akwaya. Ceci s'observe à travers la réalisation des points d'eau, l'administration des soins de santé, la réhabilitation des salles de classe, la distribution des kits de santé, des fournitures scolaires et des denrées alimentaires.

D'autres actions menées à cet égard ont été appréciables et d'une grande utilité pour les populations bénéficiaires. La diversité des besoins nécessite toutefois que des efforts supplémentaires soient faits par le Gouvernement, avec le concours de toutes les volontés civiques, humanitaires et citoyennes. Le Gouvernement a implémenté son action dans les domaines suivants : l'accès au logement, la fourniture des denrées alimentaires et des produits de première nécessité, l'éducation, le logement, la protection et la reconstitution des documents individuels. Ces actions seront complétées par des visites d'assistance et de réconfort aux populations réfugiées au Nigéria.

Sur le plan sanitaire, l'action du Gouvernement consistera à réhabiliter les centres de santé détruits, abandonnés ou fermés. Des campagnes de sensibilisation sur les mesures d'hygiène et de salubrité sont également menées pour réduire le risque des maladies hydriques et les épidémies.

Sur le plan agro-pastoral, le plan d'urgence prévoit un appui en intrants agricoles et en cheptel pour relancer les activités des populations rurales sinistrées. En ce qui concerne le secteur de l'éducation, il s'agira de réhabiliter les écoles et prendre des mesures de protection des enseignants et des élèves en vue d'une reprise sereine des cours à la rentrée scolaire depuis l'année scolaire 2017-2018. S'agissant de l'habitat, une double action de fourniture d'abris en urgence aux PDI et de reconstruction des logements détruits est prévue.

Pour ce qui est de la protection des couches vulnérables, des campagnes de sensibilisation sont envisagées contre les violences basées sur le genre (VBG), les mariages et grossesses précoces, le travail des enfants, la consommation de drogue, l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés. Le plan humanitaire d'urgence prévoit également une assistance psychosociale aux victimes et la reconstitution des documents d'état-civil et des titres identitaires perdus ou détruits.⁶⁹

⁶⁹ Plan d'assistance humanitaire d'urgence dans les régions NOSO, 2017-2018, p.15.

B- Les chefs de quartiers :

Ceux-ci sont confrontés à l'arrivée des déplacés des régions anglophones ayant fui la crise depuis 2016. Parfois incapables de les comptabiliser en raison de leurs installations « clandestines » et anarchiques, leur présence n'est souvent signalée que lorsqu'il y a des altercations avec les populations résidentes. Ces dernières leur accusant de vols, agressions, banditismes et prostitutions dans leur milieu. C'est parfois à travers les plaintes déposées que le chef du quartier est aussi au courant de l'existence des réfugiés dans son secteur. Difficile de les détecter quand ceux-ci se fondent à la masse.

II- LA BIENVEILLANCE DES ÉGLISES

Dans la société civile, l'Église compte comme un acteur majeur dans la prise de parole et des interventions au niveau de l'espace public. L'action des Églises ici est comprise dans le sens de Madeleine GRAWITZ comme « une activité humaine composée d'une suite de comportements inspirés par des motivations et orientés vers des buts. Elle peut être le fait d'un individu, d'un groupe ou exprimer la totalité d'un système social »⁷⁰. L'action de l'Église entre dans la catégorie des actions collectives au sens d'un mouvement collectif organisé en vue de produire un effet favorable.

L'action collective se présente comme « un mouvement unissant des groupes ou individus dans un objectif commun de défense de leurs intérêts ou d'un idéal ».⁷¹ Ces interférents ou idéaux ont pour valeur : la liberté, la foi, le progrès et le développement intégral de l'Homme. L'Église joue à cet effet le rôle d'acteur social.

A- La position du clergé camerounais face à la crise anglophone

Nous entamons cette partie avec par cette affirmation d'Edmond VI MBALLA ELANGA, qui note que :

*Le religieux dans la politique, politique dans le religieux, ces processus de transfert, de recharge réciproque, de manipulation mutuelle ont intéressé plusieurs chercheurs (...). La religion entretient des rapports étroits avec les autres domaines de la vie sociale et contribue ainsi à former l'ethos d'une société, c'est-à-dire l'ensemble des références morales, des valeurs et des usages qui en dominent le climat quotidien, mieux encore la vie en société.*⁷²

⁷⁰ GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2004, p.5.

⁷¹ GRAWITZ, Madeleine, Op.cit.2004, p.5.

⁷² Edmond VI MBALLA ELANGA, « Les nouveaux mouvements religieux, leurs caractéristiques et leur participation à la vie politique nationale : Le cas des Églises pentecôtistes de Yaoundé », Mémoire de Maitrise en Sociologie, Université de Yaoundé I, 2007, p

Il n'est pas aisé de voir les rapports Église- société et politique autrement que dans le jeu d'alliance. La crise anglophone le démontre de belle manière. En effet, en temps de crise le discours sur Dieu fédère les esprits et pacifie les relations humaines. Dans la mesure où, « dans la crise anglophone, le christianisme, « religion des pauvres, exclus, damnés, persécutés et opprimés », semble avoir un temps d'avance sur les autres »⁷³

1- L'ACTION DES CONFESSIONS RELIGIEUSES

a- L'Église catholique

Dans le cadre de la prise en charge des déplacés internes, l'Église catholique a mis sur pied un ensemble de mesures d'intervention jugées salutaires. Bien que comme le souligne Nadine MACHIKOU, depuis le déclenchement de la crise anglophone, il est observé un éclatement de vision au sein de l'Église catholique. Les interventions au moment où cette crise commence étaient si opposées que la politologue a parlé de « l'éclatement des dieux », entre « un Dieu de Paix » et « Un Dieu de Justice » où le clergé francophone priait Dieu afin qu'il puisse apaiser les cœurs de nos frères du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Cette confrontation rend compte de nombreuses divisions de point de vue entre le clergé francophone porté par Monseigneur Jean MBARGA et le clergé anglophone soutenu de la main de maître par le Cardinal TUMI, tous deux, des figures majeures de l'épiscopat du Cameroun. Cependant comme actions concrètes nous avons :

- La saisie du service national justice et paix (SNJP) de la conférence épiscopale, organe qui s'occupe des problématiques relevant des affaires politiques.
- La participation au dialogue National,
- La coopération avec ses partenaires comme l'État sur la prise en charge sociale et éducative des enfants déplacés issus des régions du Sud-Ouest et du Nord-ouest.
- L'assistance des personnes déplacées, surtout les enfants et les jeunes dans les centres d'accueil et de réinsertion sociale.

⁷³ MACHIKOU Nadine, Op.cit. p.116.

b- Les autres confessions religieuses

Dans la prise en charge des déplacés internes, les mouvements islamiques tout comme les Églises protestantes apportent un soutien matériel, spirituel et social à la cause. Ils participent à la moralisation du peuple de Dieu épris par la crise et la peur. C'est dans cette logique que des dons sont offerts aux nécessiteux. Certains agissent dans le système inter-religieux car celui-ci est « gage de paix et stabilité »⁷⁴.

Les mouvements protestants et islamiques s'inscrivent dans la logique d'aider ou de reconforter les populations anglophones déplacées internes. Sont visibles dans cette démarche les églises d'obédience anglaise comme la Cameroon Baptist Convention (CBC), Apostolic Church, etc. Ils prônent le « vivre ensemble », le pardon et la foi. C'est dans cette optique que Patrick JIE souligne que :

La paix dans un multiculturalisme comme la nôtre dépend largement de la capacité de ses citoyens à travailler ensemble afin de dépasser les divisions, et favoriser la connaissance mutuelle. L'expérience montre que ceux qui pratiquent ce dialogue au quotidien ont une capacité de résistance indéniable aux impacts aux des conflits extérieurs et intérieurs et des propagandes qui les entourent⁷⁵

Durant cette recherche, nous sommes allés à la rencontre de plusieurs églises de nos zones de terrain. Nous pouvons en citer quelques-unes, entre autres : Emmanuel Sunday ministry Liberty ; Christ outreach ministries INT'C et Christ Embassy, pour ne citer que ceux-là. Tous ont tenu à en parler sous anonymat à cause du sujet abordé. Ils disent ne pas vouloir trahir la confiance de leur fidèle, qui se sont livrés et confiés à eux. Toutes ces églises ont des réfugiés à leur charge des déplacés internes, venants des zones de crise. Ils détiennent des vérités sous la confession, Pour l'amour de son confrère.

2- LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET NATIONAUX

Au Cameroun, la violence persiste dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. La plus notable est la violence sexuelle et fondée sur le genre, c'est-à-dire basée sur les rapports homme /femme. À la fin de l'année 2019, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays était de 970 000, dont environ 240 000 personnes nouvellement déplacées, et on comptait 406

⁷⁴ Patrick Jie Jie, « Doctrine religieuse et obstacle à l'acceptation de l'altérité au Cameroun : regard croisé sur l'attitude des communautés pentecôtistes et des autres courants du christianisme », in Taubic Falna et Jean Koulagna, *Dialogue interreligieux, médiation et laïcité au Cameroun*, Yaoundé, Ed. Mon ange, 2020, pp.335-363.

⁷⁵ Patrick JIE, « Doctrine religieuse et obstacle... », Op.cit. 2020, p.357.

400 réfugiés »⁷⁶. . Sans être exhaustif, nous allons nous appuyer sur les actions et interventions du HCR, de l'UNICEF, le PAM et le PNUD et les ONG nationales. L'intervention de ces organismes favorise la prise en charge des déplacés internes du Nord-Ouest et Sud-Ouest.

A- Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

Bien que sa mission soit de prendre en charge en premier lieu les réfugiés du point de vue de l'humanitaire, il a aussi pour mission d'appuyer l'État dans le soutien des déplacés internes. Cependant, la Convention de 1951 statue sur le statut des réfugiés en définissant, le terme « réfugié » en énonçant également, les droits de ces personnes déracinées, ainsi que les obligations juridiques des États pour assurer leur protection. Alors que, le Protocole de 1967 lui, statue sur la protection aux personnes déplacées interne en Afrique. Encore connu sur l'appellation, « convention de Kampala ». Ces deux conventions nous présentent deux catégories de personnes :

- Les personnes qui ont fui un conflit ou des événements ayant perturbé gravement l'ordre public. Dans le cadre de notre recherche, il est possible à partir de cette définition de situer les victimes du conflit anglophone dans cette catégorie et ;
- Les personnes déplacées à l'intérieur du territoire.

Le HCR agit à l'endroit des déplacés internes depuis les attaques de la secte terroriste Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord (qui ont commencé en 2014), en menant des actions humanitaires à l'endroit des personnes victimes du point de vue de la « protection juridique », la « protection effective », la « protection humanitaire » et la « sécurité humaine ». Ce sont en quelque sorte les éléments qui renseignent sur les mécanismes qui rendent pratiques les interventions de cette organisation humanitaire.

Au Cameroun, le HCR travaille également avec les autorités à un projet de loi sur la protection et l'assistance pour les déplacés internes. Le HCR a réalisé d'importants investissements techniques et financiers dans la région pour lutter contre la violence basée sur le genre, notamment à Yaoundé et Douala. « Le HCR et ses partenaires ont aidé plus de 8000 survivantes de la violence basée sur le genre ». Des services spécialisés de gestion des cas ont été fournis, notamment avec des orientations dans les domaines médical, psychosocial, juridique et de la sécurité. Les survivantes ont reçu une assistance en espèce, des kits dignités et autres

types d'aide matérielle : matelas, produits hygiéniques, produits pharmaceutiques, les vêtements, etc. Au Cameroun, un numéro d'appel d'urgence spécial a été mis en place pour mettre facilement les survivantes en relation avec les services, ce qui a aidé à atteindre celles qui se trouvaient dans des endroits isolés. Le HCR a également mené des activités de prévention et d'atténuation des risques, avec notamment des ateliers sur l'intégration systématique de l'atténuation du risque de violence basée sur le genre dans ces activités dans les villes.

Pour ce qui est du volet éducation, le HCR a augmenté son appui aux Ministères de l'Éducation de Base afin d'améliorer l'accès des enfants et des jeunes déplacés à l'éducation et d'atténuer l'impact des fermetures des écoles dans les régions anglophones en raison de l'insécurité. Depuis 2016, des salles de classe ont été construites ou remises en état, et plusieurs écoles ont bénéficié d'interventions dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Des enseignants ont été formés ainsi que les enfants qui ont reçu des fournitures scolaires. Les enfants ont également reçu une aide financière liée à l'éducation et plus des centaines de réfugiées ont obtenu des bourses de l'enseignement supérieur.

Le HCR pose aussi des actions humanitaires sur la situation d'inclusion socio-économique et interventions en espèces Pour assurer la couverture des besoins de première nécessité et l'accès aux services essentiels et à l'inclusion socio-économique, le HCR étend ses interventions en espèces, en particulier pour les vivres, les abris et les produits non alimentaires. Plus de 19,3 millions de dollars ont été distribués aux réfugiés dans toute la région en 2021⁷⁷. Le HCR continue à travailler avec les prestataires de services financiers, les gouvernements et les partenaires.

B- L'UNICEF

C'est un organisme onusien qui aide le gouvernement camerounais à réaliser des programmes axés sur la santé des enfants, leur nutrition, l'éducation, l'accès à la formation et aux services sociaux de base. Il aide aussi à la protection des mineurs non accompagnés et le regroupement des familles dispersées par le conflit.

⁷⁷ Rapport des Nations Unies, 2022, p.13.

Les nouveaux droits de l'homme, faisant suite aux attaques perpétrées contre les mineurs, dans les régions les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Depuis l'avènement de la crise du NOSO, relève des atteintes de trop sur les mineurs. Les exemples sont les suivant :

- Le massacre du 14 février 2020 au village Ngarbuh, ayant causé la mort de 14 enfants ;
- L'attaque sanglante au collège mother Francisca international bilingual Academy le 24 octobre à Kumba, ayant causé la mort d'environ de 8 enfants et 12 autres grièvement blessés ;
- La mort de la petite Brandy TATAW, âgée de 7 ans le 12 novembre 2021 au quartier Nkwen à Bamenda. Pour ne citer que ceux-là.⁷⁸

En effet, depuis 2017, des groupes séparatistes ont imposé un boycott de l'éducation dans les régions du NOSO, cherchant à faire pression sur le gouvernement et ses population. Dans cette optique, ils ont attaqué des écoles, kidnapper de nombreux élève et enseignants. Selon le communiqué de l'UNICEF diffusé le mardi 19 novembre 2020 à Genève, l'école dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest à cause de la violence et de l'insécurité (NDH, 2022).

À Yaoundé, Douala et les différentes villes de l'Ouest, des bénévoles locaux ont été formés au soutien psychosocial, ce qui a permis d'atteindre 5 00 enfants déplacés internes, et des dizaines de milliers d'enfants ont été éduqués aux risques liés aux restes explosifs de guerre. L'UNICEF a aidé quelques 3000 enfants à accéder à une éducation dans des espaces d'apprentissage sûrs au NOSO, tandis que la formation psychosociale des enseignants a bénéficié à plusieurs autres⁷⁹.

C- PNUD et PAM

Le premier coordonne les activités de développement des Nations Unies, supervise les plans de développement à moyen et à long termes après une situation de crise. Le PNUD joue un rôle important dans la mise en œuvre des programmes d'intégration et de réintégration des déplacés internes.

Quant au PAM, il fournit aux déplacés internes une assistance alimentaire lorsque ceux-ci sont déjà répertoriés dans un site bien précis. « Dans les points de distribution d'aliments, le Programme alimentaire mondial (PAM) et ses partenaires ont mis en place des espaces adaptés

⁷⁸ NDH, mars 2022.

⁷⁹ Rapport des Nations Unies, 2020, p.9.

aux enfants pour soutenir les femmes et s'assurer que les enfants plus âgés puissent aller à l'école ».

D- Le mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge

Depuis 2016, les violences armées qui affectent les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont entraînés le déplacement des populations de ces régions à l'intérieur du pays, à plus 679 393 déplacés internes⁸⁰. Parmi elles, Séraphine, Victorine et Daine. Ayant tout perdu et forcer de fuir, elles se battent pour reconstruire leurs vies et prendre soin de leur proche.

Pour Séraphine, 20ans, déplacée interne venue du Nord-Ouest Cameroun, résidente à Yaoundé (Etoug-Ebé), est une élève qui est aînée qui se retrouve avec une fratrie de 3 petite sœurs, que les équipes de la Croix-Rouge, ont apporté une assistance financière. Pour l'aider à subvenir à ses besoins et à ceux de ses sœurs. Avec cette aide, elle s'est lancé dans un petit commerce et vend des beignets. Et ce, sans pour autant laisser tomber ses études. Nous pouvons le voir sur cette image ci-dessous.

Image 4 : Photo de Séraphine en pull-over rouge avec sa sœur Clémentine en maillot blanc, dans son lieu de vente de beignets.



Source : Article du 14 mars 2022 de l'ICRC

⁸⁰ Analyse du HCR, octobre 2020.

Au-delà de tout ce qui a été dit, nous pouvons ajouter l'intervention des autres organismes comme l'Union Africaine (UA), l'Union Européenne (UE), l'organisation International de la Migration (OIM), qui ont œuvré pour l'amélioration de l'accès aux procédures de détermination du statut de déplacés internes. Tandis que l'UA a défendu les droits des personnes déplacés et leur participation à des solutions durables et a encouragé une adhésion à la convention de Kampala.

Ceux-ci permettent de répondre de manière plus prévisible et plus efficace aux déplacements internes et de rendre opérationnelle la version actualisée de son action pour les personnes déplacées. Dans la même perspective que, ONU FEMMES a travaillé pour l'autonomisation des jeunes filles et des femmes déplacées dans la ville de Yaoundé. Ainsi, tenons-nous en au constat suivant : le droit international émergent relatif aux PDI a le potentiel de servir des intérêts hégémoniques et de légitimer un interventionnisme outrepassant les limites de la souveraineté des États pour des motivations pourtant extérieures à la protection des PDI. Toutefois, c'est une tentative plus que louable de venir en aide au PDI où qu'ils soient. La responsabilité de protéger pourrait également s'avérer être un couteau à double tranchant⁸¹ en permettant aux États de se décharger de leur obligation internationale d'offrir asile selon la Convention relative au statut de réfugiés à laquelle ils ont pourtant consentis.

Selon l'ONU, 437 000 personnes ont été déplacées au Cameroun à cause du conflit dans les deux régions anglophones du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, et plus de 35 000 ont fui au Nigeria voisin⁸².

E- ONU FEMMES

Les principes directeurs que la Convention de Kampala ou les multiples déclarations en faveur de l'aide aux PDI réaffirment toujours le respect le plus total de la souveraineté nationale. Malgré les critiques soulevées quant au potentiel d'ingérence de l'approche préventive et de la responsabilité de protéger, les États ont endossé les Principes directeurs, principaux instruments porteurs de ces normes, et peu de voix s'élèvent désormais à leur rencontre, selon leurs partisans⁸³.

L'approche préventive, par la gestion des causes, comporte un risque d'empiétement sur les prérogatives étatiques. Or, pour plusieurs États, ces dernières furent difficiles à obtenir ou

⁸¹ François Crépeau et Philippe Tremblay, « The guiding on Internal Displacement: À Double-Edged Sword », (2002) 15 Journal of Refugee Studies.

⁸² Africanews, 2019.

⁸³ Ibid.

certain y parviennent suite à des luttes de libération nationale durement menées. À défaut d'une volonté hégémonique et interventionniste belliqueuse, le développement de la protection des PDI permet d'ouvrir la porte à une ingérence pouvant être détournée de ses buts humanistes. Cependant, il faut considérer que l'ensemble des non-dits fourni par les Principes directeurs a d'abord eu une implication pratique quant à la protection et à l'aide accordée aux PDI. Si la responsabilité de protéger est effectivement suspecte dans un contexte de rapports de force inégaux entre les États, sa mise en œuvre quant à la protection des PDI semble pour beaucoup être une nécessité⁸⁴.

L'ONU FEMME, est l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes. Porte-drapeau mondial des femmes et des filles, ONU FEMME, a été créée pour accélérer les progrès dans la réponse apportée à leur besoin partout dans le monde.

ONU FEMME soutient les États membres des Nations Unies dans l'adoption de normes internationales pour parvenir à l'égalité des sexes et travaille avec le gouvernement et la société civile à concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour veiller à l'application effective de ces normes et à ce que les femmes et les filles en bénéficient, partout dans le monde.

Les troubles socio-politiques en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun continuent de toucher les femmes et les fillettes, en dépit de tous les efforts et de tous les appels en faveur d'un cessez-le-feu. C'est pour cette raison qu'une équipe de la Commission des femmes des Nations Unies se trouve actuellement au Cameroun, où elle console les femmes déplacées à l'intérieur de leur pays vivant à Douala, ainsi que ceux du Sud-Ouest, aujourd'hui relogé dans la région du Centre.

I- ORGANISMES NATIONAUX

1- Association des acteurs du développement (ADEV)

L'ADEV, est une organisation non gouvernementale, qui a pour mission :

- Promouvoir toute activité de développement ;
- Former, étudier et sensibiliser les jeunes sur les problèmes environnementaux, le respect de l'environnement ;

⁸⁴ Commission du droit international, La protection des personnes en cas de catastrophe, Doc. off. AG NU, 2007, Doc. NU A/CN.4/590.

- Promouvoir le développement durable et les emplois vert ;
- Promouvoir l’approche genre ;
- Lutter contre toute vulnérabilité.
- Offrir les services de consultation et de prospection ;
- Concevoir des approches innovantes de développement et les populariser auprès des acteurs clés.

L’ADEV, a pour principales activités : de mettre sur pieds des emplois verts et protéger l’environnement ; promouvoir le développement durable ; faire une étude socioéconomiques (COCADEV) ; la formation en ingénierie des projets ; accompagnement des organisations (association, ONG, entreprises etc).


En ce qui concerne le cas des PDI, l’association ne s’est pas encore penchée sur la question. Pas d’étude approfondie menée, ni de rencontre avec les concernés de manière directe. Mais, elle a organisé un programme pour pouvoir aider les jeunes filles déplacées internes de la crise anglophone vivant à Yaoundé. Nous avons eu un entretien avec la Directrice Technique de ADEV en charge du programme *all for Gender Studies (AGES)*, nommée Madame Irène-Flore CHIEWOUO, qui nous a fait comprendre que, le programme lancé pour apporter une aide ces jeunes filles n’a pas été fait dans un cadre d’étude concernant la prise en charge des filles déplacées de la crise du NOSO. Mais juste un geste humanitaire pour ces jeunes filles. Elle nous l’explique en ces mots :

Nous ne travaillons pas de manière directe avec les PDI. Nous faisons dans le leadership et dans l’action du développement. Notre association a juste fait une action prompte pour aider des jeunes filles déplacées interne du NOSO n’ayant pas de quoi se payer des serviettes hygiénique chaque fin du mois. Alors, l’on a lancé un appel aux dons dans un programme intitulé hike for purpose : une serviette pour toute. Pour lutter contre la précarité menstruelle. Nous avons travaillé avec le collège qui est en face de nous.⁸⁵

Ce programme regroupait 58 jeunes filles élèves déplacées de la crise du NOSO, dans cet établissement (in faith comprehensive high school) en face de l’ONG ADEV au quartier Obili (carrefour). Ces filles ont entre 12 et 19ans, qui en ont bénéficié. Pour contribuer à ce programme, il fallait juste acheter un t-shirt de l’association, pour la marche sportive de ce jour-là à l’occasion du programme. Car, un t-shirt acheté était égale à un kit de serviettes hygiéniques.

⁸⁵ Irène-Flore CHIEWOUO, Directrice technique de ADEV, entretien du 7 juin 2022.

Image 5 : affiche pour la campagne de marche sportive de l'ong ADEV pour soutenir les jeunes filles





HIKING FOR PURPOSE

"UNE DÉPLACÉE INTERNE,
UN KIT DE SERVIETTES
HYGIÉNIQUES "

REJOINS NOUS

MENSTRUATION RIGHT



Tél : (+237)675.787.046 696.064.693 | 28 MAI 2022
07h-10h randonnée pédestre au mont Nkol So'o (Départ : Hôpital des sœurs Mvog-Betsi). | 12h : remise des SHS aux jeunes filles déplacées internes de Yaoundé.

Votre participation active nous honorera.



Email: adevcmr@gmail.com

déplacées interne de la crise du nos

Sur cette image, nous avons une affiche confectionnée par ADEV pour une action humanitaire à l'endroit des jeunes filles déplacées internes.

Le cas de l'ONG ADEV, nous a permis de comprendre que, bien qu'elle n'a pas assis l'idée sur la prise en charge des jeunes filles déplacées interne de la crise des régions Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun dans leur programme d'activité, elle a apporté un soutien à ces jeunes filles. Dans notre étude, nous considérons cela comme une prise en charge de ces jeunes filles déplacées, parce que ce programme a réduit le risque de vulnérabilité de ces jeunes filles sur un aspect de la santé, sur l'hygiène de l'intimité féminine. La période menstruelle de la femme est une très délicate pour la jeune fille. C'est une période à laquelle celle-ci est exposé à de nombreuses infections de la partie génitale féminine. Après cette entretien, la directrice nous a dirigé vers une autre association qui : « pourra mieux vous aidez »⁸⁶ dit-elle. Elle se nomme BONET association.

2- BONET association

Cette association qui fait dans l'œuvre caritative, travaille directement avec les déplacés internes de la crise anglophone des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun, vivant à Yaoundé. Depuis le début de la crise en fin 2016, elle n'enregistrait pas les déplacés qu'elle aidait. Ce n'est que depuis quelques mois, qu'elle a pris la résolution de les enregistrer. Et aujourd'hui, elle a enregistrée 296 filles déplacées, qui ont bénéficiées de leur aide.

BONET, a mis sur pieds un programme d'aide sur pieds, pour pouvoir aider les femmes déplacées internes vivants à Yaoundé. Ce programme se nomme, 50/50 . Il consiste à former une vague de 50 femmes en entrepreneuriat, puis financer à hauteur de 50.000f CFA par projet. Les bénéficiaires sont suivies durant l'exécution de leur projet. Une fois que leur projet commence à générer des revenus, elles remboursent à l'association 5000f CFA par mois, pour pouvoir permettre à d'autre d'en bénéficier au prochain lancement du programme. En ce jour, le programme est un succès en ce sens où, nous recevons de plus en plus de candidates qui viennent s'enregistrer. L'association est soutenue par le ROTARY club qui leur subventionne financièrement. Aujourd'hui, BONET envisage élargir son plan d'action avec les femmes déplacées du NOSO vivant à Yaoundé. Car, elle veut réduire au maximum le risque de vulnérabilité de celle-ci dans leur milieu d'accueil.

⁸⁶ Irène-Flore CHIEWOUO , entretien du 7juin 2022 à Shel Obili.

Image 6 : BONET DANS LA REMISE DES ENVELOPPE ; c'est dans le cadre programme de 50/50/50



7juin, quelles étaient les solutions à proposer pour pouvoir réduire au maximum la vulnérabilité socioéconomique de ces femmes déplacées ? Il nous a répondu en ces termes :

Nous souhaitons que l'État mette un système de recensement des PDI qui ont fui la crise pour Yaoundé ; ouvrir des camps de recueillement et de suivi de ces personnes. Parce que, lorsque on a abandonné eux dans la nature, ils sont tentés et livrés à des fléaux tels que : le vol et agression à main armée, la prostitution et la consommation des drogues. Si le gouvernement le fait, nous allons avoir moins de pressions de notre côté. Pour nous, en ce moment, nous prévoyons lancer un programme de formation en juillet sur l'éducation et l'hygiène sexuelle des jeunes filles ; une formation en bijouterie ; pâtisserie et en leadership et faire un suivi scolaire dans les établissements pour les jeunes filles chromatées.⁸⁷

3- Hope and rehabilitation organization (HARO)

HARO, est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui a pour mission : de promouvoir les droits et apporter des solutions aux groupes vulnérables, notamment les femmes, enfants, personnes handicapées, peuples indigènes, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, personne vivant avec le VIH et le SIDA. L'ONG HARO a différentes stratégies mises sur pieds pour prendre en charge les femmes déplacées interne ayant fui la crise des régions anglophone du Cameroun, vivant à Yaoundé.

⁸⁷ THEODORE, Directeur adjoint de BONET center, entretien du 7juin 2022

Depuis le début de crise, HARO center a reçu plus de 4200 déplacées interne de la crise anglophone. L'ONG travaille avec des femmes ; enfants ; orphelins ; veuves ; personnes âgées. En ce qui concerne les jeunes filles déplacées interne ayant fuis la crise, HARO a des programmes de prise en charge et de suivi pour ces filles-là. Il y'a un programme de formation sur comment fabriquer de la nourriture pour bébé (pour les mères ayant des bébés) ; formation en petit commerce (pâtisserie, savons liquides, détergent, parfum, savon de toilette et lait de toilette corporel), en service traiteur et hôtellerie. À chaque fin de programme l'on choisit 30 filles sur 100 participantes pour pouvoir les aider par un financement. Faute de moyen, les 30 sont subventionnées et suivies. Les 70 autres sont obligées de ce chercher et trouver un boulot. Dans la liste de déplacées que l'ONG a, tout est catégorisé dans la fiche d'enregistrement des femmes déplacées.

Dans le registre d'enregistrement, tout est noté : noms et prénoms, âges, régions d'origines, profession, lacune du déplacés et bien d'autres. Il y'a une agence de recrutement pour les personnels d'entretien. Lorsqu'elle trouve une famille d'accueil pour un PDI, elle a un mécanisme de suivi de la personne sur recrue et la famille en question. Un numéro est mis à leur disposition pour pouvoir appeler à tout moment en cas de problème. Le financement de leur programme et aides vient des âmes de bonne volonté et de leur propre fond. Cependant, malgré ces stratégies, HARO rencontre d'énormes difficultés sur le terrain.

Image 7 : Haro en séance de formation dans le programme de prise en charge des jeunes filles déplacées internes



SOURCE : photo prise lors de la descente sur le terrain.

Sur cette image, les jeunes filles déplacées internes de la crise du noso vivant à Yaoundé, sont entrain de recevoir une formation en fabrication de savon liquide.

Image 8: Les déplacés recevant des dons



Ici, les déplacés ont reçu des dons des âmes de bonne volonté.

SOURCE : facebook haro

Malgré le partenariat avec le gouvernement (MINAT, MINAS et MINJEC), elle a du mal à pouvoir accomplir sa mission régaliennne. En ce sens que, au mois de mars, ils ont eu un cas avec le MINAT et le MINAS qui, au lieu d'apporter une aide envoient plutôt les déplacés à l'ONG. L'on a le cas d'une jeune fille déplacée de 24ans, qui s'est retrouvée à Yaoundé avec deux bébés à main. Un avait des bébés avait 5mois et l'autre 2ans. Cette jeune maman s'est retrouvée au MINAS, pour demander une prise en charge concernant son cas. Mais, le MINAS la plutôt renvoyer à HARO, disant que c'est eux qui sont responsable de ce genre de situation avec les déplacés internes ayant fuis la crise du NOSO pour Yaoundé.

Le second cas était : un homme déplacé de 38ans, qui s'est retrouvée à Yaoundé juste avec les habits qu'il avait au corps. Ce dernier était à Yaoundé depuis bientôt 6mois et vivait avec ses confrères déplacés dans une laverie à manguier au nombre de 5. Un matin, il a pu avoir de quoi payer le pain chocolat, après avoir fait 3jours sans manger, il laisse son bout de pain pour faire la toilette, il n'a plus retrouvé son bout de pain. En colère, il n'a pas pu se contenir et une bagarre a déclenché. La police a intervenu et ils ont dormis 2 jours en cellule. Au sortir de là, il s'est dirigé au MINAT, mais on l'a indiqué HARO center. Une fois sur place, il a juste demandé seulement 5000F CFA pour son transport pour Bamenda. L'ONG a demandé au monsieur, ce qu'il voulait réellement, il a dit, qu'il préfère aller mourir, que de dormir à la belle étoile affamer à Yaoundé, alors qu'il a un abri et des champ dans sa régions d'origine. HARO lui avait remis une somme de 10 000f CFA pour qu'il puisse rentrer. Voilà le genre de difficultés auxquelles l'association fait face au quotidien.

A- Les différentes interventions

Sur le terrain des déplacés internes, il est possible de distinguer 4 types d'interventions : Il s'agit des interventions : économiques, médiatiques, judiciaires et humanitaires.

1- L'intervention économique

Il s'agit des résultats de la mondialisation avec l'intervention des organismes et systèmes des Nations Unies sur l'influence du niveau vie et sur la gestion des déplacements internes. NEME Basile parle en termes de « la mobilité des biens, des services sont bien suprêmes. C'est

une dictature de progrès et de liberté. Qui prennent quelque peu en compte des principes et valeurs universels de respect de la dignité et le droit à l'épanouissement⁸⁸ ».

1- L'intervention médiatique

Elle prend en compte des mécanismes de dénonciation afin de tirer la sonnette d'alarme au gouvernement en place sur sa gestion de la crise sécuritaire du NOSO. Les humanitaires ou les activistes des droits de l'Homme jouent ainsi le rôle de témoin de la situation de crise. Ici les services de communication en collaboration avec les médias privés mobilisent l'opinion publique. En effet, Cette mobilisation vise à susciter le sentiment moral de solidarité, de compassion devant la souffrance humaine.

Le risque ici est de politiser les « images de la souffrance » des personnes déplacées. « On peut transformer en marchandise la douleur des personnes victimes à des fins idéologiques⁸⁹. Les médias servent à cet effet à rendre visible certaines réalités quotidiennes des déplacées internes que ce soit les difficultés d'existence, que ce soit le cas de violences.

⁸⁸ Neme Basile, « Interventions humanitaires et climat social dans les camps des réfugiés du Cameroun. Cas du camp de réfugiés centrafricains de Gabo Badzere », Thèse de Doctorat PH.D en psychologie sociale, UY1, décembre 2020.

⁸⁹ Neme Basile, « Interventions humanitaires ... », Op.cit. 2020, p59.

Image 9 : Photo de la jeune fille assassinée publiée par le Journal *La nouvelle expression*

NLa Nouvelle Expression
N° 5682 du mardi 25 mars 2022. Siège social de l'Immeuble Clinique St Pierre, Rue Janot - BP 43333 Douala - Cameroun | Tél. 33 43 22 27 | Fax. 33 43 26 69

Crise anglophone
Une déplacée violée et tuée

Le corps sans vie de Faith Ngati âgée de 23 ans a été retrouvé dans sa chambre à Bafoussam.
Page 4

"For I know that my redeemer liveth" (Job 19 :25)
Rest in Heaven
NGAFI FAITH
04/02/1998 - 19/03/2022

Ots des enseignants
Les autres Ots se préparent
Dr Aristide Mono attire l'attention des dirigeants camerounais sur de multiples Ots qui somnolent dans presque tous les autres corps sociaux du Cameroun. Page 2

Prison de Douala
Quand le choléra sévit
L'épidémie fait des ravages dans ce pénitencier depuis son déclenchement, presque à l'indifférence des pouvoirs publics. Page 5

EEC
Faux et usage de faux
Une note de service portant la signature du Pasteur Charles-Emmanuel Njike de regrettable mémoire circule. Il s'agit d'un faux document et dont les signatures et les cachets ont été imités. Page 3

Conflit russo-ukrainien
Les dirigeants africains interpellés
Pour le professeur Jean Emmanuel Pondi, «le temps est arrivé, pour les Africains, d'avoir le courage et la dignité de défendre enfin leurs positions par rapport aux intérêts de leurs peuples qui n'ont que trop souffert de leur défaitisme». Page 7

À en croire le reportage des journalistes, la jeune fille aurait été violée et assassinée dans sa chambre à Bafoussam, région de l'Ouest. Cela atteste de l'insécurité dans laquelle les PDI font face dans les régions d'accueil.

2- Intervention judiciaire

Elle concerne l'ingérence du droit que ce soit au niveau national et international. Il s'agit d'un pouvoir de dénonciation de la part de la société civile. Cette forme d'intervention se veut prompt, rapide et permanente. « *C'est le dernier recours pour empêcher ou interrompre la réalisation d'un crime contre l'Humanité. Les valeurs fondamentales ici sont la paix, le respect des droits de l'homme et la cohabitation dans la différence* »⁹⁰.

⁹⁰ NEME Basile, Interventions humanitaires. op.cit.2020, p.59.

Il est important de préciser que les capacités d'intervention des humanitaires dépendent de la connaissance de la population :

- Gérer les causes structurelles du déplacement ;
- L'engagement des populations les plus vulnérables dans la cause commune ;
- La collaboration entre déplacés ;
- La comptabilité.

Dans ce chapitre, il a été question de parcourir les différentes résolutions mises en place pour pouvoir pallier aux problèmes que rencontrent les PDI. Plusieurs acteurs tels que : l'État, les autorités religieuses et les ONG nationales et internationales, ont essayé de leur mieux, pour résoudre les problèmes des déplacés comme par exemple : le logement ; la nutrition ; l'éducation et bien d'autres, ont eu des défaillances à travers leurs méthodes de résiliences. C'est pourquoi, dans notre travail d'étude, nous avons fait une liste, pas totalement exhaustive des résolutions prises faces aux problèmes que rencontrent la jeune fille déplacée au quotidien. Mais, cela n'a pas pu empêcher le constat fait sur le terrain à ce propos. On a constaté que, aussi nombreuses que ces mécanismes de prise en charge sont mis sur pieds, aussi nombreuses, les failles s'y trouvent. L'inefficacité des instruments généraux de droits humains et l'absence d'un cadre spécifique d'intervention pour les organisations internationales et non-gouvernementales incitent à créer un nouvel instrument particulier aux PDI et ayant une valeur opérationnelle.

Il a été question dans ce deuxième chapitre, de parcourir les différentes résolutions mises en place pour pouvoir pallier aux problèmes que rencontrent les PDI. Plusieurs acteurs tels que : l'État, les autorités religieuses et les ONG nationales et internationales, ont essayé de leur mieux, pour résoudre les problèmes des déplacés comme par exemple : le logement ; la nutrition ; l'éducation et bien d'autres, ont eu des défaillances à travers leurs méthodes de résiliences. C'est pourquoi, dans notre travail d'étude, nous avons fait une liste, pas totalement exhaustive des résolutions prises faces aux problèmes que rencontrent la jeune fille déplacée au quotidien. Mais, cela n'a pas pu empêcher le constat fait sur le terrain à ce propos. On a constaté que, aussi nombreuses que ces mécanismes de prise en charge sont mis sur pieds, aussi nombreuses, les failles s'y trouvent. L'inefficacité des instruments généraux de droits humains et l'absence d'un cadre spécifique d'intervention pour les organisations internationales et non-gouvernementales incitent à créer un nouvel instrument particulier aux PDI et ayant une valeur opérationnelle.

DEUXIEME PARTIE : LES DÉPLACÉES INTERNES : ENTRE VULNÉRABILITÉ, PRÉCARITÉ ET FRAGILITÉ

La deuxième partie du mémoire repose sur deux points :

Dans le troisième chapitre, nous allons parler de la vulnérabilité proprement dite. Présenter le type de vulnérabilité dont il est question dans notre travail de recherche : la vulnérabilité physique et psychologique. Il sera question de voir les violences dont elles font face au quotidien, lesquelles les empêchent d'accéder aux ressources et aides mises à leur disposition. Une vulnérabilité qui se traduit à travers les réseaux sociaux et le milieu d'accueil. Toutes ces difficultés compliquent leur prise en charge dans la mesure où les réfugiées s'auto-excluent de la vie publique, ce qui engendre leur vulnérabilité sociale et économique.

Le quatrième chapitre met un accent sur les défis que les acteurs qui interviennent dans la prise en charge des déplacées doivent relever afin d'atteindre les objectifs escomptés. Ces difficultés entraînent une lente insertion des Migrantes dans leur nouveau milieu d'accueil. L'on clôtura cette partie par la présentation des mécanismes et stratégies de résilience de ces PDI pour leur survie quotidienne.

CHAPITRE III : LES REFUGIÉES DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ : DES PERSONNES FRAGILES ET VULNÉRABLES

Par personnes fragiles et vulnérables (déplacées internes), nous entendons convoquer ici, la situation dans laquelle se trouve la femme ou la fille ayant effectué le déplacement à l'intérieur du Cameroun suite à la crise anglophone. Il s'agit ici de faire une socioanalyse des conditions de vie et d'existence de ces personnes dans la ville de Yaoundé.-. Cette situation qui prend naissance avec la guerre contre Boko Haram sera plus connue au niveau national avec les conflits qui sévit dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest. Ainsi, les institutions, constituées centralement de l'État d'accueil et des organismes des Nations Unies (ONU), au regard de la Convention consacrant le statut et/ou le droit des réfugiés et déplacés internes, ont chacune en ce qui la concerne, un rôle précis dans la gestion des déplacées internes même si dans cette mission à eux confiée, on assiste parfois à des interférences, dérapages et pratiques dégradantes envers les personnes qu'elles sont censées protéger.

Il est donc question d'évaluer dans ce chapitre l'état de la vulnérabilité de la jeune fille en situation de déplacement interne au Cameroun, d'examiner quelques cas répertoriés de violence basées sur le genre (VBG), enfin les mécanismes de protection mobilisés par l'État en faveur des déplacées.

Cette vulnérabilité est ainsi soumise à des modalités particulières. La vulnérabilité sociale et économique met à nue la gouvernance de l'État et de ses partenaires quant à leur investissement dans la protection des filles et femmes quant à lui, investi de la responsabilité de protection juridique internationale, de l'assistance et la garantie des droits sociaux et économiques des personnes en déplacements forcés. C'est donc de la vulnérabilité des jeunes filles que traite ce troisième chapitre et s'inscrit dans la dynamique de la sociologie constructiviste et critique.

I. ÉTAT DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA JEUNE FILLE EN SITUATION DE DÉPLACEMENT INTERNE

A- Situation physique et psychologique

Il s'agit des stigmates, des difficultés physiques et psychologiques que rencontrent les populations déplacées internes en général et la jeune en particulier. Ici, il est question de voir

comment se manifeste la vulnérabilité de cette catégorie sociale dans la ville de Yaoundé. Ainsi, la situation physique rend compte du quotidien des déplacées internes. Il s'agit entre autres des invalidités physiques issues des conflits qui se développent dans le NOSO. D'après les données de terrain, il y a les maladies et la malnutrition qui affectent par exemple les enfants de 0 à 5 ans.

La vulnérabilité psychologique est relative aux préjudices liés à la stabilité psychique et psychologique. Elle est la conséquence de la terreur qui sévit dans le NOSO, la négligence du statut des déplacées internes par rapport aux réfugiés qui ont un statut juridique contenu dans la charte des Nations Unies. D'après Gabriel Mbock, un ensemble d'attitudes sont observées à l'égard des déplacées internes telles que : la dévalorisation, la marginalisation, l'indifférence, le rejet, les menaces et la peur pour son identité. Il est possible de constater les cas de dépression, d'angoisse et la perte de l'estime de soi et du respect pour autrui. Ainsi, « les personnes souffrant de problèmes de santé (psychique) ou de traumatisme psychologique, peuvent avoir encore plus de difficultés à trouver un emploi ou un travail indépendant ou encore à accéder aux services sociaux »⁹¹.

Ceci pour montrer que les déplacées ou réfugiées ne sont pas à l'abri des violences psychologiques. Ainsi, avant la crise anglophone les populations de cette région faisaient déjà l'objet de stigmatisation et d'étiquetage (les gens de la gauche, les personnes sujettes à l'exploitation, etc.). Aujourd'hui les stigmates sont tournés vers le terrorisme qui se déploie dans la zone. Certains arrivent même à les appeler les « ambas ». Des pratiques de nature à accroître les tensions psychologiques entre les populations d'accueil et les déplacées internes.

B- La traversée du NOSO pour Yaoundé

Le contexte juridique, couvrant la question des réfugiés contrairement aux déplacés internes, est précisé à travers la convention relative au statut des réfugiés de 1951 et à travers le droit international humanitaire (DIH ou IHL en anglais). Bien que cette distinction ne soit pas l'objet de cette étude, on s'intéressera néanmoins à certaines précisions sur les termes pour rappeler la situation particulière du statut des déplacés internes. Avec la multiplication des guerres civiles et des conflits armés de cette dernière décennie, de même que l'augmentation des victimes de désastres naturels, la communauté internationale s'est trouvée face à un vide

⁹¹ Éric MBOCK, « L'autonomisation de la femme : cas de la femme réfugiée de ville de Yaoundé », Mémoire de Master en Sociologie, Université de Yaoundé I, 2011/2012, p.95.

juridique pour définir la responsabilité des gouvernements dont une partie de sa population interne se trouvait déplacée.

Il est à rappeler que dans le cas des réfugiés, des institutions sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies (ONU), dont le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), possèdent un mandat spécifique pour s'assurer de l'accès à des conditions de vie adéquates aux populations déplacées lorsque leurs gouvernements n'ont pas la capacité d'assurer cet accès (Cohen, 2004). Ce n'est donc qu'à la fin des années 90 que certains membres de la communauté internationale se sont concertés pour rédiger le Guiding Principles ou International Displacement et ont soumis ce document à la commission des Nations Unies pour les droits de l'Homme en 1998. Ces principes viennent pour la première fois établir les droits des populations déplacées et l'obligation des gouvernements et de la communauté internationale envers ces dernières tout en multipliant les lieux d'accueil et les possibilités de départ. À partir des données de terrain, nous avons constaté que plusieurs déplacées internes mettent un temps relativement long : une semaine, un ou plusieurs mois pour atteindre la ville de Yaoundé à cause du niveau d'insécurité, de l'absence des pièces d'identification et aussi faute de moyens des frais de transport. Certaines femmes et filles ont fui la guerre et les traumatismes liés à la situation d'insécurité. Le motif principal est la volonté de vouloir sauver sa vie avec le nécessaire ou parfois même sans rien. Tel est le cas par exemple du récit de Maria, jeune fille de 27 ans coiffeuse à Nkolbisson qui nous a fait part de sa trajectoire, du Nord-Ouest Cameroun, jusqu'à la ville de Yaoundé.

Je suis arrivée à Yaoundé, au Rond point Express en septembre 2020. J'avais fui mon village à cause de la guerre. Les amba avaient annoncé que le 1^{er} octobre, ils allaient mener les actions dans toute la région. J'ai parti Je suis partie du village. Je suis arrivée à Bamenda. Là-bas je suis restée chez ma tante pendant deux semaines pour chercher l'argent de voyage. Quand j'ai eu un peu l'argent je suis partie de Bamenda pour Douala avec la voiture personnelle de quelqu'un. Les amba faisaient les contrôles et prenaient de l'argent comme ça à la population sur les barrières. Tout le monde devait avoir un peu d'argent pour passer les contrôles sans problèmes. Maintenant, je ne sais pas ce qui s'est passé, nous sommes venus à Yaoundé. Par la chance, je connais beaucoup de gens qui habitent à Yaoundé. Comme ça j'ai appelé une tante qui est venue me prendre. Cette tante m'a gardé chez elle le temps que je cherchais un travail. Moi je connais faire beaucoup de choses : coiffer, garder les enfants, be a cooker (cuisinière), beaucoup de choses comme ça⁹².

Plusieurs autres déplacées internes venues du NOSO passent par la région de l'Ouest dans les villes et villages de Dschang, Bafoussam, le département du Noun, etc. D'autres, c'est la

⁹² Maria, 17 ans, Entretien de Mars 2022 à Obili.

ville de Douala en fonction des moyens, des réseaux de soutien et la connaissance des points d'escale.

Il y a des personnes qui passent directement de la zone de départ pour la ville de Yaoundé en empruntant les agences de transport ou les voitures des particuliers. Il s'agit dans ce cas de ceux et celle qui disposent des moyens financiers et des contacts dans la ville. La traversée n'est pas très risquée pour cette catégorie de déplacées internes. Elles font moins de détours, peu d'arrêts et leur installation dans la ville est avec se fait avec moins de difficultés. C'est ce que nous confirme Aicha, élève âgée de 16 ans au English Collège d'Obili:

Moi je suis venue ici parce que mes parents avaient peur pour moi. C'est comme ça avant la rentrée de cette année, ma mère m'a dit que je vais venir à Yaoundé pour faire l'école. Le même jour ma mère m'a demandé de faire mes choses, j'ai emballé mes habits, mes cahiers et les livres. Nous sommes allées à l'agence. C'est comme ça que je suis venue. Et tu habites chez qui ici à Yaoundé ? J'habite chez mon oncle. Le petit frère de ma mère⁹³.

En effet, les motivations du départ des déplacées internes pour la ville de Yaoundé varient aussi en fonction de l'âge : les plus jeunes viennent pour les motifs de scolarisation que ce soit au lycée, au collège ou à l'université. D'autres par contre viennent pour du travail proposé depuis les régions. Il est question par exemple des petits boulots comme : employée de ménage, berceuse, travail de restauration, blanchisseuse, technicienne de surface, etc. Il est aussi question de la recherche de l'aide pour la santé, l'accès aux pièces d'identité, au logement en famille, etc.

Sidjui Brigitte traitant de l'afflux des réfugiés centrafricains et tchadiens à Yaoundé montrait les raisons du choix de cette ville par les acteurs. Pour cette dernière, 36, 85% de réfugiés décident de se rendre à Yaoundé afin d'avoir un accès facile à l'assistance que le HCR offre aux réfugiés⁹⁴. L'aide ici doit être prise dans le sens holistique : la santé, le soutien économique ; l'autonomisation de la femme, l'assistance scolaire etc.

II. SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE FÉMININ

Le HCR, le CICR ou l'UA estiment que « près de 700 000 personnes sont en besoin de protection contre la violence sexuelle et basée sur le genre »⁹⁵. Ainsi, près de 6,2% des femmes et filles ont déclaré avoir subi une violence sexuelle, c'est-à-dire un viol ou une tentative de

⁹³ Entretien avec Aicha, mars 2022 à Obili.

⁹⁴ Sidjui Brigitte, Op.cit. 2014, p.57.

⁹⁵ Aperçu des besoins humanitaires, Rapport de 2016.

viol depuis leur déplacement, et 66% ont indiqué qu'elles ont subi des actes de violence psychologique ou verbale, y compris la privation des libertés, le mépris et le traumatisme.

À ceci s'ajoute le recours aux pratiques traditionnelles néfastes comme les mariages précoces. Ces mariages sont en hausse sont utilisés comme des stratégies de survie pour les familles et de réduction de la promiscuité des filles. L'avantage économique que procure la dot contribue à l'augmentation du nombre des mariages précoces plus qu'auparavant et dans des conditions inacceptables. Les cas de violence domestique, de viols et de violence psychologique sont aussi en hausse au fur et à mesure que la crise s'enlise dans les régions du NOSO.

Les populations les plus exposées à la VSBG sont les femmes et les filles de par leur caractère vulnérable. Que ce soit dans le cas de la guerre contre Boko Haram dans l'Extrême-Nord ou dans le cas la crise du NOSO avec ses milliers de déplacés internes dans les villes comme Yaoundé, Douala, Bafoussam, Dschang, etc., les femmes et les enfants paient toujours le plus lourd tribut lors des conflits armés. Comme le souligne le rapport faisant état des besoins humanitaires au Cameroun :

Les femmes et les filles connaissent les conditions de vie les plus dures. Les filles et femmes non-accompagnées ou en situation de séparation familiale ainsi que les ménages monoparentaux dirigés par des femmes ou des hommes sont parmi les plus exposés à la VSBG. S'y ajoutent les familles déplacées ou réfugiées qui se trouvent forcées de recourir à des stratégies de survie néfastes qui peuvent exposer les filles et femmes à la VBSG.⁹⁶

Malgré l'extension de la sensibilisation de la population : femmes, filles, hommes, garçons sur les violences contre les femmes et les filles et de la vulgarisation d'informations sur leurs droits, celles-ci connaissent une nette baisses en contexte de conflit. Cependant les efforts méritent d'être faits pour la sensibilisation, la dénonciation et les poursuites en justice. Ceci passe par :

- Renforcement de la prise en charge holistique (médical, psychosocial, socio-économique et judiciaire) et par zone des victimes/survivantes des violences, y compris pour appuyer les capacités étatiques des services sociaux, des forces de l'ordre et du système judiciaire.

⁹⁶ Aperçu des besoins...Op.cit. 2016, p9.

- Mise en place d'une coordination effective multisectorielle entre les services et acteurs de l'État et les acteurs humanitaires dans la prise en charge holistique des survivantes de VBG.
- Renforcement de la résilience des femmes PDI et réfugiées et ceux des communautés hôtes face au VBG, y compris en appuyant leurs capacités économiques et leur accès aux AGR, et en promouvant leur participation dans la vie publique.
- Accentuer la collaboration étroite avec les autorités judiciaires pour permettre l'accès juridique et l'assistance légale des victimes de VBG.

A- Les violences physiques

La notion de VBG est présente dans tous les domaines de la santé, des relations humaines et économiques. Il ne s'agit pas uniquement des violences sexuelles et sexistes mais aussi de l'influence de ce type de violence sur la qualité de vie des femmes et jeunes filles réfugiées. La question des VBG englobe donc une notion plus générale. En outre, l'inégalité des genres est exacerbée en situation de crise humanitaire et va se refléter au quotidien chez les femmes et les jeunes filles.⁹⁷

Les causes profondes des violences sexuelles et sexistes sont donc l'inégalité de genre lors des situations de crise humanitaire, mais résultent aussi de la discrimination sexo-spécifique préexistante en temps de paix. Ces violences basées sur le genre vont également se manifester par des difficultés d'accès aux soins, par le manque d'informations, par des informations ne répondant pas aux besoins spécifiques, par l'absence de femmes aux postes à de responsabilité dans les camps de réfugiés, etc.

C'est pourquoi la communauté politique mondiale prend désormais en compte la particulière gravité de la violence sexuelle dans les situations de conflits armés et de crises humanitaires en général. Depuis 2000, les Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité affirment les besoins, perspectives et contributions spécifiques des femmes et jeunes filles dans les situations de conflits. Elles explicitent la nécessité d'assurer l'accès des femmes et jeunes filles aux services de santé reproductive et à

⁹⁷ MELOE Vincent, « Les violences basées... », Op. cit. 2016-2017, p 13.

leurs droits afin de leur offrir une meilleure situation socioéconomique dans les situations post-conflits.

Les crises humanitaires sont des situations complexes quel que soit la partie du monde où elles se développent. Les contextes de guerres, de conflits ou de catastrophes naturelles provoquent l'effondrement des structures sociales, politiques et économiques des pays concernés. De ce fait, les infrastructures sanitaires, éducatives et gouvernementales ne peuvent assurer la prise en charge de la population touchée. Méloé Vincent traitant de la problématique disait :

Pour de « simples » difficultés logistiques, de moyens, d'infrastructures, et par manque de professionnels qualifiés, l'implantation et l'évaluation de projets de prévention contre les violences basées sur le genre sont mises à l'épreuve. Dans la majorité des cas, les actions des différentes ONG sont sous évaluées⁹⁸.

L'évolution constante des conflits, l'insécurité et les flux incessants de réfugiés rendent très difficiles l'analyse des situations et la tenue de registres populationnels fiables. Beaucoup de conflits (Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord, la crise anglophone dans le Nord - Ouest et le Sud -Ouest et l'insécurité dans la région de l'Est) et donc de situations d'urgence deviennent chroniques et les programmes de prévention s'épuisent par manque de moyens logistiques, financiers, humains. Les évaluations de suivis pré et post interventions permettant une réelle analyse de l'impact sur les indicateurs globaux de prise en charge de la situation de la VBG en temps de conflit.

La complexité des situations de crise humanitaire n'est pas le seul frein à l'évaluation des interventions. Le sujet des violences faites aux femmes est en lui-même un obstacle à l'implantation de programmes. En effet, les violences basées sur le genre touchent la population en son cœur et brisent des sociétés déjà affectées par des situations inhumaines. Ces violences sont un sujet tabou, intime ou stigmatisant pour les victimes et sont ancrées dans les sociétés où les inégalités sexes-spécifiques sont préexistantes aux situations de crise. De ce fait, le simple recensement des victimes de violences est difficile. L'UNHCR, UNICEF, ONU-Femme donnent des outils de dépistage de ces violences mais elles restent sous évaluées. Sans une quantification exacte de l'incidence du problème, la mise en place d'actions adaptées semble critique.

⁹⁸ MELOIE Vincent, « Les violences basées sur le genre... », Op.cit.p.35.

La prise en charge des violences basées sur le genre en situation de crise humanitaire résulte d'un éveil de conscience récent par la communauté internationale. Les études analysées sont donc parfois en cours de réalisation et celles-ci manquent de recul face aux directives et aux programmes nouvellement implantés. Beaucoup d'enquête font des rapports alarmistes et militants, parfois manquant d'objectivité et de crédibilité sur le terrain d'intervention.

La majorité des informateurs et informatrices de notre étude met en évidence ce manque d'évaluation. Beaucoup d'auteurs pensent que des programmes de prévention et de prise en charge des violences sont implantés par la communauté internationale mais que les actions sont sous-représentées. Les acteurs identifient bien la complexité de mettre en place des études qualitatives ou quantitatives dans ce type de contexte. C'est pourquoi notre recherche ne compte que quelques programmes introduits lors de crise humanitaire qui ont pu être scientifiquement évalués. C'est dans cette optique que nous pouvons distinguer comme genre de violence physique :

- Les bastonnades et sévices corporelles qui ont les difficultés d'être prise en charge à cause de l'inaccessibilité des services de police de la stigmatisation des victimes, de la peur, etc.
- Les coups et blessures ;
- Le viol ou l'agression sexuelle ;
- Les violences domestiques issues des parents, tuteurs ou proches aidant ;
- Les corvées dans les champs, les activités commerciales, etc.
- Les grossesses non désirées dans les cas de violences sexuelles.

L'exploitation des enfants s'observe aussi comme une sorte de servitude du point de vue de la pénibilité des activités avec des travaux rémunérés ou pas. Il faut ajouter que ces travaux attribués aux jeunes filles sont parfois pénibles du point de vue de leur nombre, le temps de travail par rapport au temps de repos et le nombre de patrons à écouter : entre le père, la mère, les aînés de la maison et de fois les plus jeunes. Nous avons observé des conditions de travail épuisantes.

Albert JIOTSA travaillant sur la problématique de la main-d'œuvre infantile montrait comment les jeunes sont utilisés comme une main-d'œuvre au travail:

La vie de plusieurs enfants est péniblement menacée par le travail parfois forcé et de nombreuses corvées ingrates. Dans certains cas, beaucoup d'adultes utilisent encore les enfants comme travailleurs pour des corvées. C'est ainsi que pour les enfants scolarisés il n'y a plus du tout de temps pour les vacances, avec toutes les corvées qui leur reviennent. Les adultes refusent ainsi

d'assumer plus de responsabilités familiales car ils cherchent plutôt à s'adapter à une société en évolution permanente qui a modifié les rôles traditionnels⁹⁹.

B- Les violences psychologiques et morales

Dans sa forme actuelle, la réponse humanitaire ne suffit pas pour répondre à l'ampleur des besoins des populations déplacées et des communautés d'accueils. Les femmes ont identifié plusieurs besoins prioritaires, comme l'accès à l'eau, la sécurité ainsi que les besoins en vivres, en logements et en éducation¹⁰⁰.

Par ailleurs, ces filles et femmes sont exposées aux violences dans leur village et villes d'origine, pendant leur fuite et dans les sites accueillant les personnes déplacées. Elles souffrent également du harcèlement au moment de s'enregistrer pour bénéficier d'une aide humanitaire. L'insécurité est permanente et constante. L'ensemble des acteurs et des femmes rencontrées confirment l'ampleur des traumatismes psychologiques découlant du conflit et amplifiée par le déplacement forcé et le degré extrême de privation qui s'ensuit. D'autres même ont les troubles d'identité du point de vue de leurs personnalités. Des stratégies d'adaptation négatives font parties du mode de vie : prostitution ou enrôlement dans des groupes religieux sont déjà une réalité. En plus de la COVID 19, la crise de choléra ont encore compliqué le mode de vie des déplacés internes, conséquence : la saturation des services publics, notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation, prive les femmes et les jeunes filles d'un accès aux services publics essentiels et de la possibilité de se protéger de stress et des traumatismes psychologiques. Suite aux traumatismes endurés par les populations déplacées lors de l'attaque de leur village ou pendant leur fuite, qui ressortent comme un élément clé pour les femmes et les informatrices consultées, s'ajoute le stress lié à la perte des moyens de subsistance, des repères quotidiens, à la promiscuité, au manque d'intimité, à la méconnaissance du nouvel environnement et à la dépendance vis-à-vis de l'aide.

Les conséquences psychosociales liées au déplacement interne sont entre autres : les conséquences affectives et psychologiques qui prennent en compte : stress post-traumatique, dépression, anxiété, peur, honte, insécurité, haine de soi, culpabilisation, maladie mentale, idées ou comportements suicidaires d'une part. D'autre part, les conséquences sociales qui sont : culpabilisation de la victime/survivante, perte de rôle/de fonction dans la société, stigmatisation

⁹⁹ Albert JIOTSA, « La main -d'œuvre infantile dans l'Ouest -Cameroun de 1927 à 2010 : entre socialisation et exploitation », Thèse de doctorat Ph.D en histoire, Université de Yaoundé I, novembre 2014, pp.157-158.

¹⁰⁰ Entretien avec Mami boy, Etoug-Ebé, 13 février 2022.

sociale, rejet social et isolement, féminisation de la pauvreté, accroissement des inégalités entre les genres (masculin et féminin)¹⁰¹.

C- Exclusion et auto-exclusion des sphères de la vie publique

Les aspects qui apparaissent montrent deux choses : soit la jeune fille déplacée interne est exclue, soit elle s'auto exclue de la vie publique. Ceci trouve son explication dans le respect des normes et valeurs communautaires qui reconnaissent aux origines de celles-ci la docilité et la paix. Nous pouvons citer :

- Les aspects liés à son genre, c'est-à-dire par le passé les identités masculines et féminines enregistraient une hiérarchisation des positions où l'homme était supérieur à la femme, bien que cette position tende à être nuancée aujourd'hui¹⁰² ;
- Les aspects liés à la société avec le processus de stigmatisation, de marginalisation et d'étiquetage de la femme « anglophone » ;
- Les inégalités dans l'accès à l'aide accordée aux déplacés internes ;
- La prépondérance des hommes sur la scène des revendications dans la prise en charge des déplacées internes ;
- L'absence d'enregistrement de toutes les déplacées internes ;
- La persécution en raison de son sexe ;
- La peur d'être dénoncé aux autorités ;
- La vulnérabilité en tant que déplacée de crise et autres.

III. DE LA VULNÉRABILITÉ SOCIALE À LA VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE

Le nombre de réfugiés ou personnes déplacées internes (PDI) au Cameroun a quadruplé depuis début 2014¹⁰³, générant un accroissement brusque des besoins humanitaires tant pour les déplacés que pour les communautés hôtes qui se trouvaient déjà dans une situation de vulnérabilité aigüe avant la crise. Des familles qui avaient trois ou quatre personnes se sont

¹⁰¹ MEIOE Vincent, « Les violences basées sur le genre en situation de crise humanitaire : évaluation des programmes de présentation. Étude biographique », Université Catholique de Lille, mémoire de médecine, 2016-2017, p.8.

¹⁰² Edith NDJAH ETOLO et al, *Féminité et masculinité en Afrique*, Yaoundé, Ed. Monange, 2020, p.13.

¹⁰³ Rapport OCHA, Décembre 2015.

retrouvées années après années multipliées. On estime à plus de 550 000 le nombre de personnes vulnérables parmi les communautés hôtes.

L'accès aux services essentiels : nutrition, santé, eau, assainissement et éducation devient très difficile pour les familles hôtes et les réfugiés. Dans les régions affectées par les conflits et dans les pays voisins, la recrudescence de la violence, les ressources locales et services essentiels déjà limités sont mis sous pression par l'afflux des déplacés, ce qui aggrave les vulnérabilités existantes. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le taux de malnutrition aigüe global a largement augmenté par rapport aux années d'avant la crise.¹⁰⁴ Les populations civiles, surtout les femmes et les enfants, sont prises en étau entre l'aggravation des attaques présumées d'« *Ambas boys* » et les opérations militaires dans ces régions, empêchent l'envoi des vivres chez les membres de la famille. Cela engendre de graves atteintes à leurs droits, leur sécurité et leur bien-être psychosocial.

Les pillages, attentats, enlèvements et intimidations touchent l'ensemble des civils. Toutefois, les femmes et les enfants sont particulièrement exposés aux risques de séparation, de recrutements forcés, de détention arbitraire, d'endoctrinement et d'exploitation sexuelle et économique. Le maintien du droit d'asile reste une préoccupation majeure, afin de prévenir le refoulement et d'assurer que les mouvements se font à l'initiative des populations. Dans les zones proches des deux régions et du Nigéria, en raison de la violence transfrontalière, les besoins en termes de protection sont significatifs.

A- Inaccessibilité des jeunes filles aux ressources et aides

Les vulnérabilités structurelles et conjoncturelles, comme l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les épidémies continuent d'affecter plus de 2 millions. Malgré la croissance économique soutenue un peu stable du pays, la pauvreté touche 40% de la population. On peut donc imaginer ce que vivent les populations déplacées internes. Les populations des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont particulièrement affectées par la vulnérabilité structurelle et chronique, caractéristique des conflits qui touche une partie de l'économie de la zone, souvent liée aux attaques des bandes armées, la demande des rançons, et les couvre-feux déclarés dans certaines localités des deux régions ; empêchant le transfert des biens et services

¹⁰⁴ OCHA, 2015.

de plus en plus imprévisibles ainsi qu'à l'accès limité aux services sociaux de base. Environ 70% des Camerounais sont tributaires des activités agro-pastorales.

Du point de vue de l'accès à une alimentation, environ 1 ménage sur 5 se trouve en insécurité alimentaire (19%) dans les régions de l'Extrême-Nord, Nord, Adamaoua et petit à petit le Nord-ouest et le Sud-ouest. Dans l'Extrême-Nord, plus 1,4 million de personnes – ou 1 personne sur 3 - sont en insécurité alimentaire dont plus de 200 000 nécessitent une assistance alimentaire immédiate. Environ 40% des agriculteurs de la région ont indiqué que l'insécurité civile représente la principale contrainte d'accès aux terres ce qui risque de compromettre les récoltes à venir. Les activités commerciales perturbées ou interrompues par les fermetures des frontières, la violence et les attaques de bandes armées sur les convois de marchandises et les attentats perpétrés contribuent à exacerber l'insécurité alimentaire des populations du NOSO. Les populations souffrent aussi d'une augmentation importante du taux de malnutrition. Dans les régions du NOSO, la malnutrition aigüe globale se rapproche du seuil d'urgence (19%).

Environ 12 % des enfants souffrent de malnutrition aigüe modérée (contre 7% en 2014), et 2,2 % sont atteints de malnutrition aigüe sévère, dépassant le seuil d'urgence de 2%. Ceci représente plus de 176 000 enfants de moins de 5 ans vulnérables. L'accès aux services essentiels déjà précaire s'est détérioré dans les régions touchées par les conflits. Dans ces régions, environ 100 écoles ont été fermées à cause de l'occupation par les groupes armés, du conflit ou des pillages ou parce qu'elles servent d'abris aux populations déplacées. En conséquence, plus de 3. 000 enfants -dont 33% sont de filles- ne sont plus scolarisés ou devront aller à l'école hors de leur communauté d'origine.

Les centres de santé, dont l'accès et la qualité des services étaient déjà limités, sont de plus en plus sous pression en raison des déplacements et de l'afflux de blessés graves des attentats. L'accès à l'eau et l'assainissement pâtissent aussi de l'afflux des populations. Ceci est très préoccupant, au regard des fréquentes et récentes épidémies telles que le choléra, la poliomyélite, la rougeole, la fièvre jaune et la méningite. Les pratiques traditionnelles néfastes, surtout les mariages précoces, sont de plus en plus utilisées par les familles en tant que stratégie de survie. L'augmentation des attaques dans les deux régions perpétrées par des rebelles exacerbe leur stigmatisation, et les cas de violences sexuelles et basées sur le genre sont également en hausse du fait des déplacements.

L'insécurité alimentaire a considérablement augmenté suite à la violence et aux déplacements, affectant aujourd'hui près de 1 million 500 milles personnes – dont près de 40%

résidant dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Dschang, etc. Près de 250 00 personnes sont en insécurité alimentaire sévère et ont besoin d'une assistance immédiate. Ceci représente une hausse de près de 50% par rapport aux évaluations dans les années antérieures. L'insécurité et la violence contribuent à aggraver la situation, limitant les activités commerciales, agricoles et pastorales des communautés ainsi que leurs moyens de subsistance.

Cette situation s'explique par l'inaccessibilité des déplacées internes à l'aide au développement. Si dans les cas conventionnels, les déplacées ont souvent accès au minimum, la jeune fille déplacée qui fait l'objet de notre étude, manque de ce strict minimum pour vivre dans son nouveau milieu d'accueil. La photo qui suit est l'illustration d'inaccessibilité des déplacées internes à l'aide au logement.

Image 10 : Des déplacés internes entassés dans une chambre



Source : [http/ : www. Voixd'Afrique.com](http://www.Voixd'Afrique.com)

Sur la photo nous voyons des personnes allongées sur les nattes. A partir de l'image filmée nous estimons au moins que cette pièce comporte 12 personnes déplacées internes. Dans ces conditions une aide sera bénéfique pour désengorger l'effectif et garantir une alimentation, un suivi, et un accompagnement efficace.

B- La dépendance des victimes vis-à-vis des réseaux sociaux

En terme de besoins, nous dirons que plus de 89% des personnes en besoin d'assistance humanitaire résident dans les quatre régions les plus affectées par les vulnérabilités structurelles et les conséquences du Covid 19 au Cameroun. La majorité des personnes en besoin d'assistance se trouvent dans la liste des déplacées internes issues de la crise anglophone.

Les vulnérabilités et stratégies d'adaptation s'observent également dans le monde du travail. En effet, les travaux orientés sur le travail domestique, lequel englobe la collecte d'eau et de bois, la cuisine et la responsabilité des enfants, les femmes déplacées comme résidentes évoquent les mêmes difficultés à cet égard. Ce qui est compréhensible vu qu'elles sont toutes confrontées à un contexte de pénurie. Certaines femmes sont néanmoins identifiées comme étant particulièrement vulnérables :

- Selon les participantes dans les groupes de discussion, les femmes veuves (ou séparées) et avec des enfants à charge (et parfois d'autres parents) représentent la catégorie la plus vulnérable. Séparées de leur mari (mort, disparu ou parti en quête de travail dans une autre ville ou au Nigéria), elles se retrouvent en charge de pourvoir aux besoins essentiels d'une famille parfois élargie.

- Le grand âge (surtout quand il s'accompagne d'un isolement) ou le jeune âge (quand il s'accompagne de la perte des parents) sont ensuite mentionnés à part quasi-égale comme devant faire l'objet d'une attention particulière, suivi par les personnes malades ou présentant avec un handicap physique ou mental.

- Compte tenu de la difficulté physique inhérente à l'accomplissement des tâches au quotidien, tout facteur diminuant les capacités des personnes (isolement, maladie ou handicap) est en effet considéré comme un facteur de vulnérabilité.

- Enfin, le contexte de déplacement est générateur de vulnérabilités supplémentaires, notamment pour les femmes.

Afin de pourvoir aux besoins élémentaires de leurs familles, les femmes ont dû s'adapter et si certaines d'entre elles ont pu faire face, avec de petits crédits ou la vente de biens ou du bétail, leurs ressources s'amenuisent et des stratégies d'adaptation négatives bien connues des contextes de crise se sont installées. La lutte pour la survie et la nécessité de pourvoir aux

besoins d'une famille tout en étant dans une situation d'extrême précarité devient un combat quotidien.

On passe ainsi de pauvre à vulnérable. Une analyse des conditions de vie des déplacées internes montre que les termes vulnérabilité et résilience sont employés couramment dans la littérature de la gestion des risques et désastres. Dans les années 1990, la discussion autour du concept de pauvreté a fait ressortir deux approches différentes pour évaluer le niveau de pauvreté.

L'une dite conventionnelle et objective qui identifie le revenu et la consommation comme le meilleur indicateur, mesuré par des questionnaires et sondages selon une grande échelle. La seconde dite participative et subjective qui tente de comprendre les réalités locales des communautés pauvres par l'entremise de groupes de discussions et d'observations (Moser, 1998). Sen (2009, p. 313) rappelle d'ailleurs qu'« il est facile d'en conclure que la pauvreté réelle (en termes de privation de capacités) est beaucoup plus profonde que nous ne pouvons le déduire des chiffres du revenu ». En d'autres termes, les macros-indicateurs ne peuvent pas exprimer toutes les nuances de la pauvreté réelle d'un ménage. »¹⁰⁵.

L'expression même de "plus vulnérable" dans ce travail est centrale au sein des projets d'hébergement en situation de conflit. Ainsi, le concept de vulnérabilité étant plus dynamique, s'est étendu au fil des ans, pour inclure des éléments de sécurité des moyens de subsistance, d'exposition aux risques, aux aléas, aux chocs et stress, de mécanismes et processus d'adaptation et de liens aux actifs nets.

C. La vulnérabilité sociale

En remontant à l'étymologie latine du mot, « vulnerabilis » signifie « qui peut être blessé ». C'est un terme qui rappelle la sensibilité à pouvoir ressentir des difficultés face à certaines situations. Les deux aspects que l'on note de cette définition sont les difficultés potentielles et la sensibilité ou le degré de préparation pour réagir aux situations de crises. Puisque chaque individu peut se retrouver face à des difficultés de différentes natures, sans y être préparé, nous sommes tous, à certains égards, vulnérables vis-à-vis d'un aléa naturel¹⁰⁶, sécuritaire, catastrophe, etc.

Les familles d'accueil, les personnes déplacées internes et les populations locales vulnérables des zones affectées par les déplacements de population, et celles des zones non

¹⁰⁵ Nicolas Gauvin, « L'analyse de la vulnérabilité d'une population déplacée suite à un désastre naturel : le cas du site planifié Corail à Port-au-Prince », Mémoire de Maitrise en Sciences d'aménagement, université de Montréal, novembre 20015, p.17.

¹⁰⁶ Nicolas Gauvin, « L'analyse de la vulnérabilité... », Op.cit. 2015, p.20.

affectées ont besoin d'une assistance alimentaire d'urgence durant les périodes les plus difficiles de l'année (2017, 2018, 2019, 2020, 2021). Afin de stabiliser leur situation, elles ont besoin d'un appui en ressources financières, en semences et autres intrants agricoles ainsi que d'un suivi technique le long de la campagne agricole pour une production optimale afin de sauvegarder leurs moyens d'existence.

Les déplacées internes ont été contraintes d'abandonner l'essentiel de leurs ressources (les bêtes, terres, cultures, productions, les marchandises, etc.). Elles ont besoin d'une assistance alimentaire et d'un appui pour mener des activités génératrices de revenus, notamment l'agriculture et l'élevage. Si d'importants progrès ont été faits dans le cadre de l'autonomisation de la femme déplacée, l'afflux de nouveaux réfugiés a contraint certaines à retomber dans la précarité.

Concernant les jeunes filles déplacées internes, si l'assistance est plus ou moins disponible à Douala et à Yaoundé, la situation des réfugiés, déplacées et des demandeuses d'asile hors de ces villes est très précaire au regard des circonstances sécuritaires et politiques actuelles. Dans le cas des déplacements dans les petites localités frontalières aux deux régions, les problèmes de sécurité ont empêché les ménages d'accéder aux différents moyens de production. Les partenaires estiment que 1 million de personnes à travers le pays sont touchées par les conflits et les crises économiques, sociales et humanitaires. Comme pour les milliers de réfugiés et PDI affectés par la crise, les différents facteurs anthropiques et naturels à l'origine de la situation humanitaire s'ajoutent aux conditions précaires de populations locales accablées par des années de chocs successifs.

L'insécurité paralyse les secteurs clés de l'économie locale, dont les effets néfastes se ressentent sur la santé, l'alimentation, la nutrition, les services sociaux de base et l'environnement. Ceci génère des tensions socioéconomiques et intercommunautaires qui peuvent affaiblir la cohésion sociale, éroder la confiance envers les autorités en place et accentuer l'insécurité. Les événements climatiques extrêmes marquent régulièrement le paysage rural et urbain camerounais. Malgré cela, les populations et autorités locales ne sont pas préparées à y faire face de façon adéquate.

Image 11 : des jeunes femmes en attente d'aide



Source : Rapport de Cameroon feeling (2020).

Les personnes en besoin incluent l'ensemble de déplacées internes présentes au Cameroun, les déplacés internes, populations hôtes, ainsi que certains segments de la population locale particulièrement vulnérables notamment les jeunes et les personnes à risque d'inondations. Les jeunes (15-35 ans) constituent près du tiers de la population du NOSO la plus pauvre du pays– et sont marginalisés économiquement et socialement.

En particulier, quelques 114 000 jeunes hommes et 70 000 jeunes femmes sans emploi, dont le manque de perspective risque de générer des ressentiments envers les autorités traditionnelles et institutionnelles et les rendent susceptibles de se tourner vers des activités criminelles et au recrutement par les groupes extrémistes¹⁰⁷.

On note également que 50 000 personnes ont été victimes d'inondations causées par les fortes précipitations survenues dans la ville de Yaoundé. Enfin, la coexistence entre les communautés est aussi un souci majeur puisque les pratiques, le commerce des aliments, de la nouritures (Eru, Achu, Ekwan, etc.) des déplacées internes issues de la crise anglophone au Cameroun par exemple affectent directement les populations exilées composées essentiellement d'agriculteurs, suscitant des tensions qui doivent être prises en compte/gérées/apaisées afin de ne pas les voir dégénérer en conflits.

Globalement, la réponse humanitaire est limitée, tardive et demeure extrêmement insuffisante. Qualifiée d'« inexistante » à Yaoundé, notamment pour les populations hôtes ou de « largement insuffisante » ailleurs, tant par les acteurs que par les femmes consultées, l'aide

¹⁰⁷ OXFAM, Survivantes et héroïnes. Les femmes dans la crise au Burkina Faso, mai 2020, pp.8.

humanitaire n'intègre pas ou peu les besoins des communautés hôtes, ni ceux des jeunes filles et des femmes.

Les besoins sont criants dans tous les domaines : eau, nourriture, abris, protection, tant au niveau des populations déplacées que de la communauté hôte dont les conditions de vie ne sont dans bien des cas que légèrement meilleures que celles des personnes déplacées. En effet, plus de 90 % des personnes déplacées ont été accueillies dans des régions déjà caractérisées par une très grande pauvreté, fragilisées par une crise climatique, de mauvaises récoltes et des ressources naturelles dégradées et insuffisantes.

La prostitution volontaire ou forcée est unanimement considérée comme un risque majeur par les femmes consultées. Les acteurs de terrain dénoncent quant à eux une augmentation significative de la prostitution dans les zones de déplacement (au sein et autour des sites), les zones d'exploitation aurifères et du fait des migrations internes vers d'autres villes du pays. À Yaoundé VI et Yaoundé III, le conflit a ainsi eu comme conséquence le remplacement des prostituées traditionnellement venues du des pays voisins par des femmes « autochtones ».

La pratique du « sexe de survie » s'étend jusqu'aux cités universitaires de la ville, dans la rue, etc. Où les ONG travaillant auprès des jeunes vivant dans la rue ont vu le nombre de personnes suivies par l'organisation augmenter d'un tiers depuis 2017¹⁰⁸, du fait de l'arrivée soudaine de dizaines de jeunes filles isolées se livrant à la prostitution. Les intervenants de terrain soulignent une vulnérabilité accrue de ces jeunes filles aux maladies sexuellement transmissibles, grossesses non désirées et précoces du fait de leur méconnaissance de mécanismes de protection existants (incluant aussi bien les pratiques de relations sexuelles protégées que la connaissance des acteurs et services de support existants) et un risque d'exposition accru au trafic d'êtres humains.

Déscolarisation, travail des jeunes filles déplacées internes, notamment en milieu urbain, la scolarisation des filles est moins valorisée que celles des garçons. Il n'est donc pas surprenant que dans un contexte de fermeture, de saturation des capacités des écoles et de manque de moyens financiers, les jeunes filles soient déscolarisées en premier. Selon les acteurs et les femmes consultées, celles-ci sont non seulement davantage déscolarisées que les garçons,

¹⁰⁸ Rapport de la Direction de la coopération française, 2021.

mais également mises à contribution afin de subvenir aux besoins de leur famille¹⁰⁹. Elles sont employées et parfois exploitées comme aides ménagères pour des familles résidentes, notamment à Etoug-Ebe, Biyem-Assi, Mvog-Beti, etc. Ce constat n'empêche pas que l'éducation et la formation professionnelle soient identifiées comme des besoins majeurs pour la totalité des femmes interrogées afin de sortir de la pauvreté.

Le mariage précoce est une stratégie d'adaptation régulièrement pratiquée dans les contextes de crise. En dépit de remaniements législatifs qui instituent désormais l'âge légal du mariage à 18 ans, 10 % des femmes sont en 2019, selon l'UNICEF, mariées avant l'âge de 15 ans et 52 % avant l'âge de 18 ans. L'application de la loi diffère cependant selon les régions peine à s'appliquer en milieu rural et dans les communautés hiérarchisées du fait notamment de la fréquence des mariages traditionnels et du poids des traditions.

Néanmoins, si certains acteurs associatifs ou institutionnels font part des craintes relatives à l'augmentation du nombre des mariages d'enfants au motif de la pauvreté (« une bouche de moins à nourrir », selon l'un de nos interlocuteurs) et de la « protection » des filles (au regard des éventuelles violences sexuelles auxquelles elles pourraient s'exposer), voire de la baisse de l'âge du mariage, celui-ci n'est pas considéré comme un problème par les femmes interrogées et ce, quel que soit leur âge. Par ailleurs, selon les acteurs de terrain, le mariage des enfants est aussi perçu comme relevant d'une pratique coutumière de « redevabilité » soit d'une forme de reconnaissance à l'égard de la famille d'accueil. De surcroît, de nombreuses jeunes filles avaient été « promises » avant le conflit, leur mariage n'est pas perçu par la famille comme consécutif à la situation de déplacement.

La vulnérabilité sociale engendre des risques comme l'indiquent certains auteurs. Le risque est une probabilité d'occurrence d'un aléa et des conséquences qui peuvent en découler sur des systèmes vulnérables¹¹⁰. Les risques, combinés à une stratégie de mitigation permettent d'être atténués. Morin (2008 : 20) explique également que le mot de risque doit être perçu de façon dynamique, comme le résultat du fonctionnement courant de la communauté.

Tout en reconnaissant l'importance de la notion de risque, on s'intéressera davantage à l'évaluation des aléas et degrés d'exposition pour ultimement déterminer un niveau relatif de vulnérabilité. Le « risque » sera donc un terme transversal, non mesuré ou évalué

¹⁰⁹ Entretien avec une enseignante à Peace Home, avril 2022.

¹¹⁰ Nicolas Gauvin, « L'analyse de la vulnérabilité... », Op.cit.2015, p.21.

spécifiquement dans le cadre de cette recherche. On utilisera néanmoins des références faisant l'analyse des risques au Cameroun pour en extraire les informations sur les aléas et degrés d'exposition des jeunes filles déplacées internes. Le chômage est un problème majeur dans les camps de réfugiés. La frustration des hommes sans emploi associée à la promiscuité, à l'insécurité financière et à l'acceptation sociale de la violence dans certaines communautés accentue clairement les violences domestiques.

De plus, lors de situation de crise humanitaire, le changement des rôles au sein de la cellule familiale apporte des tensions. En subvenant aux besoins de leur famille, les femmes bouleversent les normes sexo-spécifiques traditionnelles. Pour certains hommes, le rôle nouveau de leur partenaire peut être vécu comme un affront et dans ce contexte sous tension ceux-ci peuvent réaffirmer leur domination sous forme de violences physiques, sexuelles ou psychoaffectives.

Ce problème est sous rapporté par les victimes. La violence est un sujet tabou dans ces communautés : peur de la stigmatisation, préjugé chez les professionnels de santé, peur des représailles, etc. Certaines violences sont considérées comme normales par les victimes (Par exemple : se faire battre par son mari après avoir brûlé le repas) et l'ensemble de la communauté.

Parfois, quand les femmes sont vraiment malades et qu'elles ne veulent pas avoir de relations sexuelles et qu'elles sont épuisées à cause de leurs enfants et du soin qu'elles leur apportent, leur mari va les forcer à avoir des relations sexuelles avec eux et si elle refuse, il la battra et la blessera. Il la battra jusqu'à ce qu'elle devienne impuissante et ensuite il aura des rapports sexuels forcés avec elle. » Survivante de violence somalienne, Addis Abeba¹¹¹.

La vulnérabilité de la jeune fille déplacée résulte donc de facteurs complexes au niveau individuel, relationnel, communautaire, et social. La multitude des acteurs (acteurs communautaires, gouvernement local, leaders culturels et professionnels) mis en jeu rend leur prise en charge difficile et implique une connaissance exacte des déterminants socioculturels sur ces violences pour adapter la nouvelle vie.

¹¹¹ Meloé Vincent, « Les violences basées sur le genre... », op. cit. 2016-2017, p.38.

CHAPITRE IV : LES DÉFIS DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES FILLES DÉPLACÉES INTERNES

Dans ce chapitre, il est question de mettre de relever les différents défis que rencontrent les acteurs impliqués dans la prise des personnes déplacées internes. Il est à noter ici que les difficultés de cette prise charge commencent au niveau de la législation, les textes juridiques inexistantes ou inadaptés, puis la difficulté qu'il y a à les recenser et à les recaser dans leur milieu d'accueil. Les jeunes filles déplacées vivants à Yaoundé ont du mal à s'intégrer convenablement dans la ville d'accueil. Que ce soit en milieu scolaire ou dans les quartiers. Elles font face aux problèmes d'étiquetage, de stigmatisation et d'exploitation. Face à toutes ces difficultés, la jeune fille déplacée pour s'en sortir et vivre dans son nouveau milieu, développe des stratégies et des mécanismes de résilience lui permettant de joindre les deux bouts.

I. LES DIFFICULTÉS POLITIQUES ET JURIDIQUES

Certains challenges observés sur le terrain par rapport à la prise en charge émanent des idéologies politiques et des textes juridiques. Dans leur milieu d'accueil, les populations hôtes sont sur la défensive face à l'octroi de l'aide aux compatriotes venus des régions anglophones du Cameroun. Les populations développent en eux une peur de l'inconnu et une stigmatisation de ces déplacées. Tout ceci parce que les déplacées ne sont pas recensées et catégorisées dans un registre ou toute autre méthode d'enregistrement permettant de mieux les identifier. Toutes ces défaillances sont issues d'un manque de statut juridique légal des PDI.

A-La crainte relative aux possibles importations de la crise dans les régions francophones

La crainte d'une éventuelle importation de la crise vient du fait du risque d'extension de la crise du NOSO vers la partie francophone du pays via les déplacées internes. Les anglophones étant eux-mêmes à l'origine de la crise qui sévit dans leurs régions et cause des déplacements instantanés qui leur fait devenir, personnes déplacés de crise. Il leur vient souvent de quitter leur domicile sans avoir à s'y préparer oubliant de prendre les pièces nécessaires telles que : l'acte de naissance, la carte nationale d'identité, les diplômes et pour les mariés, leurs actes d'état civils. Une fois déplacée dans la partie francophone, ils font face à une population

qui ne se montre pas parfois très accueillante, car cette dernière craint non seulement l'importation de « leur guerre » dans leur territoire mais aussi de cohabiter avec des personnes difficilement identifiable. Un climat de suspicion ou de méfiance règne en permanence entre les réfugiés et les populations d'accueil. C'est ainsi que des comités de vigilance sont mis sur pied par les chefs de blocs ou de quartiers. C'est par exemple le cas des quartiers comme Etoug-ébé, Ekié et Melen où ces comités empêchent les regroupements massifs des étrangers non identifiés et luttent contre les agressions. À Saint-Charles par exemple, les autochtones francophones ont poussé les autorités à descendre sur le terrain pour s'enquérir des plaintes et remarques faites par les voisins de ces occupants non identifiés résidant à plus de huit dans une pièce. En effet, pour le cas d'espèce, il avait été noté que 3 femmes et 5 hommes, tous des PDI, cohabitaient dans une maison d'une seule pièce. Les riverains inquiets les ont dénoncés aux autorités pensant que c'étaient des *Ambaboy*¹¹² déjà installés à Yaoundé. Alors que ce n'étaient que des simples déplacés qui essayaient de pallier aux différents problèmes qu'il peinaient à résoudre malgré leurs efforts acharnés pour se nourrir, se vêtir, se loger et prendre soins d'eux-mêmes ou envoyer de l'argent à leurs proches. Plusieurs exemples comme celui-ci montrent à suffisance la crainte de l'importation de la crise vers la partie francophone.

B- Les difficultés liées aux recensements des déplacés internes

Il est difficile de recenser les PDI du fait que leurs déplacements ne sont pas toujours volontaires. Ces déplacements sont contraint et forcé pour certains et volontaire pour d'autres. Contraints et forcés en ce sens que certaines personnes quittent à la hâte sous le coup des menaces et des coups de feu. L'incendie des domiciles ou l'assassinat des proches parents, amis et connaissances effraient les survivants qui sont contraints de quitter leurs villages à la hâte.

Le témoignage d'une jeune fille rescapée des mains des *Ambaboy* est assez édifiant. Se faisant appeler Annie, cette dernière est contrainte de quitter sa ville d'origine, Muyuka¹¹³ il y a de cela un an. En effet, dit-elle, pendant qu'elle dormait avec son mari une nuit, des inconnus sont venus frapper à la porte de leur maison aux environs de 21 heures, disant vouloir parler à son mari. Ne connaissant pas ces individus, elle n'a pas voulu laisser son mari seul avec ces derniers. Mais ces personnes non identifiées lui ont rassuré de pas s'inquiéter et lui ont

¹¹² Armée de l'État fictif autoproclamé le 1^{er} octobre 2017 dans la partie anglophone du pays nommé « Ambazonie ».

¹¹³ C'est un arrondissement du département de Fako, dans la région du Sud-Ouest, chef-lieu Buea

demandé d'aller se coucher, que la discussion avec son mari sera longue. Après des heures, elle a cherché son mari dehors et aux alentours de la maison en vain. À 9 heures le lendemain, elle a découvert le corps de son mari sans vie. Pendant qu'elle rentrait chercher de l'aide, son voisin lui a signalé de sortir avec les enfants par la porte de derrière car elle était recherchée. C'est ainsi qu'elle s'est réfugié avec ses enfants au poste de police le plus proche. C'est de là-bas que son voisin lui passe un coup de fil en disant de ne plus rentrer, parce que les *Ambaboy*s étaient en train de brûler son domicile. C'est plus tard qu'elle se rendra discrètement sur les lieux pour vérifier l'information de son voisin et voir si c'était possible de récupérer quelques objets avant de prendre la route de l'exile avec ses enfants. À son retour toute désespérée et meurtrie, elle a supplié les militaires de l'embarquer pour n'importe quelle destination dans une zone paisible du Cameroun. Les militaires l'ont embarqué ainsi que ses enfants dans leur hélicoptère pour Yaoundé.

Les difficultés de recensement des PDI proviennent aussi du fait qu'une fois étant à Yaoundé, ces femmes se fondent dans la masse et se mélangent à la population hôte. Celles qui ont des connaissances ou des parents à Yaoundé sont directement intégrées dans des familles. Mais celles qui n'ont personne sont livrées à elles-mêmes avec leurs enfants avec (pour celles qui sont mères), car ne sachant vers qui se signaler ou demander de l'aide. Cette situation nous amène à constater qu'il y a un réel problème lié à leur statut.

C- Le problème du statut juridique des déplacés internes au Cameroun

Il a toujours été difficile de déterminer le statut juridique à titre spécial des personnes déplacées internes. C'est à cet effet que plusieurs conventions essaient de trouver une solution à ce problème. Ainsi, en 2009, la convention de Kampala¹¹⁴ est adoptée. Elle est le premier traité juridiquement contraignant au monde obligeant les États parties prenantes à s'attaquer aux causes des déplacements internes, à protéger les droits et le bien-être de ceux qui sont forcés de fuir du fait des conflits, de la violence, des catastrophes et des violations des droits de l'homme, et à prendre des mesures en faveur des solutions durables¹¹⁵. La Convention de Kampala est très largement considérée comme une avancée majeure dans la construction d'un cadre réglementaire juridiquement contraignant pour la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Ceci s'explique également avec le rôle qu'elle attribue à « toutes

¹¹⁴Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

¹¹⁵Conseil Norvégien pour les réfugiés, Manuel de formation sur la Convention de Kampala et sa loi type à l'usage des Organisation de la Société Civile, Avril 2019, Pp9.

les parties prenantes – non seulement les États mais aussi les autres groupes et entités impliqués ou concernés par le déplacement interne»¹¹⁶. La convention traduit en obligations concrètes de nombreux points essentiels du Cadre normatif de 2005 sur la responsabilité des États.¹¹⁷

En 2005, le Cadre normatif, un instrument d'orientation développé sous les auspices de celui qui était alors le Représentant spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées, à l'intérieur de leur propre pays, se fixait pour objectif, d'aider les gouvernements à s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard des personnes déplacées. En identifiant douze mesures principales que les pays doivent prendre dans une situation de déplacement interne.

Tout comme les Principes directeurs, le Cadre se fait l'écho des principes fondamentaux régissant la réponse face au déplacement interne, à savoir : la responsabilité première des autorités nationales d'apporter protection et assistance humanitaire aux personnes déplacées se trouvant sous leur juridiction. Deux desdites mesures sont liées à l'adoption des lois et des politiques relatives aux personnes déplacées et au déplacement interne. Le Cadre exigeait des gouvernements nationaux qu'ils « créent une architecture juridique garantissant les droits des personnes déplacées » et qu'ils « développent une politique nationale sur le déplacement interne ».¹¹⁸

La Convention de Kampala adopte une approche novatrice en formulant des réponses adaptées aux aspects spécifiques du déplacement en Afrique. Entre autres :

- Elle place les communautés au centre du processus humanitaire. Elle cite le rôle vital des communautés d'accueil en tant que fournisseuses de protection et d'assistance et reconnaît leurs besoins non seulement au plus fort d'une crise mais aussi tout au long d'un déplacement qui se prolonge.¹¹⁹

- Elle s'adresse à toute une gamme variée d'intervenants. Elle définit les obligations des États qui doivent assumer leurs devoirs et leur responsabilité première dans le cadre de toute intervention humanitaire, et identifiée également des rôles pour l'Union africaine, les organisations internationales, les agences humanitaires, la société civile et d'autres entités. En

¹¹⁶ Nations Unies, Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, A/HRC/26/33, April 2014, p.10.

¹¹⁷ Union Africaine, Convention de Kampala, préambule, articles 3(2) (c), 5(5) et 9(2)(b).

¹¹⁸ Union Africaine, Convention de Kampala, préambule, articles 3(2) (c), 5(5) et 9(2) (b).

¹¹⁹ Ibid, article 7(5)

pleine conformité avec d'autres cadres normatifs issus du droit humanitaire international, elle impose également un certain nombre d'obligations aux groupes armés non étatiques.¹²⁰

- Elle reconnaît que le déplacement forcé en Afrique recouvre un phénomène complexe provoqué par tout un ensemble de causes variées. Elle définit une liste étendue mais non exhaustive de facteurs déclencheurs, y compris la discrimination raciale et d'autres pratiques similaires ; les déplacements arbitraires incompatibles avec le droit international humanitaire ; les conflits et la violence généralisée ; les évacuations forcées associées à des catastrophes lorsque celles-ci ne sont pas justifiées par des impératifs de sécurité ou des préoccupations de santé ; les violations des droits de l'homme, y compris les violences sexistes et autres pratiques néfastes, ainsi que les traitements dégradants ou inhumains ; et tout déplacement causé « par un acte, un événement, un facteur ou un phénomène d'une gravité similaire à ceux ci-dessus cités et qui ne soit pas justifié par le droit international ». ¹²¹

- Elle reconnaît que les projets de développement provoquent des déplacements et consacre un article complet à cette question dans lequel elle insiste sur les responsabilités du secteur du développement. Comme l'a fait remarquer le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées. «La convention renforce implicitement la notion selon laquelle ceux qui financent et mettent en œuvre des projets doivent être rendus responsables de tout manquement à protéger les personnes touchées contre le risque de déplacement ». ¹²²

- Elle reconnaît que les nomades et les éleveurs transhumants peuvent également être déplacés, ce qui constitue une reconnaissance importante dans un continent où les zones de pastoralisme représentent 40 % de la surface totale des terres. ¹²³

Dans le cadre de l'intégration des conventions internationales dans le droit interne, le Gouvernement camerounais et le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) avaient organisé, du 10 au 11 octobre 2017, un atelier au Ministère des Relations Extérieures (MINREX) sur l'élaboration du cadre juridique de la loi nationale sur les déplacements internes. C'était l'occasion de former les membres du Comité Directeur de Rédaction et de lancer le processus d'élaboration de cette loi. Le HCR-Cameroun a jugé

¹²⁰Ibid, article 4(4)

¹²¹Ibid, articles 10 et 3(1) (i)

¹²²Nations Unies, Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays.

¹²³Union Africaine, Cadre pour une politique du pastoralisme en Afrique, octobre 2010.

important d'organiser cet atelier de formation avec des personnalités clés qui interviennent dans le processus d'intégration des conventions internationales dans le droit interne.

L'étape qui suivait consistait ce processus était consacrée d'abord à la définition du cadre juridique approprié. Soit une loi, soit une politique nationale, qui sera adopté pour répondre aux problèmes des personnes dans toutes les étapes du déplacement et ensuite à la rédaction de l'instrument national. Dans ce sillage de l'adhésion du Cameroun à la Convention de Kampala le 06 avril 2015, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés s'est fixé comme objectif d'apporter son assistance et son expertise au Gouvernement camerounais pour aboutir à l'internalisation de cette convention dans la législation nationale afin que les personnes déplacées internes au Cameroun bénéficient d'un cadre juridique national spécifique permettant de renforcer.

Mais, nous constatons qu'il y'a un très grand écart entre ce qui est sur les textes et ce qui est fait. Les PDI n'ont aucun statut particulier et exceptionnel, aux normes locales ou de ceux de leur propre gouvernement. C'est ainsi que la jeune fille déplacée à Yaoundé, n'est régie qu'aux normes de l'État camerounais.

Pour les presque 6 millions de femmes et des filles déplacées en Afrique, les violences sont particulièrement grave. En raison de leur genre, elles sont souvent confrontées à la violence, à l'expulsion forcée et discrimination, entre autres violations et leur accès à la justice est limitée. La jeune fille déplacée dans la ville de Yaoundé, non seulement n'est pas protégée par un statut particulier dans son nouveau milieu de vie, mais aussi fait face à des réalités toutes autres que celles de sa société de provenance. C'est pourquoi l'on observe une lente insertion socioculturelle de celle-ci.

II. UNE LENTE INSERTION SOCIO-CULTURELLE

Le mot insertion vient du latin « inserere » qui signifie introduire ou trouver sa place dans un ensemble. D'un point de vue social, l'insertion signifie que les individus concernés ont accès à l'emploi, au logement, à la protection sociale. L'insertion s'oppose donc à la marginalisation et à la ségrégation¹²⁴. À partir des années 1960 à 1970, on parle beaucoup en France des immigrés. Il s'agit alors de leur permettre d'accéder à certains droits, sans remettre en cause leur spécificité culturelle et avec l'idée plus ou moins explicite, que l'immigration est

¹²⁴Christine DOLLO, Jean RENAUD et al, *Lexique de sociologie*, 2017, 5ème édition, pp 361.

temporaire. L'insertion s'oppose également à l'assimilation (qui suppose la disparition des spécificités culturelles des personnes ou des groupes qui sont assimilés)¹²⁵. L'insertion vise à recréer le lien social. Ce dernier a du mal à s'implémenter à cause des difficultés que rencontre la jeune fille déplacée de la crise anglophone à Yaoundé.

A- Difficulté d'intégration dans la ville de Yaoundé

En Sociologie, le terme « intégration » a deux sens :

- D'une part, l'intégration désigne un état du système social. Une société sera considérée comme intégrée, si elle est caractérisée par un degré élevé de cohésion sociale par exemple, le taux de suicide varie en raison inverse du degré d'intégration du groupe social donc fait partie l'individu. À l'intégration, on oppose donc « l'anomie » ou la désorganisation sociale¹²⁶ ;
- D'autre part, l'intégration désigne la situation d'un individu ou d'un groupe qui est en interaction, avec les autres groupes ou individus (sociabilité), qui partage les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient. À l'intégration, on oppose donc la marginalité, la déviance et l'exclusion.¹²⁷

Le concept durkheimien d'intégration, dans l'histoire de la pensée sociale, est souvent associé à celui de socialisation et on trouve clairement exprimée chez TALCOTT Parsons, l'idée que les deux concepts se renvoient l'un à l'autre : parler de l'intégration, c'est évoqué le processus de socialisation. Parler de socialisation, implique que ceux qui en bénéficient, classiquement les enfants, récemment les immigrés, migrants, trouvent leur place dans la société, dans les institutions dont ils acceptent et acquièrent les règles, les normes ou les valeurs¹²⁸.

Les difficultés d'intégration de la jeune fille viennent du fait qu'il existe plusieurs barrières entre elle et la population hôte :

- **Manque de conscience commune, de partage des mêmes sentiments, croyances et pratique.** *La conscience collective* est une notion de sociologie et de psychologie qui se rapporte aux croyances, comportements et objets mentaux partagés par les membres d'une collectivité. Nous pouvons dire que la jeune fille déplacée dans la ville de Yaoundé peine à s'intégrer parce qu'elle n'a pas un sentiment d'appartenir à la

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ Émile Durkheim, Op.cit., pp 368.

¹²⁷Émile Durkheim, Op.cit., pp 368.

¹²⁸Michel WIEVIORKA, *Cahiers internationaux de Sociologie*, 2008/2 (N° 125), pp 251.

communauté d'accueil (Yaoundé). Celle-ci tient pour responsable de sa situation de déplacée vulnérable, à la base, toute la communauté francophone du Cameroun (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Est, Ouest, Littoral, Centre, Sud). Elle se méfie de tout le monde jusqu'au moment où elle se décide d'embrasser l'ensemble de manières de faire, de sentir, de penser et d'agir des habitants de Yaoundé. Lors d'un échange avec l'une d'elle sur le terrain, Gloria se confie en nous en ces termes :

Le gouvernement et les autorités camerounaises avaient tout pour empêcher que cette guerre arrive. Et malgré le fait qu'il y ait cette guerre, ils ne font pas assez pour l'arrêter, parce qu'ils vivent à Yaoundé avec toute leur famille où il règne la sérénité. Depuis que je suis à Yaoundé, je vois les gens d'ici monter descendre, sans qu'ils ne s'inquiètent du sort de mes frères et sœurs qui tombent à cause cette crise. Et je me demande par leur manque d'initiative, s'il n'est vraiment pas nécessaire et utile qu'on se sépare, comme le veulent ceux qui se battent¹²⁹.

Elle entend ici par « se séparer comme le veulent ceux qui se battent » le fait d'accepté les revendications des sécessionnistes qui portent sur la partition du Cameroun en deux États.

- **Ne pas être en interaction les uns avec les autres :** L'interaction peut être définie comme les échanges réciproques entre les individus ou groupes. Le manque de ces échanges au sein d'une société par un individu face à l'autre ou un groupe crée une instabilité chez cet individu. Dans le cadre de notre travail, la langue constitue un frein d'intégration de la jeune fille déplacée à Yaoundé en ce sens que celle-ci parle en anglais ou pidgin¹³⁰ tandis que la grande majorité des habitants de Yaoundé parle le français. Cette barrière linguistique manifeste une absence d'interaction entre elle et la population d'accueil. Pourtant c'est cette langue qui peut lui permet de s'intégrer plus rapidement dans cette nouvelle ville où tout est nouveau et même étranger à sa culture. Prenons l'exemple de cette jeune fille nommée Gold (nom d'emprunt) qui, une fois arrivée à Yaoundé s'est sentie mal dans la mesure où elle voulait demander une orientation pour Obili. Mais envahit par le sentiment de peur en raison des moqueries de son élocution du français approximative. Elle dit : « when they laugh me, i won't courage to talk to anybody »¹³¹.

¹²⁹ Gloria, 25ans, PDI, entretien du 18 juin 2022 à Melen.

¹³⁰Le pidgin camerounais est un créole à base lexical anglaise parlé au Cameroun.

¹³¹Gloria, 25ans, PDI, entretien du 18 juin 2022 à Obili.

La différence de culture : la jeune fille déplacée à Yaoundé a du mal à s'adapter parce qu'elle se trouve à l'opposé de ce qu'elle a toujours vécu. La différence de culture se voit sur différents plans :

- Au plan alimentaire : la jeune fille déplacée est obligée de manger la nourriture de la terre d'accueil quand elle n'a pas de quoi se payer un plat de sa culture d'origine. La difficulté de pouvoir trouver les légumes propres à sa ville natale hors du marché.
- La socialisation : l'ensemble de manières de penser, sentir et d'agir de la ville de Yaoundé s'imposent à lui. La majorité de ces filles déplacées trouvent que les filles de Yaoundé sont « malpolies et dévergondées ». Les mœurs sont différentes des régions anglophones.
- La musique : beaucoup découvrent certains rythmes camerounais une fois à Yaoundé. Elles sont obligées de les écouter en boucle chaque jour et partout où elles passent.

B- Difficulté d'intégration en milieu scolaire

L'école est un lieu où les élèves doivent pouvoir se constituer en sujet et pas seulement être éduqués ou socialisés, etc. Dans tous les domaines, le point de vue du sujet est de plus en plus valorisé par les sciences sociales tout simplement parce qu'elles sont à l'écoute de ce qui remonte de la vie sociale vers elles. Cette affirmation croissante du sujet a une conséquence importante sur l'idée d'intégration : celle-ci peut de moins en moins être le cœur ou le point de départ de l'analyse. Pour comprendre les changements et le fonctionnement social aujourd'hui, ne vaut-il pas mieux partir des individus, de leur rationalité, de leur subjectivité, plutôt que du système, de la société, des structures ou de tout autre principe de totalité ? Plus la réponse à cette question est positive, plus les grands concepts que sont l'intégration et la socialisation sont mises en cause, tandis que leur usage devient idéologique et répressif.¹³²

Les PDI, plus précisément la jeune fille, rencontrent des difficultés d'intégration en milieu scolaire. Elles sont entre autres : problème d'adaptation en milieu scolaire ; problème d'apprentissage et d'identification.

- Le problème d'adaptation : la plus part des jeunes filles déplacées pratiquent des activités extrascolaires ou parallèles. Ces activités influencent leur adaptation en milieu

¹³²Michel WIEVIORKA, *Cahiers internationaux de Sociologie*, 2008/2 (N° 125).

scolaire. Dans un entretien avec Blandine, une déplacée, explique comment elle fait des travaux domestiques de 7 heures du matin jusqu'à 16 heures de l'après-midi avant de se rendre aux cours du soir. Cela impacte négativement ses études dans la mesure où elle est fatiguée et somnole durant les cours. Elle n'est pas la seule dans ce cas. Miriam, nous confie que : « Je fais le babysitting chez une femme de l'église qui m'héberge chez elle en contre partie du paiement de mes études. Je garde ses jumeaux de 2 ans ». ¹³³

- Le problème d'apprentissage : La jeune fille déplacée rencontre les problèmes d'apprentissage dans la mesure où, pour celle qui n'est pas dans des universités purement anglo-saxonnes, a du mal à prendre des notes, qui sont pour la plus part en français. Une étudiante déplacée inscrite à l'Université de Yaoundé I, au département de Sociologie en Licence 1, nous fait comprendre qu'avec la majorité des enseignants francophones, elle est obligée de traduire ses cours tout le temps. Et quand elle a une préoccupation, elle pose sa question en anglais, mais l'enseignant répond en français, lui disant, le « Cameroun est bilingue ».
- Les problèmes identitaires : beaucoup de déplacés ont perdu leur papier d'identification durant le déplacement. Ce qui complique leur identification en milieu scolaire. Nombreuses sont des filles déplacées qui n'ont pas de bulletin ni des papiers d'identification. Ceci n'est pas facile pour elles. Miriam dit à cet effet que : « Je n'ai pas pu composer parce que je n'avais pas été enregistrée à temps parmi les déplacées. Je me suis sentie mise de côté ». ¹³⁴

C- Stigmatisation et étiquetage des jeunes filles du NOSO

La stigmatisation est un concept développé par Erving GOFFMAN et qui s'est étendu à tout attribut social dévalorisant, qu'il soit corporel ou non, être handicapé, homosexuel, juif, etc. Le stigmate n'est pas un attribut en soi mais il se définit dans le regard d'autrui. Il renvoie à l'écart à la norme : toute personne qui ne correspond pas à ce qu'on attend d'une personne considérée comme « normale », est susceptible d'être stigmatisée. Le stigmate s'analyse donc en termes relationnels. Il renvoie autant à la catégorie à proprement parlé qu'aux réactions sociales qu'elle suscite et aux efforts du stigmatisé pour y échapper.

¹³³ Miriam, 22ans, étudiante, entretien du 18 juin 2022 à Bonas.

¹³⁴Ibid

GOFFMAN distingue donc tout un jeu possible de négociations identitaires. « Lorsque la différence n'est ni immédiatement apparente, ni déjà connue, lorsqu'en deux mots, l'individu n'est pas discrédité, mais bien discréditable¹³⁵ ».

La théorie de l'étiquetage encore appelée théorie de la réaction sociale ou bien encore « analyse stigmatisée »¹³⁶ est un champ de savoirs qui constitue un domaine essentiel de la sociologie et de la psychologie sociale nord-américaines des années 1960, dont l'axe de recherche centrale concerne les phénomènes de déviance. Dans *outsiders* (1985) considère la déviance comme une « création sociale » et est l'introducteur du terme d' « étiquetage » *labeling* (1985).

La stigmatisation de la jeune fille déplacée de Yaoundé émane du simple fait qu'elle soit issue des régions anglophones du Cameroun en crise. Même au sein de sa communauté anglophone à Yaoundé, elle est pointée du doigt en ce sens que, même les autres anglophones se demandent si elle n'est pas une indigène des *Ambaboyas* à Yaoundé. Les ressortissants de la partie anglophone ont comme stigmatisé et étiqueté une appellation pour laquelle ils sont habitués : « Les Bamendas ». Cette appellation a pour connotations chez les francophones, les gens faciles à exploiter, des personnes dévouées à la tâche, même à vil prix, pourvu qu'ils rendent service. La jeune fille déplacée se soumet à cet étiquetage, pourvu qu'elle soit hébergée et nourrie, en attendant un possible retour une fois la crise terminée ou en mettant des économies de côté jusqu'à ce qu'elle puisse s'intégrer à sa nouvelle ville d'accueil.

D- Développement d'un système d'exploitation des jeunes filles

Le système d'exploitation de la jeune fille fait référence à son utilisation dans le travail ou dans toute autre activité, au profit d'autres personnes et au détriment de la santé physique et mentale de celle-ci, de son développement et de son éducation. L'exploitation comprend le travail domestique et la prostitution, mais ne se limite pas là. Ces deux évoquées, indiquent donc que, certain tire profit du statut de la jeune fille déplacée et de son manque de pouvoir et d'expression. En ce sens qu'elle est recrutée comme ménagère, sans signé aucun contrat de travail, ni clause qui la protège en cas d'abus. Elle se contente parfois de travailler en contrepartie d'une ration alimentaire journalière (un plat de nourriture dans le domicile où, elle travaille). Parfois, la jeune fille s'entend sur les horaires et les jours de travail avec son patron,

¹³⁵ Erving GOFFMAN, *Stigmatisé. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, p.57.

¹³⁶ Selon l'expression du criminologue québécois Marc Leblanc (1971).

mais en fin de compte, elle se retrouve à faire des heures et jours supplémentaires, allant au-delà de son programme. Envahie par la peur de l'inconnu, ne sachant à qui se plaindre, encore moins demandé de l'aide, celle-ci se laisse faire en subissant toutes sortes d'exploitations. Au-delà de l'exploitation par le travail abusif et débordant, elle est parfois violée et frappée.

Face à toutes ces difficultés d'intégration, la jeune fille migrante va développer des mécanismes et stratégies de résilience afin de vivre au quotidien. Parfois à partir de ses propres économies mises de côté durant son travail de ménagère.

III. RÉSILIENCES DES JEUNES FILLES : MÉCANISMES ET STRATÉGIES D'AUTONOMISATION

La résilience peut être comprise comme : la capacité à surmonter une épreuve, prendre acte d'un traumatisme (deuil, d'abandon, violence sexuelle, maladie, guerre) à prendre à « vivre avec » et à rebondir en changeant de perspective, voire même à se délivrer et à se développer en dépit de l'adversité. C'est ainsi que, la jeune fille déplacée des régions anglophones du Nord-Ouest et au Sud-ouest Cameroun, face à la vulnérabilité à laquelle elle fait face au quotidien à Yaoundé, va développer des mécanismes et des stratégies d'autonomisations, pour pouvoir se prendre à main.

A- Les mécanismes d'autonomisation

Mécanisme ici, est compris comme le processus par lequel la jeune fille s'y prend, pour pouvoir joindre les deux bouts. Cette dernière, est nouvelle dans la ville de Yaoundé, ne sachant pas par quelle activité commencer, ni vers quelle autorité se dirigée. La jeune fille, commence par vendre son corps, en faisant de la prostitution ; les petits métiers et une possibilité de retour à la zone de provenance. Le fait qu'elle ne trouve pas où dormir, manque de nutrition et des aliments basiques de première nécessité, a envoyé beaucoup de jeunes filles déplacées internes à procéder par la pratique de la prostitution.

1- Les recours à la pratique de la prostitution

Le recours à la prostitution n'est parfois pas la première idée qu'une jeune fille peut mettre sur pieds pour pouvoir vivre, dans la capitale politique du Cameroun. La vie précaire du déplacé se résume souvent parfois aux manques qu'il peut avoir au quotidien de divers sortes. La famine est le premier facteur auquel un individu est prêt à tout pour s'en débarrasser. Comme

le dit une de nos jeunes femmes déplacées : « quand j'ai faim avec mes enfants, je suis prête à tout faire, y compris la vente de mon corps »¹³⁷. De jeunes femmes, donc l'âge varie entre 17 et 35 ans, ont été notre principale cible dans l'enquête de la pratique de la vente du sexe, et ont préféré rester dans l'anonymat. Celles-ci, ont fait de la prostitution, leur principale source de revenus dans la ville de Yaoundé. La pratique de l'activité est fortuite étant donné qu'elles ne l'avaient pas planifié, lorsqu'elles partaient des régions d'origine. C'est la rigidité de la vie, qui les a poussé à se lancer dans ce secteur et c'est en ces termes qu'elles le disent : « est-ce que, quand on est quitté de Bamenda, on venait vendre notre corps, mais il n'y a pas l'argent ici la vie est dure on va manger comment ? ».

Très souvent, ces femmes sont, soit non logé, soit encore, elles vivent dans la promiscuité (elles peuvent être 4 ou 7 dans une pièce de 12m²) qu'un bienfaiteur leur a offert. Cette précarité, est l'un des facteurs de cette activité sexuelle. La méthode employée varie d'une femme à une autre. Certain font communément ce qu'on appelle « le poteau » c'est-à-dire, qu'elles vont se poster sur une ruelle près d'un poteau en attendant la venue d'un client quelconque. La recette quotidienne est fonction du nombre de clients, voire de la générosité de ces derniers qui, lorsqu'ils sont satisfaits, peuvent offrir des montants au-delà de ce qui avait été négocié au départ. D'autres quant à elles sont passées à une étape supérieure dans la dite activité. En fait, ayant passé plus de 12 mois dans le secteur, elles se sont faites un carnet d'adresse où elles ont rencontré des hommes d'affaire de renom. Celles-là, ne font du « poteau », parce qu'elles se disent être prostitué de luxe. Elles attendent le coup de fil d'un éventuel client qui peut les prendre tout une nuit dans un hôtel assez luxueux et payer des sommes considérables. En multipliant ce genre d'activité, cette deuxième catégorie a réussi à sortir de la situation de précarité, et sont devenues « des femmes d'affaires » puis qu'elles effectuent en parallèle l'activité commerciale inter continentale ou inter régionale. Malgré les risques dont elles ont fait face dans cette activité, il leur ait difficile d'abandonner le commerce du sexe. Elles ne voient d'ailleurs aucune illégalité dans la pratique de ces activités contrairement au bandit de grand chemin qui selon elles font dans l'illégalité ou la criminalité.

2- Le retour dans les régions d'origine

Les retombées de l'assistance humanitaire créent au passage des frustrations ou de nouvelles vulnérabilités, ce qui invite à questionner les postulats sur la protection et l'assistance

¹³⁷ANIA, 27 ans, entretien du 7mai à Obili

à apporter aux victimes. Le niveau d'épanouissement des groupes vulnérables dépend aussi de la nature de la cohabitation avec les populations hôtes. La situation de vulnérabilité les expose à toutes sortes de qualificatifs dégradants, dérisoires, et laisse planer des accusations plus ou moins fondées, qui se déclinent sous forme de victimisation/criminalisation.¹³⁸ Une observation minutieuse des réalités du terrain montre bien que les populations accueillantes font preuve de réelles capacités de résilience parce qu'elles subissent les effets des crises autant que les autres victimes. Le mouvement forcé de personnes installe la société entière dans une situation de crise. Cette précarité ne se comprend que par rapport aux communautés locales restées démunies, mais toujours résilientes et inventives dans leur vécu quotidien. L'identité de survie" chère à Lavergne (1999), fondée sur la quête de la sécurité et l'assouvissement des besoins élémentaires, offre le décor pluriel des communautés en détresse. La condition du déplacé, qui se meut dans son propre pays, est parfois pire que celle du réfugié. L'accueil du déplacé ou du réfugié, pour être conforme aux mandats des humanitaires, ne doit pas être matériellement défaillant.

La jeune fille déplacée, n'oublie pas d'où elle vient. Toutes disent retourner, une fois la crise terminée. Parce qu'elles disent subir les pressions de toute part. De temps à autres, la population d'accueil leur tient responsable de leur situation de vulnérabilité. D'autres filles déplacées ne supportent pas le rythme de vie et préfère retourner chez eux en zone de crise, pour pouvoir affronter leur réalité, aussi dure que soit-elle.

B- Les stratégies d'autonomisation

Les déplacés internes ont usé de plusieurs stratégies variant non seulement d'un individu à un autre, mais aussi en fonction du degré de vulnérabilité. C'est ainsi que nos échanges avec la jeune fille déplacée interne vulnérable, nous on permit de comprendre que, certaines parmi elles, on réussit à se déplacer avec de petites économies. Cette catégorie va donc développer des activités informelles, pour survivre dans la ville.

1- La promotion de « l'ethno-assistance »

De Jong (2000), stipule que l'individu confronté à la décision de migrer est désormais considérer à la structure sociale. Cette dernière, est constituée de la famille proche et élargie, des personnes originaires de la même région, ou du même groupe culturel, des amis et des

connaissances. Ces réseaux sont à la fois des ressources d'informations et des fournisseurs d'aide et d'appui pour le voyage. Elles sont également source d'installation dans le pays ou dans la ville de destination. On peut donc considérer que la migration est facilitée par l'existence des réseaux¹³⁹. C'est de cette manière que de nombreux ressortissants des régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest qui avaient un lien dans la ville de Yaoundé, ont pu s'installer.

La promotion de l'ethno-assistance ici, fait référence à l'aide que les ressortissants des régions anglophones déjà installés Yaoundé, apportent à leur confrère déplacés internes. Beaucoup d'entre eux ne connaissent pas la ville, mais ont en liste les noms des quartiers de Yaoundé, où elles peuvent facile se sentir comme en famille. La jeune fille déplacé interne, bien accueillie dans l'un de ce quartier, va se tisser un réseau de lien relationnel, au bout de quelques jours, elle va se sentir moins sous pression que hors du milieu où son entourage ne maîtrise pas la langue de Shakespeare. Une nous fait comprendre que, elles ont des associations des ressortissantes de la partie anglophone du Cameroun, regrouper par arrondissement, département ou région, des zones les plus touchées par la crise. Dans ces association, elles apprennent à se connaître, s'aide mutuellement, et fond des apprentissages dans ces associations. Chaque semaine, elles ont pour défis de venir en aide à l'une des leur, déplacée, qui ne s'est pas encore adapter à la vie de Yaoundé¹⁴⁰.

2- Le recours aux groupes confessionnels

Les églises ont joué un rôle capital dans l'accueil en ce sens que, de nombreux déplacés se dirigeaient vers ces lieux sans même recueillir l'avis des responsables¹⁴¹. Les lieux de cultes sont alors considérés comme un refuge, pour ceux venus d'ailleurs. En 219, l'Église Baptiste de Etoug-Ebé a accueilli plus de 300 déplacés, parmi lesquels les fonctionnaires, les travailleurs du secteur formel et informel, les femmes et les enfants. Sister Ruth, avec qui nous avons eu un échange, le dit en ces termes : « on ne sait qui leur a dit de venir ici, mais ils sont venus et on les a accueilli. On n'avait pas de matelas, mais, on leur a dit de trouver des nattes ou des pagens et de se coucher à l'intérieur de l'église ou dans des salles de classe qui sont dans l'enceinte de cette église. Ils étaient plus de 300 déplacés, c'était trop dure pour nous¹⁴². ».

¹³⁹ De Jong, 2000, "Expectations, Gender, and Normes", in *Migration Decision-making. Population studies*, vol.54, n°307-319.

¹⁴⁰ Entretien avec un membre de l'association « sisters », le 28 mai 2022.

¹⁴¹ Ruth, 59 ans, vice-présidente du comité de bénévolat à l'Église Baptiste d'Etoug-Ebe, entretien du 24 juin 2022.

¹⁴² Ibid

La jeune fille déplacée trouve facilement refuge, dans des églises, parce que, même si cette dernière n'a rien à lui offrir, mais peut au moins l'abriter pour quelque temps jusqu'à ce qu'on trouve une solution. Beaucoup de jeunes filles déplacées internes, ont trouvé refuge et famille d'accueil à l'église. Comme Miriam, citée plus haut et certaines de ses cousines. Lors des séances culturelles, on passe des annonces concernant la recherche d'emploi pour les déplacés et c'est comme ça qu'elles réussissent à s'intégrer dans la ville de Yaoundé.

3- Le développement des petits métiers

Pour pallier à leurs différents problèmes, celles qui ont pu se déplacer avec de petites économies, ont développé des petits métiers tels que : vendeuse, coiffeuse, call-boxeuses et autres. On a ainsi vu des agricultrices se transformées en vendeuse de nourriture, notamment le « éru »¹⁴³, qui s'est davantage développé, vue qu'une étude de faisabilité par ces femmes a révélé que la population en est friande. D'aucune s'arrange à les commercialiser au sein de leur domicile d'accueil, parce que disent-elles, ne connaissent pas la ville.¹⁴⁴D'autres par contre, qui se sont familiarisées à la ville, se faufilent de bureau en bureau pour offrir leurs repas. C'était pour elles un des moyens pour sortir de la situation dans laquelle elles se trouvent, afin de subvenir aux besoins de leurs progénitures.¹⁴⁵

D'autres parmi elles ont opté pour des activités qui ne nécessitaient pas forcément une source d'activité pour s'y lancer. Elles offrent donc leurs prestations dans des tâches domestiques, parce que non seulement elles n'ont rien pu emporter dans leur fuite, mais aussi, n'ont plus la possibilité d'acquérir de vaste espace pour cultiver, comme elles savaient si bien le faire¹⁴⁶. Les activités domestiques sont pour certaines d'entre elles un tremplin leur permettant d'accumuler des revenus afin de lancer leurs propres affaires. C'est le cas de Lydia qui a travaillé pendant deux ans (de novembre 2017 à septembre 2019) dans un domicile privé et où le salaire net perçu était de 40000frs le mois. De ce revenu, elle réussissait à épargner 20000frs et utilisait les autres 20000frs pour les charges de la maison. Au bout de deux ans, elle avait plus de 400000frs épargnés, ce qui lui a permis de mettre fin à ses activités domestiques qui devenaient de plus en plus pénibles et contraignants. Ayant eu le temps de prospecter d'autres

¹⁴³ Met traditionnel originaire des zones anglophones du pays.

¹⁴⁴ Mara, 32ans, vendeuse d'Eru, entretien du 18 juin 2022 à Melen.

¹⁴⁵ Mara, op.cit.

¹⁴⁶ Miriam, 22ans, étudiante, entretien du 18 juin 2022 à Bonas.

horizons, Linda a su se lancer dans le commerce de la friperie qui aujourd'hui est sa principale source de revenus¹⁴⁷.

Les enfants ont également joué un rôle non négligeable dans les stratégies de résilience. N'ayant pas des moyens pour les inscrire à l'école, les parents ont préféré les occuper à d'autres fins. Surtout les enfants mères célibataires. On voit un accroissement des petits commerçants dans les rues et les marchés non loin de leur lieu d'accueil, c'est-à-dire dans les quartiers comme Etoug-Ebe, Obili et Biyem-Assi, Melen où nos enquêtes ont été menées. Le fonds de commerce est issu pour les cas précis, des parents qui voient dans l'activité de leur enfants, un déploiement des sources de revenus. Arborant leurs sacs à dos, ils vont porter des plateaux d'arachide et faire le tour de la ville. Lorsque ce n'est pas la saison, ils ont des plateaux de friandises (bonbons, chewing-gums, chocolat etc...). Leurs activités sont très souvent motivées par la poursuite de leurs études. Ils sont obligés d'effectuer des recettes considérables pour espérer reprendre l'école, l'année à venir.

Les jeunes filles déplacées internes, ont des préoccupations et besoin relatif au manque de revenu, aux difficultés de nutrition à la vulnérabilité sanitaire, etc. Pour y remédier, elles sont souvent obligées de changer d'activités, parce que la ville d'accueil, ne leur offre toujours pas l'opportunité de continuer dans la même activité que celle de la ville d'origine. C'est ainsi qu'on voit les anciennes coiffeuses et agricultrices en ménagères et prostituées de circonstances.

¹⁴⁷ Linda, 33ans, commerçante, entretien du 28 mai 2022.



CONCLUSION GENERALE

Tout au long de ce travail, il a été question de montrer la vulnérabilité de la jeune fille déplacée des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun, installée à Yaoundé. Après avoir fait le contour, sur la question des déplacés internes, l'on constate qu'il y'a manque de suivi dans la question de la gestion des jeunes filles déplacées internes de la partie anglophone du Cameroun, dans la ville de Yaoundé. C'est pourquoi, il a été question pour nous de comprendre et d'analyser la situation de vulnérabilité de la jeune fille déplacée interne du nord-ouest et du sud-ouest Cameroun résidente à Yaoundé. Pour mieux appréhender le sujet, on s'est attardé sur des questions essentielles à savoir : question centrale qui est celle de savoir, Quelle est la situation de vulnérabilité des jeunes filles déplacées internes issue de la crise « anglophone » à Yaoundé ? de cette question centrale en découle 3 questions secondaires. La première est : quelles sont les causes pouvant expliquer la situation de vulnérabilité de la jeune fille déplacée de la crise « anglophone » dans la ville de Yaoundé ? La seconde, quelles sont les mécanismes de résiliences de celle-ci au quotidien pour faire face à sa vulnérabilité ? et la dernière, quels sont les méthodes de prises en charge mises sur pieds par l'État du Cameroun et ses partenaires, en vue de faciliter l'intégration de la jeune fille déplacée interne de la crise « anglophone » vivant à Yaoundé ? Pour répondre à ces interrogations, 4 hypothèses ont été émises, centrale et secondaires. L'hypothèse centrale est : La situation de vulnérabilité de la jeune fille déplacée des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est due au fait, qu'il y'a un réel problème de prise en charge au niveau national et internationale par les autorités compétentes et ces dernières se sentent livrer à elles-mêmes. Celles secondaires sont : premièrement, La situation de vulnérabilité de la jeune fille peut être causée par de difficulté à s'intégrer dans son nouveau milieu d'accueil sur divers plans à savoir : économique, socioculturelles et géographique. Ensuite, Pour faire face à leur vulnérabilité au quotidien, l'on observe dans la ville de Yaoundé une série d'activités économiques de résilience, à travers la multiplication des apprentis dans les secteurs d'activités informels. Et enfin, les conventions ont été signés ; les centres d'accueils pour déplacés internes ont été ouverts pour un suivi de ceux-ci, le HCR et le gouvernement ont mis des stratégies en place pour une meilleure insertion sociale de ces déplacés dans leur nouveaux milieux.

Comme méthode, nous avons opté pour la recherche qualitative, afin de mieux comprendre le phénomène de déplacement et de vulnérabilité socio-économique, liée à celle-ci. Nous avons utilisé comme outils de collecte de données sur le terrain : les entretiens, la documentation et les récits de vie.

Le constructivisme social et l'interactionnisme symbolique, ont été nos principales théories utilisées. Le constructivisme social nous a permis d'orienter l'attention vers le quotidien des jeunes filles déplacées et la façon dont elles s'organisent au quotidien, pour s'intégrer dans sa nouvelle vie. Et l'interactionnisme symbolique, consiste à montrer que la signification des situations dans lesquelles la jeune fille déplacée est immergée influence ses actions sociales avec la population hôte.

Dans le premier chapitre, il était question ici, de présenter les causes qui ont engendré la crise anglophone au Cameroun. Pour cela, il a d'abord fallu entrer dans l'histoire même du Cameroun, pour comprendre et saisir le sens et le début de cette crise. Dans la mouvance de la recherche, l'on a poussé plus loin, pour analyser ce qui rend la jeune fille déplacé vulnérable dans un contexte de crise. Dans cette réflexion, nous avons constaté que la vulnérabilité là, est liée à plusieurs facteurs, qui sont beaucoup plus accentués sur le plan économique et social, car c'est le propre de cette recherche. Pour atténuer cette souffrance, la jeune migrante, va développer des mécanismes d'autonomisation au quotidien, afin de s'intégrer. Que traverse la jeune migrante, nous avons identifié quelques acteurs sur le terrain qui viennent en aide à cette dernière que ça soit sur le plan national comme international. Malgré la volonté d'aider ces déplacés de la part du gouvernement, ONG et autres, nous avons constaté beaucoup de défaillances dans leurs systèmes de gestions de déplacés internes. Suites à nos objectifs cités plus hauts, nous avons obtenus comme résultats :

- Identification de ce qui rend la jeune fille déplacée vulnérable : Sur le terrain nous avons pu observer que, c'est la précarité (manque des besoins de premier nécessité ; manque logement, manque des moyens financier, l'accès difficile aux centre de santé, aux terres et au travail) ; l'hostilité (marginalisation, stigmatisation, l'exploitation dans les services rendus) des populations hôtes vis-à-vis de la jeune fille déplacée ;
- On a décelé les non dis de leur prise en charge. C'est-à-dire : la prise en charge tant médiatisée dans nos radios, télévisions et réseaux sociaux, ne sont pas visibles sur le terrain. Dans la mesure où, ces aides ne tiennent pas compte de leur réalité. Par exemple, une déplacée qui reçoit un matelas, des denrées alimentaires et des vêtements comme dons sans un logement, ne juge pas cela utile pour sa situation.
- Et enfin, on a pu noter quelques insuffisances sur leurs stratégies et mécanismes de résilience. Leurs mécanismes de résilience ne sont pas toujours sécurisant dans la

mesure où elles s'exposent même encore davantage aux dangers tels que : les viols, les maladies sexuellement transmissibles et les agressions, dans le cadre de la prostitution, comme un des mécanismes de résilience. Nous avons aussi l'exploitation abusive dans le travail de ménagère qu'elle fait. En ce sens que, les contrats de travail ne sont pas toujours respectés comme au départ. Elle se retrouve à faire des heures et des journées supplémentaires.

Ces résultats ont pu valider nos hypothèses de recherche citées plus haut.

Le travail du sociologue n'étant pas de dire ce qui devrait être, mais ce qui est, notre tâche, était de présenter la situation d'une jeune migrante issue des régions anglophones du Cameroun qui traversent une crise, dans son nouveau milieu d'accueil. L'on a observé, et interpréter la situation de la jeune fille déplacée de la crise anglophone à Yaoundé, et on a fini par se demander pourquoi cette vulnérabilité ne fait que grandir, malgré tous les mécanismes de prise en charge mis sur pieds ? Une préoccupation qui nous laisse des ouvertures, sur d'éventuelles négligences de celle-ci.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- Les documents généraux

Touraine, Alain, 1984, *Le retour de l'acteur*, Paris Fayard, p.69

NDJAH ETOLO, Edith et al, 2020, *Féminité et masculinité en Afrique*, Yaoundé, Ed. Monange.

GOFFMAN, Erving, 1975, *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GRAWITZ, Madeleine, 2004, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

DAUMAIS, J-P, 1992, *L'entretien non directif*, in Benoit Gauthier (dir), Recherche sociale, De la problématique à la collecte des données, Montréal, presses universitaires du Québec, 2^{éd.}

GHIGLIONE, M et al, 1978, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Armand colin, p.75

GRAVIWITZ, Madeleine, 1990, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, p644.

GRAWITZ, Madeleine, 1993, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 9^e édition.

MBONJI EDJENGULE et EDONGO, Pierre François 2019, *Propédeutique à l'anthropologie sociale et culturelle*, Paris, L'Harmattan.

MACHIKOU, Nadine, 2018, « Utopie et dystopie ambazoniennes... ».

KONINGS, Piet and NYAMNJOH, Francis, 1997, « The anglophone Problem in Cameroon », in the journal of Modern African Studies, vol.35, n°2.

QUIVY, Raimond, VAN CAMPENHOUDT, 2006, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod.

MERTON, Robert King, 1997, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin.

PAUGAM, Serges, 2012, *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2012, 2^{eme}, Edition.

NGOH, Victor Julius, 1990, *Cameroun 1884-1985: Cent ans d'histoire*, CEPER.

WISNER, 2007, perspectives on social vulnerability, 6/2007, 136 p. (en ligne).

2- Articles de revues

De Jong , 2000, “Expectations, Gender, and Normes”, in *Migration Decision-making. Population studies*, vol.54, n°307-319

DOLLO, Christine, Jean RENAUD et al, Lexique de sociologie, 2017, 5ème édition, pp 361.

NGOUYEM, Michel, « le Cameroun : les zones d’accueil des personnes déplacées, entre recomposition sociodémographique et gestion des personnes à besoin spécifiques », *alternative humanitaire*, n° 12, novembre 2019, P59-75.

Peut-on mesurer la vulnérabilité sociale et économique des ménages et des individus ? », Communication au colloque organisé par la GEMDEV sous le thème de « La mesure du développement » à Paris du 1- 3 février 2012.

POMEROLLE, Marie-Emmanuelle, HEUNGROUP, Hans De Marie, ‘The “Anglophone crisis”: A tale of the Cameroonian postcolony’, *African Affairs* 116, 464 (2017), pp. 526–538

Voir le site, www.iom.int/Fr/news sur les causes des déplacements internes issue du Nord-Ouest et Sud-Ouest, du 05 janvier 2016.

WIEVIORKA, Michel, *Cahiers internationaux de Sociologie*, 2008/2 (N° 125).

WIEVIORKA, *Cahiers internationaux de Sociologie*, 2008/2 (N° 125), pp 251

3- Mémoires et thèses

Africanews, 2019. Commission du droit international, La protection des personnes en cas de catastrophe, Doc.

JIOTSA, Albert, « La main -d’œuvre infantile dans l’Ouest -Cameroun de 1927 à 2010 : entre socialisation et exploitation », Thèse de doctorat Ph.D en histoire, Université de Yaoundé I, novembre 2014, pp.157-158.

MBALA ELANGA, Edmond VI, 2007, « Les nouveaux mouvements religieux, leurs caractéristiques et leur participation à la vie politique nationale : Le cas des Églises pentecôtistes de Yaoundé », *Mémoire de Maitrise en Sociologie*, Université de Yaoundé I.

MBOCK, Eric, « L’autonomisation de la femme : cas de la femme réfugiée de ville de Yaoundé », *Mémoire de Master en Sociologie*, Université de Yaoundé I, 2011/2012, p.95

François Crépeau et Philippe Tremblay, « The guiding on Internal Displacement: A Double-Edged Sword », (2002) 15 *Journal of Refugee Studies*.

GLODKIEWICZ, Mélanie, 2017, « Protection des femmes migrantes dans le régime d’asile de l’Union européenne et vulnérabilité liée au genre : pistes de réflexion autour des

politiques de renforcement des frontières et de sécurité de l'Union européenne durant la crise humanitaire de la migration de 2014 à 2017 », Master en science politique, option Relation internationale, Université de Louvain.

MELOE Vincent, « Les violences basées sur le genre en situation de crise humanitaire : évaluation des programmes de présentation. Étude biographique », Université Catholique de Lille, mémoire de médecine, 2016-2017.

NEME Basile, « Interventions humanitaires et climat social dans les camps des réfugiés du Cameroun. Cas du camp de réfugiés centrafricains de Gabo Badzere », Thèse de Doctorat PH.D en psychologie sociale, UY1, décembre 2020.

GAUVIN, Nicolas, 2015 « L'analyse de la vulnérabilité d'une population suite à un désastre naturel : le cas du site planifié Corail à Port- au-prince. », Mémoire présenté à la faculté de l'aménagement en vue de l'obtention du grade de maîtrise en science en aménagement, option Aménagement.

Jie Jie, Patrick, « Doctrine religieuse et obstacle à l'acceptation de l'altérité au Cameroun : regard croisé sur l'attitude des communautés pentecôtistes et des autres courants du christianisme », in Taubic Falna et Jean Koulagna, *Dialogue interreligieux, médiation et laïcité au Cameroun*, Yaoundé, Ed. Mon ange, 2020, pp.335-363.

Plan d'assistance humanitaire d'urgence dans les régions NOSO, 2017-2018, p.15.

CHAMBERS, Robert, 1989, « vulnerability, coping and policy », IDS bulletin, 20 (2).

4- Rapports et Conventions

Agence des Nations Unies pour les réfugiés, « Rapport statistique du HCR : Tendances mondiales 2019 », 18 juin 2020

Union Africaine, Cadre pour une politique du pastoralisme en Afrique, octobre 2010.

Conseil Norvégien pour les réfugiés, Manuel de formation sur la Convention de Kampala et sa loi type à l'usage des Organisation de la Société Civile, Avril 2019, Pp9.

Nations Unies, Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, A/HRC/26/33, April 2014, p.10.

Union Africaine, Convention de Kampala, préambule, articles 3(2) (c), 5(5) et 9(2)(b).

Union Africaine, Convention de Kampala, préambule, articles 3(2) (c), 5(5) et 9(2) (b).

Nations Unies, Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays.

Rapport de la Direction de la coopération française, 2021.

Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

Plan d'assistance humanitaire d'urgence dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, 2018-2019.

Rapport OCHA, Décembre 2015.

OXFAM, Survivantes et héroïnes. Les femmes dans la crise au Burkina Faso, mai 2020, pp.8.

Aperçu des besoins humanitaires, Rapport de 2016

Rapport des Nations Unies, 2022, p.13.

Rapport du NDH, mars 2022.

Rapport des Nations Unies, 2020, p.9.

Analyse du HCR, octobre 2020.

NRC, Déplacement interne en Afrique, 2017.

Voir le rapport du NRC, 2017, de l'UNICEF

5- sites

<https://www.iom.int/fr/countries/Cameroun>: ONU Migration Cameroun, consulter le 17 avril 2020.

[https:// data2. Unhcr.org/fr country/cmr](https://data2.unhcr.org/fr/country/cmr) : HCR-bureau Cameroun, portail opérationnel crises de réfugiés au Cameroun, consulter le 28 juin 2020.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Salafisme_djihadiste, consulté le 16 Mars 2021

<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/califat>, consulté le 12 Mai 2021

[Www.refugeelawreader.org](http://www.refugeelawreader.org) : Recueil de Droit des réfugiés, juin 2015, consulté le 20 juillet 2020.



ANNEXES

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP : 755 Yaoundé
Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF
E-mail : depart.socio20@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante **MVONDO Miris Laiticia**, Matricule **14A401**, est inscrite en Master II, option Population et développement. Elle effectue, sous la direction du Professeur **SOCIPA Antoine**, un travail de recherche sur le thème : « *Situation de vulnérabilité des déplacés internes du Nord – Ouest et du Sud – Ouest Cameroun : Cas de la jeune fille dans la ville de Yaoundé* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 28 JAN 2020

Le Chef de Département



Armand LEKA ESSOMBA
Maître de Conférences

Annexe 2 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES EGLISES

Hello! As part of our research study work, we call for your contribution, for the advancement of academic research.

So, we are working on **the situation of vulnerability of internally displaced people from NOSO who live in Yaounde: more specially, the case of young girls**. We need some information regarding the action of the church in the management of these displaced. Help us with these few concerns below. Excuse my English please!

- 1- Name of your church:.....
- 2- Do you have any idea of the number of internally displaced people who fled the Anglophone crisis in North-West and South-West Cameroun, living in Yaoundé?.....
- 3- What is the average age of female gender that you have already received? Their marital status, educational level and profession.....
- 4- What are the strategies implemented by your structure to strengthen their integration and socio-economic resilience?.....
- 5- What are the difficulties related their intergration?.....

Thank you for giving us your times, to answer these questions.

Notice: this interview guide, it's for a person in charge of the church.

Annexe 3 : GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF POUR LES ASSOCIATIONS

- 1) Avez-vous idée du nombre de déplacés interne ayant fuis la crise anglophone au nord-ouest et sud-ouest Cameroun vivant à Yaoundé ?
- 2) Quelle est la tranche d'âge moyenne de la gente féminine que vous avez déjà reçu ?
- leurs statuts matrimoniaux, niveau scolaire et profession.
- 3) Quelles sont les stratégies mises en œuvre par votre structure pour renforcer leur intégration et leur résilience socioéconomique ?
- 4) Les stratégies mises en œuvre favorisent t- elles leur insertion socioéconomique ?
- 5) Quels sont les difficultés liées à leur intégration ?
- 6) Quelles sont les solutions que vous proposées ?
- 7) Avez-vous d'autres informations, qui pourront nous être utiles ?

Fin de l'entretien.

Je vous remercie !!!

Annexe 4 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA JEUNE FILLE DEPLACEE

Dans le cadre de notre recherche portant sur « *la situation de vulnérabilité des déplacés interne du Nord-ouest et du Sud-ouest Cameroun : cas de la jeune fille dans la ville de Yaoundé* », nous menons une enquête auprès de la jeune fille déplacée internes issue de la crise anglophone. Le dit questionnaire qui vous est adressé est anonyme et nous vous garantissons une stricte confidentialité des données recueillies. Nous vous remercions pour votre contribution.

SECTION 1 : DONNES SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Q1. Tranche d'âge :

- 1) Moins de 20ans 2) 20- 30 3) 30- 40

Q2. Niveau scolaire :

- 1) non-scolarisée 2) Primaire 3) Secondaire 4) Supérieure

Q3. Situation matrimoniale :

- 1) Célibataire 2) Mariée 3) Divorcée 4) Veuve

Q4. Nombre d'enfant :

- 1) Aucun 2) 1 enfant 3) Plus

Q5. Combien de temps êtes-vous à Yaoundé ?

- 1) Moins d'un an 2) 1an et plus

SECTION II : INSERTION SOCIOECONOMIQUES DES DEPLACES INTERNES

Q6. Quel type d'activité menez-vous ?

.....
.....

Q7. Avez-vous reçu un financement ? 1) Oui 2) Non

Q8. Si oui, de qui ?

.....
.....

Q9. Effectuez-vous cette activité à mi-temps ou à temps complet ?

- 1) Mi-temps 2) Temps complet

Q10. Combien gagnez- vous en moyen par jour ?

.....

Q11. A quoi vous servent les revenus de cette activité ?.....

.....

Q12. Exercez-vous autres activités économique ? 1) Oui

2) Non

Q13. Si oui, laquelle ?.....

SECTION III : INTEGRATION SOCIALE

Q13. Faites-vous partir d'une association ? 1) Oui

2) Non

Q14. Si oui, de quelle association s'agit-il ?

1) Religieuse

2) GIC

3) Association communautaire

4) Autre à spécifier

Q15. Exercez-vous une fonction particulière au sein de cette association ? 1) Oui

2) Non

Q16. Qu'est-ce qui vous a motivé à intégrer cette association ?.....

.....

Q17. Etes-vous épanouie au sein de l'association ? 1) Oui

2) Non

Q18. Si oui, pourquoi ?.....

Q19. Si non, pourquoi ?.....

Q20. Comment êtes-vous perçu par les autres membres de l'association ?...

Q21. D'après vous qu'est-ce qui mérite d'être fait pour votre insertion au sein de cette association ?.....

Fin du questionnaire.

Je vous remercie !

Annexe 5 : Sources orales

Au regard de la sensibilité de notre sujet de recherche, la plupart de nos informateurs ont requis l'anonymat.

Noms	Âges	Lieu de l'entretien	Dates
Rosi	39 ans	Shel Obili	14-12-2021
Aline	22ans	Shel Oili	21-11-2021
Electa	25ans	Obili	21-11-2021
Blessing	28ans	Biyem-assi	20-11-2021
Nina	30ans	Biyem-assi	03-12-2021
Gift	29ans	Mvog-Beti	30-11-2021
Glory	18ans	Etoug-Ebé	02-03-2022
Miriam	22ans	Bonas	18-06-2022
Mara	27ans	Obili	7-05-2022
Linda	32ans	Mvogt	28-05-2022

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
SOMMAIRE.....	iii
RESUME.....	iv
ABSTRAT.....	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	vi
LISTE DES IMAGES.....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	2
II- CONTEXTE.....	4
III- PROBLEME.....	6
IV- REVUE DE LITTERATURE.....	8
V- PROBLEMATIQUE.....	15
VI- QUESTIONS DE RECHERCHE.....	16
VI-1 QUESTION CENTRALE.....	16
VI-2 QUESTIONS SECONDAIRES.....	16
VII- HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	16
VII- 1 Hypothèse centrale.....	16
VII-2 Hypothèses secondaires.....	17
VIII- OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	17
VIII-1- Objectif globale.....	17
VIII-2- Objectifs spécifiques.....	17
IX- INTERETS DE LA RECHERCHE.....	17
PREMIERE PARTIE : LA SITUATION DE VULNÉRABILITÉ DE LA JEUNE FILLE DÉPLACÉE INTERNE DES RÉGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST VIVANT À YAOUNDÉ.....	28
CHAPITRE I : LA CRISE DES REGIONS ANGLOPHONES ET LE DEPLACEMENT DES POPULATIONS VERS L'INTERIEUR.....	31
I. LES CAUSES HISTORIQUES ET POLITIQUES DE LA CRISE DU NOSO.....	31
B- LES CAUSES POLITIQUES.....	33
II. LES DIFFICULTÉS SOCIOÉCONOMIQUES.....	33

A-	LES DIFFICULTÉS SOCIALES	34
B-	LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES	35
B-	LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES.....	39
III-	LE CONFLIT ARMÉ DU NOSO ET SES CONSÉQUENCES	40
A-	La militarisation des deux régions	41
B-	La formation des milices rebelles	42
IV-	ITINÉRAIRE MIGRATOIRE ET LES DÉPLACÉES INTERNES DU NOSO.....	43
A-	Sur la route de l'exil	43
B-	Profil des PDI et les statistiques des populations touchées ; caractéristiques de vulnérabilité des jeunes filles du NOSO vivant à Yaoundé	48
C-	Indicateurs de la vulnérabilité des jeunes filles déplacées du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun à Yaoundé	49
V-	LES FORMES D'ORGANISATION SOCIALE.....	52
CHAPITRE II : PRISE EN CHARGE DES DÉPLACÉES INTERNES : ACTEURS, LOGIQUES ET INTERVENTION		54
I-	L'ACTION DU GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS.....	54
A-	Les ministères	54
B-	Les chefs de quartiers :	57
II-	LA BIENVEILLANCE DES ÉGLISES	57
A-	La position du clergé camerounais face à la crise anglophone.....	57
1-	L'ACTION DES CONFESSIONS RELIGIEUSES	58
2-	LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET NATIONAUX	59
DEUXIEME PARTIE : LES DÉPLACÉES INTERNES : ENTRE VULNÉRABILITÉ, PRÉCARITÉ ET FRAGILITÉ.....		77
CHAPITRE III : LES REFUGIÉES DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ : DES PERSONNES FRAGILES ET VULNÉRABLES		78
I.	ÉTAT DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA JEUNE FILLE EN SITUATION DE DÉPLACEMENT INTERNE.....	78
A-	Situation physique et psychologique	78
B-	La traversée du NOSO pour Yaoundé	79
II.	SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE FÉMININ.....	81
A-	Les violences physiques	83
B-	Les violences psychologiques et morales	86
C-	Exclusion et auto-exclusion des sphères de la vie publique	87
III.	DE LA VULNÉRABILITÉ SOCIALE À LA VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ...	87
A-	Inaccessibilité des jeunes filles aux ressources et aides	88

B-	La dépendance des victimes vis-à-vis des réseaux sociaux.....	91
C.	La vulnérabilité sociale	92
CHAPITRE IV : LES DÉFIS DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES FILLES DÉPLACÉES INTERNES.....		
98		
I.	LES DIFFICULTÉS POLITIQUES ET JURIDIQUES.....	98
A-	La crainte relative aux possibles importations de la crise dans les régions francophones.....	98
B-	Les difficultés liées aux recensements des déplacés internes	99
C-	Le problème du statut juridique des déplacés internes au Cameroun	100
II.	UNE LENTE INSERTION SOCIO-CULTURELLE.....	103
A-	Difficulté d'intégration dans la ville de Yaoundé	104
B-	Difficulté d'intégration en milieu scolaire	106
C-	Stigmatisation et étiquetage des jeunes filles du NOSO.....	107
D-	Développement d'un système d'exploitation des jeunes filles	108
III.	RÉSILIENCES DES JEUNES FILLES : MÉCANISMES ET STRATÉGIES D'AUTONOMISATION.....	109
A-	Les mécanismes d'autonomisation.....	109
B-	Les stratégies d'autonomisation	111
CONCLUSION GENERALE.....		
115		
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		
119		
ANNEXES.....		
123		
TABLE DES MATIERES		
130		